

journal de la Confédération Musicale de France

N° 341

JUN 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6 000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉSLa C.M.F. est reconnue d'utilité publique par
décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère
de la Culture et le ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération
Internationale des Sociétés Populaires de
Musique et membre du Comité National de la
Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

DU CHOIX DES ŒUVRES...

LA critique est toujours aisée mais, lorsqu'elle émane de musiciens compétents, elle peut être constructive, mais souvent, hélas, ce sont des naïvetés qui vous laissent pantois !

Et cependant, ceux qui les énoncent sont persuadés qu'ils savent beaucoup de choses... tel celui-ci qui trouvait stupide d'avoir mis deux points à la clé de sol : « Pourquoi ? Puisqu'il n'y en a qu'une ! ». Or, les vrais musiciens connaissent et la réponse et la raison.

D'autres encore demandent : « Pourquoi barrer certaines notes ? » Nous savons qu'il s'agit d'itérations de celles-ci, pointées : ternaires, non pointées : binaires.

Or, combien de fois l'ai-je dit et répété, l'œuvre choisie pour les examens doit être sérieusement étudiée et comporter, pour le jeune musicien, quelques difficultés à vaincre. Il ne pourra y réussir qu'à la seule condition de travailler.

D'aucuns pensent d'une œuvre qu'elle est impossible, tant qu'elle n'est pas lue, c'est-à-dire déchiffrée. Pédagogie bien curieuse.

Rappelons que les œuvres sont données suffisamment tôt pour que l'élève apporte en temps voulu un travail bien fait, démontrant sa perfectibilité grâce à un effort constant.

Une œuvre est facile ou difficile, cela en fonction des années, et il faut bien s'en pénétrer. Elle est ainsi pour tous, et si elle semble aisée, ce sera l'occasion pour notre jeune musicien de prouver ses qualités musicales en donnant une interprétation faite de nuances, respiration et sensibilité, ou encore sa parfaite technique, si l'œuvre le nécessite. Ce sera la démonstration indéniable apportée par ceux qui, décidés et travailleurs, sauront le démontrer. Dans le cas contraire, il s'agira d'un manque de travail certain, ou que le niveau choisi n'est pas le bon. Là, le rôle de l'éducateur est important puisqu'en plus d'être pédagogue, il lui faut aussi de la psychologie.

Croyez bien que ceci n'est pas une élucubration spirituelle ! J'ai suffisamment rencontré, au cours de ma carrière, de difficultés — musicales, entendez-le bien — pour savoir que seul un travail opiniâtre permet d'obtenir un résultat positif.

Les virtuoses que vous entendez s'y sont employés, croyez-le, et il n'est pas une seule note qui ne soit travaillée, mise en place avec sa valeur propre. C'est ce qui aboutit à une quasi perfection.

Chez l'amateur, il doit en être de même, sur le fond, car il ne s'agit pas d'interpréter un concerto de Beethoven ou de Schumann, l'œuvre proposée l'est en fonction des capacités du jeune artiste. Elle doit être traitée, en conséquence, pour en obtenir le maximum de qualité.

Je souhaite que ces quelques lignes donnent à ceux qui aiment, apprécient, enseignent et travaillent la musique matière à réfléchir.

André AMELLER.

Le basson

instrument

par Pierre Ganzoinat

• Suite du précédent numéro

Ce n'est que vers 1770 que les facteurs d'instruments s'intéressent aux bassons. C'est vraiment la grande évolution qui commence.

Suivons donc rapidement cette évolution à travers les grandes étapes :

1692 : Colin Hotteterre et son fils Jean avec Roset (qui fabriqua le cervelas) furent les premiers facteurs français. Puis, peu de modifications jusqu'en 1769.

1769 : Delusse fit un basson soprano à sept clés.

1780 : Rigibo, de Lille, basson russe.

1782 : Porthaux, inventeur d'un bocal en bois (trop fragile).

1788 : Savary, inventeur d'une petite branche à coulisse (pour l'accord).

1808 : Simiot, de Lyon, ajouta une pompe d'accord à la petite branche et supprima le bouchon de liège pour le remplacer par une plaque de métal.

1818 : Alary fabrique un basson en cuivre.

1825 : Pezé construisit le premier contrebasson français.

• Suite page 2



ANDRÉ AMELLÉR : LA DERNIÈRE PAGE D'UNE PARTITION DE 28 ANS...

* Nous reproduisons en page 4 in extenso l'article de M. Michel Huvet sur l'ultime concert de la Société des Concerts du Conservatoire, donné à Dijon, le mercredi 1^{er} avril 1981, sous la direction du Président André Amellér.



André Amellér, très ému, salue une dernière fois le public dijonnais.

(Photo J.-F. Bosset)

Le basson

• Suite de la page 1

C'était également le début de travaux de la maison Buffet-Crampon.

1827 : Savary le Jeune fabriqua un basson « ottavina ».

1832 : Winnen, une variété de basson, le bassonore. Adolf

Sax, à cette époque, remplacera les trous par des clés.

1845 : Buffet, à l'aide de Jancourt (bassoniste), transformera les clés dites à bascule par des clés à tringle. C'est une importante réalisation pour le mécanisme qui subsiste encore de nos jours.

1851 : Adolf Sax construisit des bassons en métal.

1853 : Galender (successeur de Savary) fabriqua un basson militaire en si b : le galendronome.

1855 : Triebert modifiera la perce et appliquera le système

« Boehm » ; système que l'on trouve sur les flûtes ou les clarinettes. Il consiste à fermer ou à ouvrir plusieurs clés avec un seul doigt et simplifie considérablement la technique. C'est un insuccès. Les causes en sont la sonorité trop différente, le manque d'ampleur, la complication du mé-

canisme et le prix trop élevé : 1.000 F, alors qu'à l'époque, un instrument valait 180 F à 200 F. Triebert sera aussi l'inventeur d'une boîte à charnière pour la culasse.

1875 : Goumas, Buffet et Jancourt, alors professeurs au conservatoire, travailleront à la réalisation d'anneaux mobiles et de plateaux. Le basson a vingt-deux clés.

Evette et Scharffer (maison Goumas et Buffet) ajouteront des rouleaux aux clés et doubleront la petite branche d'ébonite. C'est notre basson actuel.

1889 : Lecomte construisit un basson tout en métal (maillachort), même perce, même mécanisme. Il était plus léger mais la sonorité était trop proche de celle du saxophone.

Enfin, Buffet à l'aide de Fernand Oubradous, puis de Maurice Allard, actuel professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris, continuera la recherche sur les clés, la technique et... l'évolution normale du basson baroque donnera notre basson actuel.

Déjà en 1847, à l'aide de Jancourt, Buffet a essayé le système Boehm, mais Jancourt écrit à ce sujet : « Nous avons été obligés de renoncer, le son se trouvait trop dénaturé et ne ressemblait plus au véritable basson. »

Rappelons que Triebert avait échoué pour les mêmes raisons. Nous pouvons penser que cette décision permit alors à la maison Buffet de rester dans le respect du basson d'origine.

La fabrication à l'étranger

La Belgique (maisons Mahillon et Albert Frères, de Bruxelles) et l'Italie (maisons Maino et Orsi, de Milan ; Giorgi et Schaffner de Florence) fabriquèrent des bassons à peu près du même système que le basson français.

Le basson allemand, avec la facture de Karl Almenröder, diffère beaucoup du basson français, tant par sa sonorité que sa perce et son mécanisme.

Le principal facteur moderne allemand est Heckel, de Biebrich-sur-Rhin.

Pourquoi ces bassons sont-ils si différents ? Uniquement à cause de deux facteurs dont les noms sont à retenir :

Buffet, pour le basson français, qui reste dans l'esprit du basson baroque.

Heckel, facteur allemand, qui, en s'inspirant du système Boehm fera perdre à l'instrument son timbre d'origine.

Le nouveau basson Buffet-Crampon

Réf. 5013 - modèle « 35 RC »

LA PERCE : Cette

nouvelle perce est l'aboutissement de patientes recherches dans l'équilibre des différentes parties de l'instrument. La sonorité, la souplesse, la facilité y ont beaucoup gagné.

LE BOCAL : Monté sur un nouveau mandrin, la densité et l'épaisseur du métal sont modifiés, facilitant l'émission, notamment du grave.

Trois longueurs — deux cambrures : traditionnelle en S ou nouvelle en L.

LA NOUVELLE CLÉ DE BOCAL : Elle est désormais pourvue d'un nouveau système d'entraînement : au lieu d'être libérée, comme à ses débuts, elle est poussée par les clés du pouce et du 5ème doigt, ce qui évite le léger temps mort.

3ème DOIGT MAIN GAUCHE : Nouvelle clé de résonance qui conforte et ajuste les mi^b, mi, fa, fa#.

LE « CROISSANT » : permet l'ouverture idéale, que le doigt ne garantissait pas toujours, favorable aux émissions PP et FF des fa#, sol, ré, mi^b etc.

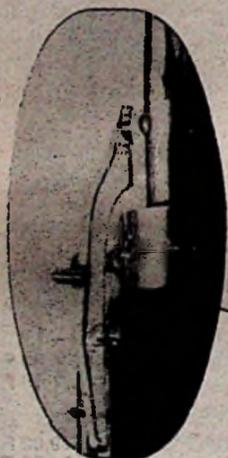
LE MI GRAVE : Il est plus haut grâce à un trou plus important (sous la clé de ré grave), un peu déplacé vers l'intérieur de la grande branche, avec avantage de levée.

LE PLATEAU DE LA CLÉ DE FA GRAVE : (5ème doigt main droite) Il est plus large pour faciliter la trille fa# sol# grave.

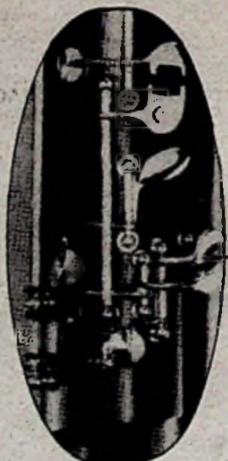
DEUX CLÉS D'ACCORD : Pour le sol grave :

Pouce main droite - Pour le sol# grave :

doigt main droite.



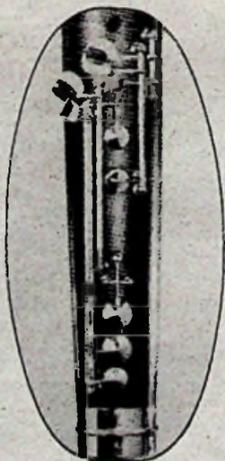
nouvelle clé de bocal



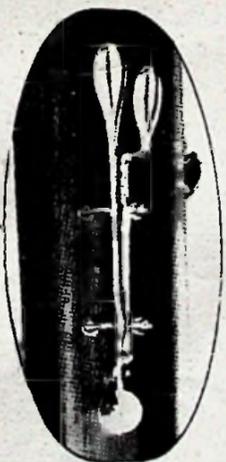
clé de résonance mi^b et mi



le « croissant »



clé de correction sol# grave



clé d'accord sol grave



5, RUE MAURICE-BERTEAUX
F-78200 MANTES-LA-VILLE

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

C'est une bifurcation, puisque les deux instruments subsisteront.

Le contrebasson : il daterait de la fin du XVI^e siècle et aurait été créé par un Allemand.

C'est probablement Haendel qui, le premier, employa le contrebasson dans son orchestration.

On le trouve dans l'hymne du couronnement 1727.

Les doigtés sont différents de ceux du basson.

La musique s'écrit comme pour ce dernier, mais sonne une octave plus bas.

C'est l'instrument le plus grave de l'orchestre (plus grave que la contrebasse à cordes).

Il mesure 5,93 m et est fréquemment employé à l'orchestre.

Le Sarrusophone est un autre instrument à anche double. Il fut construit en 1856, par Gautrot, et fut appelé ainsi en témoignage de reconnaissance à son ami Sarrus, chef de musique au 13^e de ligne.

C'est lui qui eut l'idée de mettre une anche double sur un tube métallique conique.

On en trouvait neuf tailles, depuis le soprano jusqu'à la contrebasse.

Ils étaient destinés à remplacer les hautbois et les bassons dans les musiques militaires. Le doigté en était facile (système Boehm).

Le sarrusophone a été abandonné à l'orchestre symphonique mais subsiste encore dans certaines fanfares.

C'est Adolf Sax qui le fit supprimer. Il était tout puissant à l'époque et estimant qu'il allait être lésé dans ses intérêts, entreprit de présenter la sarrusophone comme une contrefaçon du saxophone.

Il gagna son procès et le fit exclure.

Pourtant de nombreux compositeurs constituent à écrire pour cet instrument en notant dans l'orchestration : sarrusophone ml b ou contrebasson.

Parlons de l'anche et du musicien

L'anche est une partie primordiale de l'instrument. C'est d'elle que dépend la qualité du son.

Sur l'anche, les travaux d'acoustique et scientifiques sont très rares et nous sommes perplexes face aux problèmes innombrables et incessants que posent les anches doubles (la fabrication de l'anche fera l'objet d'un prochain article).

C'est un véritable baromètre : une anche gonfle à la pluie, se ferme au gel, les côtés s'ouvrent quand il neige, etc., de ce fait, tous les bassonistes doivent savoir arranger leurs anches.

**ABONNEZ-VOUS,
FAITES ABONNER
VOS SOCIÉTÉS !**

Votre journal est le journal officiel de la Confédération Musicale de France

Très peu les montent eux-mêmes, laissant ce travail, aux résultats très incertains, à quelques spécialistes.

L'instrumentiste joue aussi un rôle important. Pour la qualité du son, il ne faut pas oublier que la cavité buccale, la denture, les muscles faciaux tiennent une place prépondérante. C'est pour-

quoi, la même anche sur le même basson ne donne pas le même son avec des musiciens différents.

L'acoustique de la salle a aussi son importance et le musicien doit s'adapter quand il change d'instrument, d'anche ou de salle.

Voici des éléments qu'il est bon d'avoir en tête lorsque l'on parle de bassoniste.

EDITIONS COMBRE

Consortium musical

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

INSTRUMENTS A VENT

DUOS, TRIOS, QUATUORS

FLEGIER
BONVALET
BROWN

Trio (hautbois, clarinette, basson).
Souvenir - Canzone (flûte et clarinette si b).
Parmi les prés - Parmi les collines et les vallées (flûte, hautbois et clarinette) si b.

DEPELSENAIRE J.-M.

Dialogue avec la nuit (cor, trompette, trombone ou 3 trombones)

DEPELSENAIRE J.-M.

Petit concert à quatre (flûte, trompette, saxo alto, clarinette).

DEPELSENAIRE J.-M.

Trio-surprise (saxo, trompette, clarinette).

FIEVET P.

Fantoches (cornet, bugle, saxo alto).

NABERT

2 Métaboles (flûte, hautbois et basson).

QUERAT M.

Lied - Canonica (flûte ou hautbois et saxo alto).

SICHLER J.

Les enfantines (quatuor à vent).

SICHLER J.

Trio d'anches (hautbois, basson, clarinette).

DEPELSENAIRE J.-M.

Kaléidoscope (2 clarinettes, basson, hautbois).

PHILLIPS R.

Tarentelle - Fugue (quatuor de saxo ou flûte, hautbois, clarinette, basson).



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.00.74



ŒUVRES pour Basson d'André AMELLER

Pour BASSON et PIANO

EDITIONS

FAGOTIN

PETERS - LONDRES

GASPESIE (Belle Province)

LEDUC - PARIS

A LA FRANÇAISE

TRANSATLANTIQUES - PARIS

3 pièces pour Quintette à Vent

ALPHONSE LEDUC

MUSIQUE DE CHAMBRE AVEC BASSON

Extraits de notre catalogue :

TRIOS

Bonneau. TROIS NOELS ANCIENS, hautbois, cor anglais (ou clarinette) et basson 20,30 F
Boutry. DIVERTISSEMENTS en trois mouvements, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 42,30 F
Parties..... 53,50 F

Bozza. SERENADE EN TRIO, flûte, clarinette et basson.
Partition..... 23,70 F
Parties..... 36,00 F

SUITE BRÈVE EN TRIO, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 36,00 F
Parties..... 46,80 F

Dubois (P.M.). TRIO D'ANCHES, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 36,00 F
Parties..... 58,70 F

Husa. DEUX PRÉLUDES, flûte, clarinette et basson.
Partition..... 29,90 F
Parties..... 29,90 F

Rueff. TROIS PIÈCES, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 36,00 F
Parties..... 29,90 F

Vachey. QUATRE INSTANTANÉS, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 28,30 F
Parties..... 42,30 F

QUATUORS

Bitsch. DIVERTISSEMENT, flûte, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 46,80 F
Parties..... 70,10 F

Bozza. TROIS PIÈCES POUR UNE MUSIQUE DE NUIT, flûte, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 29,90 F
Parties..... 36,00 F

SÉRÉNADE, flûte, hautbois, clarinette et basson.
Partition..... 28,30 F
Parties..... 36,00 F

Dubois (P.M.). LES TROIS MOUSQUETAIRES, hautbois, clarinette si b, saxophone alto et basson.
Partition..... 42,30 F
Parties..... 46,80 F

Louvier. CINQ PORTRAITS ET UNE IMAGE pour saxophone et trio d'anches (hautbois, clarinette et basson).
Partition..... 50,10 F

Catalogue complet sur demande

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchéiée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye,
au CENTRE NATIONAL
DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42

La dernière page d'une partition de 28 ans...

• Suite de la première page

Vingt-huit ans après avoir donné son premier concert à Dijon, jour pour jour, André Amellér est monté pour une ultime fois au pupitre de la Société des concerts du conservatoire. Avec le même programme : la délicate ouverture des « Indes galantes », de Rameau ; la nostalgique « Pelléas », de Fauré ; la difficile « Havanaise », de Saint-Saëns ; l'incomparable « Ma Mère l'Oye », de Ravel, et ses propres « Esquisses pour le théâtre » qu'avaient créées Paul Paray et les concerts Colonne, en 1947. Il n'y a ajouté que la dernière de ses œuvres, un émouvant « Adagio pour violon et orchestre à vent », dédié au violoniste dijonnais Georges Arellano, qui fut l'autre héros de cette soirée historique.

Ainsi donc, on ne verra plus André Amellér sauter lestement sur l'estrade de direction, ses cheveux blanchis voler au gré de la musique, ses gestes électrisés par des tempi rapi-

des, ou cette façon qu'il avait de diriger un mouvement lent sans baguette, la main souple et caressante au-dessus de l'orchestre, l'œil suivant acrobatiquement le soliste par-dessous le bras levé... Mais pour avoir conclu ainsi, majestueusement et avec tant de brio, une carrière unique, il restera ce musicien aux mille talents, à la sensibilité communicative, ce compositeur pointilliste et subtil, ce chef convaincant qui, ce mercredi soir, a été ovationné pendant dix longues minutes, par les mélomanes dijonnais et par les musiciens eux-mêmes dont la formation, elle aussi, pourrait bien être en fin de carrière.

J'ai dit que Georges Arellano avait été le second héros du soir. Symbole que ce violon solo jouant au nom de tous les autres, et avec quelle virtuosité. La « Havanaise » est une œuvre périlleuse : elle a glissé sous les doigts du soliste comme un enchantement. Sonorité fine et pure, coup d'archet subtil et dosé, virtuosité dépassée. De même que dans

l'« Adagio », d'André Amellér, le professeur a donné une leçon de musicalité en même temps que d'humanité.

Et il est vrai que ce concert avait tout pour émouvoir. Jamais l'orchestre ne fut aussi uni, aussi sûr, que dans le conte ravélien, véritable fresque orchestrale dont les parfums orientaux enivrent l'âme. Le crescendo final eût tiré les larmes des plus insensibles. Et la mort de Mélisande avait ce goût de « cœur serré » qui n'appartient qu'à Fauré. Des harpes aux cuivres, des bois aux cordes, il n'y eut en ce dernier soir qu'une seule respiration.

Et André Amellér a serré des mains, salué le balcon, l'orchestre, les galeries, les loges — vides ou pas — et présenté son successeur, Jean-Louis Gand. Point d'orgue. En la majeur, comme la dernière note de l'« Adagio ». La symphonie dijonnaise ne restera pas inachevée...

Michel HUVET.
(Voir aussi page 23)

Ce qu'il faut savoir...

... Pour votre information

• Le président André Amellér a été officiellement désigné comme membre du Conseil National de la Musique Populaire.

Le choix d'un membre lui a été laissé, et c'est avec le plus grand plaisir qu'il a désigné M. François Villatte, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, pour assister avec lui aux prochains Conseils qui se tiendront à la Direction de la Musique, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

• Nous avons le plaisir de publier ci-dessous le curriculum vitae de M. Claude Pichaureau, qui succède à M. Désiré Dondeyne à la direction de la Musique des Gardiens de la Paix.

Claude Pichaureau, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Au cours de ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, de 1952 à 1969, Claude Pichaureau reçoit de nombreuses distinctions, dont Six Premiers Prix, notamment pour la Composition et la Direction d'orchestre.

Il réalise sa carrière, tour à tour comme musicien d'orchestre (Tromboniste), Professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Boulogne-Billancourt, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Limoges, et Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, tout en poursuivant une double activité de Compositeur et de Chef d'orchestre, en France et à l'Etranger.

On peut citer principalement :

- La création de son Diptyque « l'Eau et le Feu ».
- « La Grande Menace », par l'Orchestre de Paris.
- Une longue tournée en Amérique du Sud avec Liane Daydee et le Grand Ballet Classique de France.

— La création en Belgique d'un spectacle chorégraphique avec Janine Charrat : « Aranfa ».

— La composition d'une vingtaine d'Œuvres de Musique de Chambre et Symphonique, toutes créées par les plus grands solistes, la Radio-Télévision Française (Paris - Strasbourg - Lille - Nice), l'Orchestre

de Paris, les Concerts Lamoureux, l'Orchestre Philharmonique de Bucarest...

La polyvalence de Claude Pichaureau le conduit, en 1981, parallèlement à la Chaire au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, à prendre la Direction de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

PRIX DE COMPOSITION MUSICALE BEATRICE DE SAVOIE

— L'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Savoie a organisé un concours de compositions musicales pour orchestre d'harmonie, fanfare, chorale, orchestre d'accordéons, batterie fanfare.

Ce concours sert à attribuer le Prix Béatrice de Savoie, accordé par le Conseil Général de la Savoie.

Le concours était ouvert à tous les compositeurs domiciliés en Savoie, sans limite d'âge, ou ayant marqué un intérêt à l'Union Départementale. Ne sont admises que les œuvres d'auteurs vivants.

Le Jury du Prix Béatrice de Savoie s'est réuni au siège de la C.M.F. le jeudi 28 mai à 10 heures.

Il était composé de MM. Charles Jay, Grand Prix de Rome ; Serge Lancen, Grand Prix de Rome ; Michel Peus, Professeur au Conservatoire de Perpignan et Directeur de l'Harmonie ; Joseph Muller, Directeur de Chorale et Président de la Fédération des Chorales d'Alsace ; André Amellér, Premier Prix de

Composition du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Président de la Confédération Musicale de France.

Après étude des partitions, le Jury a décidé de ne pas attribuer de 1^{er} Prix.

Il a décerné :

— Un 2^e Prix à l'œuvre « La Dormeuse », de M. Edmond Cesari.



— Un 3^e Prix à « Maurienne toujours », de M. Georges Brun.



CONGRES INTERNATIONAL DE LA CLARINETTE A PARIS Du 27 juillet au 31 juillet 1981

Il se tiendra au théâtre de la Cité Universitaire, boulevard Jourdan, à Paris (14^e), du lundi au vendredi inclus, de 9 à 12 heures, et de 14 à 17 heures, avec un concert en soirée. Il comportera, dans ses sessions journalières, des conférences et des récitals, donnés par des clarinettes éminents, de renommée mondiale.

MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

CONCERTS ORGANISES PAR LA VILLE DE PARIS

JUILLET 1981

Vendredi 17 à 20 h 30 : Square Carpeaux, Paris XVIII^e, Batterie-Fanfare.

Samedi 18 à 20 h 30 : Parc Montsouris, Paris XIV^e, Harmonie.

Mardi 21 à 20 h 30 : Square Auguste-Blanqui, Paris XIII^e, Batterie-Fanfare.

Samedi 25 à 16 heures : Champ-de-Mars, Harmonie plus Batterie-Fanfare.

Dimanche 26 à 16 heures : Bagatelle, Harmonie.

SEPTEMBRE 1981

Mardi 8 à 20 h 30 : Parc Montsouris, Paris XIV^e, Batterie-Fanfare.

Vendredi 11 à 20 h 30 : Square Maurice-Gardette, Paris XI^e, Harmonie.

Mardi 15 à 15 h 30 : Champ-de-Mars, Batterie-Fanfare.

Vendredi 18 à 20 h 30 : Arènes de Lutèce, Harmonie.

Mercredi 23 à 20 h 30 : Square des Vosges, Paris IV^e, Batterie-Fanfare.

Vendredi 25 à 15 h 30 : Buttes-Chaumont, Harmonie.

LES CONCERTS A VICHY pendant la saison thermale 1981

Animation musicale par le Conservatoire de musique de Vichy, au Grand Casino, Salle Napoléon III (réalisée par André Relin).

Juillet : les 2, 4, 7, 9 et 11 à 16 heures. Le 30 à 21 heures.

Août : le 27 à 21 heures et les 28 et 30 à 16 heures.

Septembre : les 1^{er}, 3, 5, 8, 10 et 12 à 16 heures.

Concerts de l'Orchestre symphonique de la Ville de Vichy (Direction Jean Fonta et André Relin).

JUILLET

Kiosque de la Source de l'Hôpital : les 17, 19, 22, 23 et 26 à 16 heures.

Véranda du Grand-Casino : le 16 à 21 heures.

Théâtre du Grand-Casino : le 25 à 20 h 30.

Concours de Chant de la Ville de Vichy, organisé par la Cantatrice Christiane Castelli, sous la présidence de M^e Henri Sauguet, Membre de l'Institut (Orchestre sous la Direction de Jean Dousard et de Jean Fonta).

AOÛT

Kiosque de la Source de l'Hôpital : les 15, 16, 18, 20, 23 et 26 à 16 heures.

Véranda du Grand-Casino : les 13, 21 et 25 à 21 heures.

Concerts de l'Harmonie Municipale de Vichy (Direction Jean Fonta).

Kiosque de la Source de l'Hôpital :

Juillet : les 6, 13, 20 et 27 à 21 heures.

Août : les 4, 10, 17, 24 et 31 à 21 heures.

Septembre : les 7 et 14 à 21 heures.

Festival Lyrique et Musical de Vichy au Grand Casino.

Du 25 juillet au 14 août, avec le concours du Grand Théâtre de Bordeaux (Direction : Gérard Boireau) et l'Orchestre Symphonique de Rouen (Direction : Paul Ethuin).

(Œuvres lyriques - Ballets - Concerts - Récitals - Conférences.)

Demander le programme spécial.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION

SPECIALISTE DES INSTRUMENTS A VENT

Il y a cinquante ans...

Les sociétés musicales

1° Les Fédérations et Unions de Sociétés Musicales

FEDERATION MUSICALE DE FRANCE
Siège social : 22, rue Rochechouart (IX^e)

But. — Répondre et favoriser l'art musical, prendre en main la défense des intérêts communs.

Avantages. — Droit au tarif de faveur de la Société des Auteurs. Compositeurs et Editeurs de musique. — Droit aux récompenses accordées aux anciens sociétaires ayant 35 ans de présence dans une ou plusieurs sociétés. — Droit au contrat d'assurances contre les accidents, etc.

Comité central (formé de un délégué désigné par chacune des Fédérations affiliées et de 14 membres élus par le Congrès.

BUREAU :

Président : Clérissé (E.), 43, rue Villaine, à Evreux (Eure).

Vice-présidents : Wattinne, 8, rue Gaspard, Tourcoing (Nord); Brévannes, 19, rue Froment, Paris (XI^e).

Secrétaire général : E. Morisson, 5, rue de l'Héronnière, Nantes.

Trésorier : Brun, 5, rue Chalmel, Troyes.

Secrétaires : Bongard, 99, rue Avisséau, Tours; Delvigne, villa La Lyre, avenue des Moulins, Pornichet; Housiaux, 34, rue du Château, Lille.

DELEGUES DES FEDERATIONS :

Afrique du Nord : MM. Alfred Petit; **Alsace :** E. Dupont, président; **Association des Sociétés Chorales d'Alsace :** A. Géhin; **Société de Musique d'Alsace-Lorraine :** A. Schaufli, président; et X. Schmitt, directeur; **Mandolines d'Alsace :** F. Kirsten, président; **Ardennes :** Arthur Carré, président; **Aube et Haute-Marne :** G. Brun, président; **Bouches-du-Rhône :** A. Gibon, président; **Bretagne et Anjou :** E. Morisson, président; **Centre :** docteur Berger, vice-président; **Charentes :** Chauvin; **Côte-d'Or :** G. Richard, président; **Franche-Comté :** L. Schumacher, président; **Haute-Garonne :** Cadaux, trésorier; **Indre :** A. Jahan, président; **Indre-et-Loire :** Doublet, trésorier; **Loire et Haute-Loire :** Ch. Drevon, président; **Marne, Alsne et Meuse :** E. Petit, vice-président; **Mayenne :** L.-J. de Schepper, président; **Midi :** F. Senegas, vice-président; **Moselle, Meurthe-et-Moselle :** Hentzen, président; **Nord et Pas-de-Calais :** Chavatte, vice-président;

FEDERATIONS REGIONALES OU DEPARTEMENTALES AFFILIEES

Afrique du Nord (Alger, Constantine, Oran, Tunisie et Maroc).

Siège social : Mairie d'Alger.

Président : R. de Galland, 100, boulevard Bru, Alger.

Secrétaire : Pico, Alger.

Trésorier : Agius, 7, rue Sadi-Carnot, Alger.

Alsne :

Siège social : Hôtel de ville, Laon.

Président : Emile Dupont, Flavay-le-Martel.

Secrétaire général : Edmond Bécard, Laon.

Trésorier : Lucien Briquet.

Alsace (Association des Sociétés chorales). (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle).

L'Association des Sociétés chorales d'Alsace, fondée en

1855 et que les autorités allemandes avaient dissoute en 1887, a été définitivement et officiellement reconstituée en 1920.

LISTE DES MEMBRES ELUS :

MM. Bongard, 99, rue Avisséau, Tours; Celos, Hôtel du Lion-d'Or, Bernay (Eure); Delvigne, villa « La Lyre », avenue des Moulins, Pornichet; A. Géhin, 97, faubourg de Colmar, Mulhouse; G. Housiaux, 34, rue du Château, Lille; E. Levasseur, 1, rue Foyatier, Paris (XVIII^e); J. Lignon, 56, allées Paul-Riquet, Béziers; Manaut, 35 bis, rue de la Cloche, Tourcoing; G. Mouchet, 27, rue Véron, Paris (XVIII^e); Robert, 15, rue Constantine, Lyon; F. Sali, à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne); Vernaede, 23, rue de Turin, Paris (VIII^e); Vernaison, 57, cours Morand, Lyon; Wattinne, 8, rue Gaspard, Tourcoing.

COMMISSION ARTISTIQUE :

MM. Audiger, Paris; G. Balay, Paris; E. Barat, Paris; Bayer, Paris; L. Blémant, Paris; Bongard, Tours; Paul Brévannes, Paris; G. Brun, Troyes; Chillemont, Paris; L. Chomel, Paris; E. Clérissé, Evreux; G. Corroyez, Versailles; Marc Delmas, Paris; Delvigne, Pornichet; Pierre Dupont, Paris; Th. Dureau, Paris; Paul Fauchet, Paris; H. Fernand, Paris; Froment, Paris; Galon, Paris; Gaudetroy, Courrières; René Guillou, Paris; Hauchard, Paris; Housiaux, Lille; Hubert, Paris; Hyard, Paris; Levasseur, Andeville (Oise); Lévéque, Paris; E. Morisson, Nantes; G. Mouchet, Paris; R. Pech, Paris; M. Perrier, Paris; Poirier, Paris; Rivolier, Paris; Paul Rougnon, Paris; F. Sali, Vaires-sur-Marne; de Schepper, Château-Gontier; A.H. Sélim, Le Vésinet; A. Soyer, Paris; Vernaede, Paris; Paul Vidal, Paris; Ch. Wattinne, Tourcoing.

COMITE :

Présidents d'honneur : le Général Fetter et le Professeur Oberdœffer, I. Palmes académiques.

Président effectif : Wach (Jules), président de la chorale Concordia-Argentina de Strasbourg.

Vice-président : Meyer-Favre, de Mulhouse.

Secrétaire : Wantz (Albert), Palmes académiques, de Strasbourg.

Trésorier : Geller (Joseph), de Strasbourg.

Bibliothécaire : Barth, de Schillingheim.

Assesseurs : Derendinger, Haguenu; Mathéus, Graffenstaden; Ziegler, Sélestat; Brunner (Joseph), Altkirch; Geiger, Colmar; Gréiner, Ribeauvillé; Scheurer (Albert), Thann; Welti, Guebwiller.

COMMISSION DE MUSIQUE :

Président : Oberdœffer, I. Palmes académiques.

Membres : Jung (J.), Dammert, Géhin (Auguste), Palmes académiques, Gross (R.), Cron.

SOCIETES DE MANDOLINES

(Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle)
Siège social : Strasbourg

Président : Frédéric Kirsten, rue des Hallebardes, Strasbourg.

Secrétaire général : Alphonse Eckhardt, 31, rue du Syphon, Mulhouse.

Trésorier : Joseph Kuster, 19, Michelfelden, Saint-Louis.

FEDERATION DES SOCIETES DE MUSIQUE

Siège social : Strasbourg

Président : Schaufli, président de la « Cecilia » de Saverne.

Directeur général : Schmitt (Xavier), directeur de la « Fantase Sellénick Vogesia » de Strasbourg.

Secrétaire : Louis Hatsch, rue Sainte-Madeleine, Strasbourg.

Trésoriers : Joseph Ballinger, 55, rue des Vosges, Strasbourg.

Ardennes :

Siège social : Mairie de Charleville.

Président : Carré (A.), à Nouzon.

Vice-présidents : Condette, à Sedan; Gobinet, à Reihel.

Secrétaire général : Petitqueux, place de la République, à Mézières.

Trésorier : Sibenaler (A.), à Mohon.

Aube et Haute-Marne :

Siège social : 5, rue Chalmel, Troyes.

Président : Brun, 5, rue Chalmel, Troyes.

Secrétaire : Riché Charles, à Macey, par Sainte-Savine (Aube).

Trésorier : Raynaud, 6, rue Charles-Gros, Troyes.

Bouches-du-Rhône :

Siège social : 50, boulevard Dugommier.

Président : Gibon (andré), Asile Saint-Pierre, à Marseillc.

Vice-présidents : E. Long, 9, rue Sébastopol; J. Audran, 22, rue Fortuné-Jourdan.

Secrétaire général : Gobert, 3, rue Léon-Meissère, Saint-Barnabé, Marseille.

Secrétaire : Meissel, 3, trav. Sicori, Saint-Just.

Secrétaire adjoint : Th. Nel, campagne Blanchard, 4, chemin des Ayyalades, Saint-Louis.

Trésorier général : II. Castinel, 174, boulevard de la Madeleine, Marseille.

Receveur : Uille-Grand, 36, boulevard Baillc.

Syndic : R. Carvin, 51, rue des Petites-Maries.

Archivistes : Negrel, 11, rue Enjouvant, Mazargues; Bourelly, 8, rue d'Entrecastaud, Mazargues.

Bretagne et Anjou (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan) :

Siège social : 5, rue de l'Héronnière, Nantes.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE :

Président : M. Morisson (E.), ancien directeur, fondateur du « Choral Nantais », 5, rue de l'Héronnière, Nantes.

Vice-présidents :

Côtes-du-Nord : M. Bameulle, président de la Musique Municipale, Dinan.

Finistère : M. Desmarcq, directeur de la Musique Municipale, Brest.

Ile-et-Vilaine : M. Castel, secrétaire de la Musique Municipale, Rennes.

Loire-Inférieure : M. Roger, directeur de l'Avenir Musical, Nantes.

Maine-et-Loire : M. Aguilé, président de l'Orphéon « Sainte-Cécile », Cholet.

Morbihan : M. Maublanc, ancien directeur du « Choral Lorientais », Lorient.

Secrétaire général : F. Delvigne, directeur de la « Lyre », villa « La Lyre », avenue des Moulins, Pornichet.

Secrétaires : MM. Boisdé, fondateur du Choral « Sainte-Cécile », à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure); Dauteloup, directeur du Cercle Choral Mixte, Fougères (Ile-et-Vilaine).

Trésorier : M. Huchet, directeur de l'Harmonie « La Concorde », Nantes.

Membres : MM. Bretonnière, sous-directeur de l'Union Philharmonique, Nantes; Gautier, directeur de la Musique Municipale, Lorient; Gilbert, directeur de l'Harmonie Choletaise, Cholet; Kerhoas, ancien directeur de la Musique Municipale, Morlaix; Lacroque, directeur de la Musique Municipale, Lamballe (Côtes-du-Nord); Rossignol, vice-président de l'Union Musicale, Segré (Maine-et-Loire).

Centre (Allier, Cantal, Creuse, Nièvre, Puy-de-Dôme et Saône-et-Loire) :

Siège social : Café Riche, à Montluçon.

Président : Bourbié, I. Palmes académiques, croix de guerre, directeur de l'Harmonie municipale, Vichy.

Vice-présidents : Wallon I., Palmes académiques, place de la Petite-Vitesse, Vichy; Jouannet, Palmes académiques, directeur de l'Espérance Aubusson; Bendell, Palmes académiques; directeur de la Corbigeoise, Corbigny; Berger, président de la Philharmonique, rue des Grammonts, Thiers.

Secrétaire général : Boilard, Palmes académiques, président de la Chorale de Moulins, 1, route de Lyon, à Moulins.

Secrétaire adjoint : Lafanchère, Palmes académiques, 32, quai Favières, Montluçon.

Trésorier archiviste : Mousset, I. Palmes académiques, 1, rue Saint-Nicolas, à Montluçon.

Trésorier adjoint : Thévenot, Palmes académiques, rue Joseph-Coppin, à Montluçon.

Charentes, Angoumois et Saintonge (Charente et Charente Int.) :

Siège social : Angoulême.

Président : Dubois Henri, 29, rue d'Austerlitz, Angoulême.

Secrétaire général : Vigneaud Henri, 16, rue des Trois-Notre-Dames, Angoulême.

Trésorier : Bonneau René, 10, rue Jeanne-d'Arc, Angoulême.

Côte-d'Or :

Président : Richard Georges, place Darcy, Dijon.

Secrétaire : Thircui-Lefrère, 11, chemin de la Fontaine-Baudry, Dijon.

Trésorier : Barlogio, 41, rue Amiral-Roussin, Dijon.

Franche-Comté et Territoire de Belfort (Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort).

Siège social : Montbéliard (Doubs).

Président : Schumacher Louis, I. Palmes académiques, 31, avenue Jean-Jaurès, Belfort.

Secrétaire : A. Moraveck, 8, rue de Strasbourg, Belfort.

Trésorier : A. Chatelain, Charquemont (Doubs).

Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées :

Siège social : Conservatoire de Musique, Toulouse.

Président : Girou, Villefranche.

Vice-président : Loué, Toulouse.

Secrétaire général : docteur Boyer.

Secrétaire adjoint : Douzon, rue Boulbonne, Toulouse.

Trésorier : Cadaux Charles, 16, place des Pénitents, Toulouse.

Indre :

Siège social : Châteauroux, 2, avenue de l'Ambulance.

Président : Jaban Albert, Ecueillé.

Vice-président : Hautreux, Argenton.

Secrétaire trésorier : Siboulet, Argenton, 2, avenue de l'Ambulance.

Indre-et-Loire :

Président : Doublet, 33, rue du Commerce, Tours.

Vice-présidents : Bongard, Jude, Cauchie, Thibault.

Secrétaire général : Sablayrolles, Saint-Symphorien.

Secrétaire adjoint : Chesneau.

Archiviste : Desbois.

Membres : Archambault, Blin, Brisard, Coullion, Gasser, Guyon, Messire, Monmousseau, Renard, Rocheron, Strady, Travers, Vassé.

Loire et Haute-Loire :

Siège social : 24, rue Rouget-de-l'Isle, Saint-Etienne.

Président : Drevon Ch., 20, rue de Charlieu, Roanne.

Secrétaire : Poyaud, 32, rue de la Bourse, Saint-Etienne.

Trésorier : Ferrier, 2, place Jules-Guesde, Saint-Etienne.

Marne (Alsne et Meuse) :

Siège social : Hôtel de ville, Reims.

Président : Dizi, 185, avenue Jean-Jaurès.

Vice-présidents : Lobgeois, 81, rue de la Neuville; Petit, 67, rue Chanzy.

Secrétaire général : Lemoine A., 8, rue Souyn.

Secrétaire adjoint : Gaillard F.

Trésorier : Milon, 26, rue des Orphelins, Reims.

Trésorier adjoint : Bouché.

Archiviste : Gauthier P.

Mayenne (Union départementale des Sociétés musicales) :

Siège social : Hôtel de ville de Laval.

COMITE

Président : L. de Schepper, I. Palmes académiques, 15, rue Fouassier, Château-Gontier.

Vice-président : Leclerc, Palmes académiques, directeur de la Chorale « la Cigale », Laval.

• Suite page 6

Il y a cinquante ans...

• Suite de la page 5

Secrétaire-trésorier : Tardif Joseph, directeur de la Fanfare « Saint-Cécile » de Meslay.

Membres : Ecole Auguste, de Craon ; Collet, d'Evron ; Mortier, de Mayenne ; Förlin, d'Ernée ; Bienvenu, de Laval ; Goupil, de Villaines-la-Juhel.

Midi (Fédération des Sociétés musicales) :

Siège social : Béziers (Hérault), 56, allées Paul-Riquet.

Départements affiliés : Aude, Ariège, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn.

Bureau :

Président : Lignon Joseph, compositeur, chef de l'Harmonie républicaine de Coursan (Aude), de l'Harmonie « Les Enfants des Corbières » de Durban (Aude), de la Société Sainte-Cécile de Carcassonne, 6, allées Paul-Riquet, à Béziers.

Vice-présidents : Amigues Irénée, chef de de la Fanfare « l'Echo d'Alaric » de Complong (Aude), 26, rue de la Rivière, à Carcassonne (Aude) ; Senegas François, chef de l'Estudiantina biterroise de Béziers ; Froment Léon, compositeur, chef de la Chorale « la Lyre ruthénoise » de Rodez (Aveyron) ; Record Marius, chef de l'Harmonie « les Enfants Castrais » de Castres (Tarn) ; De Noell J., chef de l'Orphéon de Saint-Laurent-de-Cerdans (Pyrénées-Orientales) ; A. Arlhac, chef de la Lyre Beaucairoise, Beaucaire (Gard).

Secrétaire général : Arthur Pujol, chef de l'Orphéon de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), et de la Musique Municipale de Vernhet-les-Bains, à Rivesaltes (P.-O.).

Secrétaire adjoint : Pastre (Charles), chef de l'Orphéon Biterrois de Béziers.

Trésorier : Auguste Barthès, vice-président de la Chorale Sainte-Cécile de Nissan (Hérault).

Moselle et Meurthe-et-Moselle (Fédération des Sociétés musicales) :

Siège social : Moyeuve-Grande (Moselle).

COMITE ACTIF

Président : F. Hentzen, président d'honneur de l'Union Lorraine, Moyeuve-Grande.

Vice-président : Cahen, président de l'Union Philharmonique, Metz-Sablon.

Secrétaire : J. Schintgen, secrétaire de l'Harmonie Union Lorraine, Moyeuve-Grande.

Trésorier : J. Schmitt-Thomas, membre du Comité de l'Union Lorraine, Moyeuve-Grande.

Nord et Pas-de-Calais :

Fondée en 1903.

Placée sous le haut patronage du Ministre des Beaux-Arts. (Décision du 14 mars 1903.)

Siège social : Lille (Nord).

Secrétariat et administration : 34, rue du Château.

COMITE :

Président : Léon Manaut, I. Palmes académiques, croix de guerre 14-18, 39-45.

Vice-président des Orphéonistes « les Crick Sicks » de Tourcoing.

Vice-président pour le Nord : Henri Chavatte, I. Palmes académiques, directeur de la Fanfare des Forges et Acieries du Nord et de l'Est, Trith-le-Poirier (Nord).

Vice-président pour le Pas-de-Calais : Eugène Gaudetroy, I. Palmes académiques, croix de guerre 14-18, 39-45, directeur de la Fanfare de l'Usine, à Courrières.

Administrateur : Georges Housieaux, I. Palmes académiques, directeur de l'Harmonie des Mines d'Ostricourt, Lille.

Secrétaire-rapporteur général : Emile Camys, I. Palmes académiques, croix de guerre, directeur de l'Ecole nationale de musique de Calais.

Trésorier : Georges Carpentier, I. Palmes académiques, directeur de l'Harmonie l'Union Musicale de Seclin (Nord).

Commissaire général : Achille Laut, Légion d'honneur, président de la « Musique municipale de Calais ».

Normandie (Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Orne et Seine Inférieure).

Siège social : Evreux (Eure).

Président : Clérissse, directeur de la Musique Municipale, 43, rue Villaine, Evreux.

Vice-présidents : Célos, maire de Bernay ; Antore, directeur de

la Lyre druidique de Dreux ; Corbell, directeur de la Musique municipale de Vimoutiers ; Montagné, directeur de la Musique municipale de Vire ; Vallon, directeur de l'Harmonie de Saint-Lô ; Schmidt, directeur de la Musique municipale de Rouen.

Secrétaire Général : Plantarose, ex-directeur de l'Orphéon de Louviers.

Secrétaire adjoint : Dupin, secrétaire de la Fanfare Libre de Vernon.

Trésorier : Hazé, directeur de la Fanfare de La Croix-Saint-Leufroy.

Membres : Angot, directeur de la Symphonie et de la Lyre Aiglonne ; Audiger, Louviers ; Bénaud, Bonneville ; Bourdon, Beaumont-le-Roger ; Drapier, Argentan ; Chrétien, Beaumont-le-Roger ; Guimier, Gasny ; Guntz, Elbeuf ; Lainé, Forges-les-Eaux ; Langlois, Brionne ; Leblond, Vernon ; Le Cousley, Littry ; Malherbe, Francheville ; Martin, Caen ; Palanque, Chartres ; Pilate, Pont-Audemer ; Lefèvre (Sylla), Bernay ; Vallée, Neubourg ; Vallée, Randonnai ; Souchet, Bayeux.

Archiviste : Blot, Evreux.

Oise :

Siège social : Creil (Oise).

Président : Faïn, O. Légion d'honneur, 19, rue de Lancry, Compiègne.

Trésorier : Dufossé.

Secrétaire : Levasseur, 1, rue Foyattier, Paris (XVIII^e).

Secrétaire adjoint : Potelle, 61, rue Nationale, Méru.

Membres : Réty, Maumenée, Denier, Boileau, Légion d'honneur, Naquet, Fournival.

Orléanais (Loiret, Loir-et-cher et Cher) :

Siège social : Orléans.

Président : Boucault, I. Palmes académiques, Mareau-aux-Prés (Loiret).

Vice-présidents : R. Jolly, I. Palmes académiques ; D. Lelong et M. Moulet.

Secrétaire : Gras, 25, rue Denis-Papin, Blois.

Trésorier : Humbert, 26, rue d'Escures, Orléans.

Membres : Hurtault, Foucart, Marcel Lanson, Barnoux, Batard, E. Alfroy, Lebrun. E. Née.

Ouest (Charente Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne) :

Siège social : 8, rue de la République, Fontenay-le-Comte.

COMITE :

Président : Briand, président de l'Union musicale de La Châtaigneraie (Vendée).

Vice-présidents : Heller, trésorier de la Lyre Fontenaisienne (Vendée) ; Jcdet-Angibaud, président de la Société Chorale de La Rochelle (Charente-Inférieure) ; Touchon, président de l'Amicale de Chizé (Deux-Sèvres) ; Maze, Palmes académiques, O. I., président honoraire de la Société chorale de Châtelleraul.

Secrétaire général : Escurat, trésorier de l'Orphéon, de Fontenay-le-Comte.

Secrétaire adjoint : Feuillet, sous-directeur de la Lyre Fontenaisienne.

Trésorier général : A. Delaunay, secrétaire de la Lyre Fontenaisienne.

Membres : Thébaud, Palmes académiques, Guyonnet, I. Palmes académiques, Beaudout, Palmes académiques, Baty, Poulzol, Gourlin, Palmes académiques, Massat, Calmet, Palmes

académiques, Pharamond, Ouvrard, Gibaud, Palmes académiques, Tardé, Pallu, Valentine.

Rhône et Sud-Est :

Siège social : 15, rue de Constantine, Lyon.

Président : Robert (Léon), I. Palmes académiques.

Vice-présidents : Aurand, Vernaison, I. Palmes académiques, Auvergne, Palmes académiques.

Secrétaire général : Rolando.

Secrétaires : Veyron (A.), Tarpin, Palmes académiques, Regipas.

Trésorier : Reboux.

Membres : Gratry, Augros, Dousseau, Guillaud, Berger, Fructus, Boucharel, Laubaynier, Vittoz, Troncy.

Sarthe :

Siège social : Conservatoire de Musique, Le Mans.

Président : Perlat, Grand'Rue, Le Mans.

Vice-présidents : Paumier et Fouquet.

Secrétaire général : Faribault, 210, avenue Jean-Jaurès.

Trésorier : Babin, 75, rue Toussein, Le Mans.

Seine et Seine-et-Oise :

Siège social : 16, rue Saint-Séverin, Paris (V^e).

Secrétariat : 22, rue Lazar-Carnot, Clamart.

COMITE :

Président : Brévannes, directeur du choral mixte « L'Equerre de Paris », 19, rue Froment, Paris (XI^e).

Vice-présidents : Champeval, directeur de l'« Harmonie de Levallois-Perret » ; Bénard, de l'Orphéon de Sèvres.

Trésorier : Departout, 63, avenue Félix-Faure, Nanterre.

Secrétaires : Favier, Montrouche, Bunel.

Archiviste : Fauvel, de l'Union Musicale de Maisons-Laffitte.

Membres : Serbourse, Bombarde, Vessier, Bailly, Richet, Bunel, Greffin, Douhart, Poulain, Morelle.

Seine-et-Marne :

Siège social : 11, rue Saint-Barthélemy, Melun.

Président : Dumaine, 11, rue Saint-Barthélemy, Melun.

Secrétaire : Houdard, 8, rue Saint-Barthélemy.

Secrétaire adjoint : Lavigne.

Trésorier : Sauval.

Archiviste : Naudier, Chartrettes.

Somme :

Président : G. Bénard, I. Palme académique, 21, rue Gresset, Amiens.

Vice-présidents : Aug. Lecocq, Doullens ; Ph. Lelièvre, Conty.

Secrétaire général : Albert Dèche, Saint-Riquier.

Secrétaire adjoint : E. Collinet, Bray-sur-Somme.

Trésorier : G. Damagnez, Canadas.

Trésorier adjoint : E. Herbet, Cayeux-sur-Mer.

Membres : Braux, Abbeville ; Blanchard, Montdidier ; V. Boitel, Cerisy-Gailly ; A. Dauphin, Amiens ; Delacroix, Mézières-en-Santerre ; Fleury, Escarbotin ; E. Noël, Longueau ; Vasseur, L'Etoile.

Sud-Ouest (Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot-et-Garonne) :

Siège social : 52, cours Victor-Hugo, Bordeaux.

COMITE :

Président : A. Ségalas-Bérou, I. Palmes académiques, 34, rue-Sainte-Colombe, Bordeaux.

Vice-présidents : G. Boutifier, Palmes académiques ; G. Rondeau, Palmes académiques ; Li-paro.

Secrétaire général : A.-L. Mal-tête, 54, rue d'Arès, Bordeaux.

Secrétaire adjoint : André Del-teil.

Trésorier général : Balas, 31, rue de Landras, Bordeaux.

Trésorier adjoint : Lansade.

Archiviste : Casaubon, I. Palmes académiques.

Membres : A. Bonenfant, Capdevielle, Cassaigne, Guillot, Monribot, A. Teulé, J.-L. Tisseran, Palmes académiques, Rossignol.

Tarn-et-Garonne :

Siège social : Café de l'Uni-vers, rue Fraiche, Montauban.

Président : Soubirac Ferdinand, rue de la Comédie, Montauban.

Secrétaire : Ortic Jean, 5, place des Etats-unis, Montauban.

Trésorier : Biron, instituteur, Mas-Grenier.

Haute-Vienne :

Président : Maximilien Faure, 28, boulevard Louis-Blanc, Limoges.

Secrétaire : Ladegaillerie, 29, avenue Saint-Surin.

Trésorier : Malabout, 48, rue François-Chénieux.

Vosges :

Siège social : 6, rue des Mini-mes, Epinal.

Président : Talaupé Emile, 6, rue des Minimes.

Vice-président : Bihr, Uriménil.

Secrétaire général : Roussel, rue de la Clé-d'Or, Epinal.

Secrétaire adjoint : Houssant, Brasserie de Charmes.

Trésorier : Leclerc (Arthur), quai des Bons-Enfants, Epinal.

Bibliothécaire : Vogt, Gérard-mer.

Yonne :

Siège social : à Migennes.

Président : G. Gaudaire, I. Palmes académiques, 16, cours Tarbé, Sens.

Vice-présidents : Eustache, Tonnerre ; Genet, I. Palmes académiques, croix de guerre 14-18, 39-45, Auxerre.

Secrétaire général : Abel Pesty, Sens.

Secrétaire adjoint : O.-A. Durringer, Palmes académiques, Villeneuve-l'Archevêque.

Trésorier : Drugé, Palme académiques, Joigny.

Trésorier adjoint : Rollet, Joigny.

Membres : Chaudron, Palmes académiques ; Chauvisé, Chevrier, Darlot, I. Palme académiques ; Deguy ; Brunol ; Dupis ; Foudriat.

POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE

de nos prix spéciaux
et de nos délais réduits

pour nous envoyer vos réparations
Une seule adresse :

GUILLARD BIZEL

2, rue d'Algérie, 69001 LYON - Tél. : (7) 828-44-22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES !

Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes.....	65 F
de 6 à 10 lignes.....	120 F
de 11 à 15 lignes.....	180 F
de 16 à 20 lignes.....	250 F
la ligne supplémentaire.....	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ch. emploi Ec. ou Soc. de Mus. Piano, cor, solf., région Lyon. Y. FLAMANT, 28, rue de Condé, 69002 LYON.

Réparateur instruments de musique spécialiste bois et anches, sérieuses réf. cherche emploi Lyon ou Rhône-Alpes. M. Jacques LAPEYRE, 26, quai Arloing, 69009 LYON.

Prof. Ec. Mun. Musique diplômé Conserv. Région cherche place tps complet prof. clarinette solfège dans Ec. Musique. Ecrire au journal sous n° 58.

Bon saxophoniste (5 ans Musique des Equipages de la Flotte) donnerait leçons dans Ecole de Musique, région indifférente. Ecrire au journal sous n° 61.

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DE MONTMORENCY recrute garde champêtre. Emploi réservé de préférence à bons musiciens amateurs jouant du tambour. Adresser candidature au Secrétariat Général, Mairie de MONTMORENCY (95160).

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de LAON recherche excellent professeur de danse classique. Traitement de professeur adjoint. Faire propositions avec curriculum vitae au Directeur : Roger THIRAULT, 5, rue Saint-Pierre-au-Marché, 02000 LAON. Tél. : (23) 23-31-12 (Conservatoire). (23) 23-05-17 (privé).

Cherchons directeur fanfare et école de musique pour ville moyenne. Possibilité d'emploi municipal à mi-temps. Ecrire au journal sous n° 60.

VILLE D'OYONNAX (Ain) Ecole Municipale de Musique, Danse, Art dramatique - Ecole agréée et inspectée pour nationalisation - 935 élèves, 32 discipline, 32 professeurs et accompagnateurs.

APPEL DE CANDIDATURES

Postes vacants :
— 1 conseiller aux études - Professeur titulaire d'un C.A. éventuellement chargé de cours.
— 3 professeurs de formation musicale :
1 professeur de piano.
1 accompagnateur.
1 professeur de flûte à bec.
TOUS CES POSTES SONT A TEMPS COMPLET.

Postes susceptibles d'être vacants :
1 professeur de basson - 1 professeur de hautbois - 1 professeur de violon - Poste de violoncelle vacant 3 mois (congé maternité), 12 heures de cours.
Les professeurs n'ayant pas de C.A. peuvent faire acte de candidature, ils seront nommés comme intérimaires à l'année en attendant la nationalisation, ils seront rémunérés pour 20 heures de service dont 18 heures de cours par semaine, aux indices nationaux moins 15 %.

Dossiers à envoyer avec C.V. d'études générales et musicales à M. le Directeur de l'Ecole Municipale, 2, rue Molière 01100 OYONNAX, AVANT LE 4 JUILLET DELAI DE RIGUEUR. Tél. : (74) 77-41-43.

Société Musicale cherche Chef pour direction batterie fanfare en formation. Rémunéré à temps complet si capable enseigner solfège et trompette. Ecrire au journal sous n° 59.

VILLE DE PONTARLIER (Doubs) recrute :

— 1 professeur de violon : temps plein.
— 1 professeur de flûte : temps plein.
Renseignements et C.V. à M. le Maire de 25300 PONTARLIER. Tél. : (81) 46-54-88, poste 04.

VILLE D'ALENÇON (ORNE) CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE 1^{er} degré
AVIS DE VACANCE DE POSTE

Un poste de professeur de Hautbois, solfège et animation musicale, à temps complet, est à pourvoir pour la rentrée de septembre 1981.

Ce professeur :
— devra avoir un grand sens pédagogique et une formation particulière des méthodes actives ;
— enseignera quelques heures d'instrument et de solfège à l'Ecole Municipale de Musique, et le reste du temps sera consacré à l'Animation musicale en milieu scolaire.

Peuvent faire acte de candidature :
1° les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation ;
2° les titulaires du C.A. non encore affectés ;
3° les instrumentistes de haut niveau, susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet, mentionnant les activités du candidat ainsi que les diplômes et titres, seront adressées à M. le Maire d'Alençon, Hôtel de Ville, 61014 Alençon.
Date limite d'inscription : 1^{er} août 1981.

URGENT. Cherche dessinateur bâtiment. Musicien confirmé. Adresser C.V. à la Mairie de Mazamet 81200.

OCCASIONS

Vends plusieurs saxophones (soprano, altos, ténors). Bon état, certains état neuf, et un soprano forme alto neuf, jamais joué. Un lot d'orchestrations de musique classique pour symphonie et pour harmonie. Ecrire au journal sous n° 57 ou tél. : (93) 75-50-76.

Ancien Président d'harmonie actuellement Président d'un Groupe Folklorique dispose de 4 à 5.000 partitions d'harmonie. Renseignements : M. Emile POULARD, 9, rue Angelbert-Quesney, 76500 ELBEUF. Tél. : (35) 81-46-69.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Vends cor d'harmonie HANS HOYER Fa Sib descendant avec étui. Etat excellent. Tél. : (6) 494-12-29.

Vends trombone SELMER BOLERO + étui + lyre. Prix intéressant. Bon état. M. Denis DUBOIS, 111, rue du Bois-Forlant, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. Tél. : (24) 57-47-02.

Vends Basse GAUTROT-MARQUET sib, fin XIX^e siècle. Prix intéressant. Tél. : 942-36-98.

Vends sax ténor SELMER verni doré. Très bon état avec étui. Prix intéressant. Ecrire au journal sous n° 56.

DIVERS

Musiciens d'harmonie achètent 2 basses si b en bon état. S'adresser : Ecole de Caphan, 13310 ST-MARTIN-DE-CRAU.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

Histoire de la musique en bandes dessinées... 16

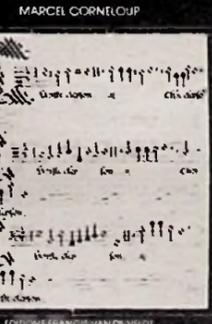


LA PREMIERE OEUVRE DE L'ARS NOVA EST LE ROMAN DE FAUVEL, ECRIT ET REALISE PAR PLUSIEURS ARTISTES.



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

guide pratique
du chant choral



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages

70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.
Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM
PRENOM
VILLE CODE POSTAL

Le Comité National de la Musique

Nous avons publié dans notre Journal de mai, un rapport très intéressant qui nous a été transmis par le Comité National de la Musique : La Musique Française à la Radio et à la Télévision.

Nous vous présentons ci-dessous le Comité National de la Musique auquel la Confédération Musicale de France est affiliée.

Il groupe 46 Associations, Unions, Chambres Syndicales, représentant l'ensemble des activités artistiques et professionnelles couvrant toutes les disciplines de la musique en France.

Il est un organisme de concertation, de réflexion et de consultation, travaillant en France au développement de la musique et à l'étranger au rayonnement de la musique française.

Sur le plan national, il assure une mission d'information auprès de ses Ministères de tutelle et une mission de coordination entre ses membres.

Il représente la France au sein du Conseil International de la Musique (C.I.M.), organisation de l'UNESCO. A ce titre, il est membre de son groupe de travail Franco-Allemand, du Groupement Régional Européen des Comités Nationaux de la Musique

(G.R.E.), ainsi que de la Commission de la République Française auprès de l'UNESCO.

Association de la loi de 1901, il est placé sous le Haut Patronage de M. le Président de la République et de M. le Premier Ministre.

Il reçoit une subvention annuelle de ses Ministères de tutelle : les Affaires Etrangères et la Culture et la Communication, et des subventions occasionnelles de l'Education.

Membres d'honneur : Mme M.-C. Alain, MM. G. Auric, M. Constant, Daniel-Lesur, H. Dutilleul, M. Landowski, O. Messiaen, H. Sauguet.

Bureau : Président, M. C. Alphonse Leduc ; Vice-Présidents : Mmes S. du Breuil, B. Leduc, M. M. Corneloup ; Secrétaire Général, M. J. Masson-Forestier ; Trésorier, M. A. Amellier ; Commissaire aux Comptes, M. P. Chesnais.

En 1979, le Comité National de la Musique a mené des actions dans le cadre du Conseil International de la Musique et de l'UNESCO :

Recherche d'un accord permettant l'établissement d'équivalences des diplômes musicaux des enseignements secondaire, universitaire et technique.

Négociations en vue de permettre la libre circulation des musiciens, de leurs œuvres et de leurs instruments.

Négociations dans la perspective de la modification de la notion de « domaine public » musical.

Organisation de manifestations musicales collectives.

Exemple : la Journée de la Musique et de l'Enfant le 20 mai 1979, la plus vaste opération de mobilisation musicale réalisée dans la capitale. Là, en vingt-cinq heures de programmes musicaux variés, se produisirent plus de deux mille enfants ou jeunes gens venus de toute la France et appartenant à quarante formations orchestrales, instrumentales, chorales et chorégraphiques d'amateurs.

La représentation du Conseil International de la Musique au sein des groupes de travail réunis à Paris, à la demande du Secrétaire Exclusif de l'UNESCO.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Manifestations 1981

CONGRES

4-5 juillet	ANNECY (Haute-Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
26-27 septembre	PLOBSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68002 COLMAR
4 octobre	BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM - l'Eden -, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-les-BAINS
4 octobre	VICHY (03)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre	M. André RELIN 2, rue Salignat, 03200 VICHY.
11 octobre	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de l'Union départementale de la Drôme	M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
18 octobre	COUTANCES (Manche)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André PETIT, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX
24 octobre	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	A.G. de l'U.D. du Rhône	M. A. VETTARD, Président, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
25 octobre	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY

CONCOURS

6 juillet	SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE (Saône-et-Loire)	Concours national de batteries fanfares	M. Jean BONIN, 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (85)	Concours International de Musique et de Chant	M. JEANNER, président de l'Harmonie, 87, Résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE.

FESTIVALS

4-5 juillet	LE PUY (Haute-Loire)	Festival International de Musique du PUY-EN-VELAY organisé par Musique A.S.M.P. Notre-Dame de France	M. Roger PREGHENELLA, Le Bel Ami, bât. C, 43000 LE PUY
5 juillet	CHATEAUNEUF (Charente)	Festival de musique et majorettes	M. PARDOUX, Le Petit-Bourghieux, 16120 CHATEAUNEUF
5 juillet	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. René MARCHAND, président, Chambon, 17290 AIGREFEUILLE
5 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF
5 juillet	LAPALISSE (Allier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Allier	M. Louis DEPEYRE, rue Winston-Churchill, 03120 LAPALISSE
5 juillet	RANDAN (Puy-de-Dôme)	Festival de Musique organisé par l'Éveil Randannais	M. André BIGAY, rue de Riom, 63310 RANDAN
11-12 juillet	OBERNAUMEN (Moselle)	22 ^e Festival International de Musique	M. René MICHELS - Ecole Obernaumen, 57480 SIERCK-LES-BAINS
15 août	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île	M. LABBE, 17, avenue de la Malcouche-Foulerot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
27-28-29 août	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des C.I.F. de Châtelguyon.	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisier, 63200 RIOM.
18-19-20 sept.	OTTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE

STAGES

4 juillet	C.N.P.M.A.E. TOUCY (Yonne)	Examens Fédéraux Supérieurs Yonne	M. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY
19-31 juillet	SAVIGNY (Rhône)	Stage U.D. du Rhône	M. le Président, U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
3-22 août	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (Aveyron)	Séjour Musical et de Vacances de l'Harmonie Cadette de la F.M.O.B.	Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noëls, 41350 VINEUIL Tél. (54) 46-63-23.
14-19 septembre	C.N.P.M.A.E. TOUCY (Yonne)	Stage de la Fédération de l'Yonne	M. DRUGE, 2, rue du Canada, 89300 JOIGNY
10-11 octobre	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin) Maison Régionale de la Musique	Direction Animation Chant Choral	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Mühlbach, 68000 COLMAR

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 177 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

AISNE

Château-Thierry

Concert de printemps de l'Union Musicale

Le dimanche 22 mars, l'Union Musicale donnait son habituel concert de Printemps au Palais des Rencontres, quartier de Blanchard. La salle des Fêtes était moins remplie qu'à l'accoutumée, le temps maussade et frais y étant sans doute pour quelque chose. Néanmoins, bon nombre de fidèles auditeurs étaient présents parmi lesquels on remarquait M. André Rossi, Député-Maire, Pierre Lemret, Conseiller Général, plusieurs conseillers municipaux et personnalités locales ainsi que les dirigeants de la Société : MM. Roger Gravelin, Président d'Honneur; Michel Darbonne, Président; Jacques Lefebvre et Albert Barbeaux, Vice-Présidents.

Une innovation dans le programme proposé par l'Union Musicale : la première partie était entièrement consacrée à un montage audio-visuel sur la vie et l'œuvre de Frédéric Chopin. Cette évocation sonore était présentée par deux éminents artistes musiciens : Leslie Wright, pianiste, Prix Marguerite-Long, Premier prix du Conservatoire Sainte-Cécile de Rome, soliste international, et Jean-Claude Diot, premier prix de flûte du Conservatoire Supérieur de Paris, professeur au Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve, soliste de l'orchestre d'Ile-de-France.

L'obscurité s'étant faite dans la salle, Leslie Wright s'assit au piano. Seule, une lampe posée sur l'instrument éclairait faiblement le soliste. Était-ce un symbole de la fragilité et de la brièveté de la vie du grand musicien romantique polonais ? Chopin était, on le sait, de santé délicate et mourut à 39 ans emporté par la phthisie. Nous entendîmes sous les doigts de Leslie Wright quelques-unes des œuvres les plus révélatrices du génie mélodique et de la sensibilité de l'auteur : la Polonaise n° 1 en ut dièse mineur opus 26, la Mazurka en si bémol majeur opus 6, la Valse Brillante n° 3 en la mineur opus 18, la valse n° 14 en mi mineur opus posthume et pour finir le deuxième Scherzo en si bémol mineur opus 31. L'interprétation de ces différentes pièces fut en tous points remarquable : Leslie Wright est un artiste sensible et sobre doué d'une technique sans faille, d'une sonorité chatoyante et d'un toucher délicat qui sied si bien à cette musique poétique et raffinée. L'auditoire, sous le charme, l'applaudit longuement.

Jean-Claude Diot présentait alors un montage de diapositives qui nous faisait parcourir quelques-uns des endroits qui inspirèrent et virent naître les chefs-d'œuvre du grand musicien : la Chartreuse de Valdemosa à Majorque, le Domaine de George Sand à Nohant, et les divers appartements qu'il occupa à Paris. Ce furent de bien belles images soulignées par un commentaire très sensible, non dépourvu d'une certaine mélancolie. Le piano, toujours omniprésent, tissait une trame sonore qui ne pouvait s'achever, sur l'image de la tombe du compositeur, qu'aux accents douloureux et lancinants de « la Marche Funèbre » de la sonate opus 35.

Jean-Claude Diot et Leslie Wright furent réunis dans de chaleureux applaudissements par un public conquis par cette très émouvante évocation.

Après l'entracte, la seconde partie était consacrée à l'Union Musicale et sa Batterie Fanfare qui prirent possession de la scène et, sous la baguette de Raymond Commun, Sous-Directeur, et Jean-Pierre Taramini, tambour-major, interprétèrent d'abord un pas redoublé de René Bourbon : Viriat en fête.

C'était ensuite, par l'Harmonie placée sous la direction de son chef Jean Ravez, et dans une transcription du commandant Pierre Dupont, une sélection sur « Carmen » de Georges Bizet qui regroupait l'ouverture, l'entrée des toréadors et les trois entractes (Aragonaire, les dragons d'Alcala et Intermezzo). Cette musique bien connue, alerte et colorée, fut interpré-

tée avec le brio et les nuances souhaitables, et le public pu apprécier une fois de plus le talent des solistes (bois) de l'Harmonie : Robert Prat (hautbois), André Randon (basson), Pascal Ravez (flûte) et Michel Jorand (clarinette).

Le second « plat de résistance » du programme était constitué par la « 3^e Marche aux Flambeaux » de Giacomo Meyerbeer, composée en 1853 à la cour du roi Frédéric Guillaume IV, à Berlin, à l'occasion des fiançailles de la princesse Anne de Prusse avec le prince Frédéric de Hesse. Musique de circonstance donc, qui se veut solennelle et majestueuse, mais qui n'est toutefois pas exempte d'emphase ni de lourdeur, reproche qu'on a pu adresser souvent à la musique de Meyerbeer, notamment dans ses opéras.

Quoiqu'il en soit, cette page est assez difficile d'exécution dans sa transcription pour harmonie et il faut louer l'Union Musicale d'en avoir donné une excellente interprétation. Nos compliments à Georges Gay, trompette solo, dont les arpegges éclatants survolaient l'orchestre.

La partie classique du concert s'achevait avec une sélection sur le ballet de « Coppélia » de Léo Delibes.

Cette musique claire et pimpante fait infailliblement penser aux gracieuses évolutions des ballerines auxquelles elle était destinée. Bien sûr, jouée par un orchestre d'harmonie, elle y perd un peu de sa légèreté, mais nullement de son charme. Et les musiciens de l'Union Musicale nous en donnèrent la preuve dans une interprétation aussi souple et nuancée que possible, les clarinettes eurent le mérite de faire oublier les violons de l'orchestre notamment dans les valse de Swanilda et de la poupée.

C'était ensuite la partie variétés qui s'ouvrait avec une fantaisie jazz de « John Darling », « Jam Session Story » musique syncopée aux sonorités et aux rythmes cette fois parfaitement adaptés au genre de formation qu'est l'harmonie.

Suivait « Boléro Militaire » de Jacques Devogel, l'ex-chef de la Musique de l'Armée de l'Air. Une œuvre courte à l'écriture moderne et originale où la trompette solo (G. Gay) et les cuivres clairs se sont mis en évidence.

Et pour terminer le concert, la batterie-fanfare de l'Union Musicale renforcée de quelques cuivres de l'harmonie jouait, sous la direction de son professeur Jacques Bleicher une œuvre de sa composition : Caroussel.

Les jeunes clairons et tambours, tout fiers d'être en vedette, jouèrent sans complexes et le résultat fut étonnant.

Toute la salle applaudit la belle prestation des jeunes fanfaristes de l'Union et de leur professeur en y associant les musiciens de l'harmonie et leur chef Jean Ravez qui, en ce premier dimanche de Printemps, leur avaient fait passer une fois de plus de bien agréables moments.

Hirson

M. Lemaire n'est plus.

M. Lemaire Lionel, Président de l'Harmonie municipale, n'est plus.

En l'église Notre-Dame-de-Lourdes d'Hirson ont eu lieu les obsèques de M. Lemaire Lionel, décédé à la suite d'une longue maladie.

M. Boulanger Paulus, ancien musicien, dit avec beaucoup d'émotion quelques paroles d'adieu :

Vice-président en 1962, ses mérites furent reconnus puisqu'il devint en 1972 un président calme mais efficace ; il laissera de son passage au sein de notre société un grand vide ainsi que le souvenir d'un homme plein de gentillesse et dévoué au service de la musique.

Au témoignage de nombreuses fleurs et de l'assistance, une délégation de musiciens de l'Harmonie ont assisté aux obsèques et M. Lesage, Directeur de l'Harmonie, accompagné d'un musicien se firent entendre pendant l'office.

Nous adressons à Mme Lemaire et à sa famille nos condoléances les plus attristées.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Remise de décoration à l'association « Prouvenço »

Au nom de M. Joseph Chappe, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, M. Félix Faure, Conseiller de la Fédération, a remis à Mme Marie-Antoinette Sartori, membre du Conseil de « Prouvenço », la Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France.

Nos amicaux compliments à Mme Sartori.

CENTRE

ALLIER

Vichy

Concert du 5 avril 1981.

Le concert a été donné au centre culturel Valéry-Larbaud le dimanche 5 avril 1981 à 17 heures par la société musicale de Vichy sous la direction de M. Daniel Chauvet.

PROGRAMME

1. Lille Brest, M. Philibert (pas redoublé, avec tambours et clairons). Direction M. Marcel Gérard.

COTE-D'OR

Un concert inédit pour la musique municipale de Chenôve

Très souvent, les sociétés de musique populaire sont employées dans des manifestations qui ne leur permettent pas de s'épanouir pleinement et de montrer toutes leurs possibilités. Aussi doivent-elles compter sur le dynamisme de leurs dirigeants pour produire des spectacles plus élaborés.

La Musique Municipale de Chenôve a parfaitement atteint son but le 3 avril dernier en présentant pour la première fois une soirée complètement consacrée à l'art lyrique. Avec le concours de sociétés locales et d'artistes lyriques du Théâtre de Dijon et de l'Opéra de Paris, elle a su faire découvrir et apprécier pendant plus de deux heures, les grands airs du répertoire.

Le spectacle débuta par l'Ouverture de Carmen, de Georges Bizet interprétée magistralement par la Musique Municipale sous la direction de son chef — Léon Weber — puis la Chorale des enfants du Conservatoire Municipal de Musique de Chenôve interpréta de façon très appréciée le Chœur des Gamins, extrait du même opéra.

2. La Dame Blanche (Ouverture), F. Boieldieu.

3. 2^e fantaisie de concert pour saxophone (L. Wettge). Soliste : Serge Diot.

4. Dans les steppes de l'Asie Centrale, A. Borodine (esquisse symphonique).

5. Concerto pour 2 trompettes (A. Vivaldi). Solistes : Eric Geneste, Marc Bauer.

6. La Chauve-Souris (ouverture), J. Strauss.

7. Porgy and Bess (sélection), G. Gershwin.

8. Broadway-City, J. Welford (pas redoublé, avec tambours et clairons). Direction : M. Marcel Gérard.

Concert du 3 mai 1981

Le concert du dimanche 3 mai a eu lieu au kiosque de la source de l'hôpital à 16 heures sous la direction de M. Jean Fonta ; le tambour major était M. Michel Talpin.

PROGRAMME

1. Marche des Bonnets à Poils, Furgeot.

2. Ouverture Texane, S. Lancen.

3. Valses célèbres, Brahms.

4. Arlequinade, Denes - Agay.

5. Ballet de Faust, 5 mouvements, Ch. Gounod.

6. Chorale And. Capricio, C. Giovannini.

7. Stalag IV, marche caractéristique avec batterie-fanfare, A. Relin.

• Suite page 10



Jean-Pierre Torrent (ténor) et Alain Romero (baryton) du Théâtre de Dijon, interprètent le duo du premier acte des « Pêcheurs de Perles », de Georges Bizet, accompagnés par la Musique Municipale de Chenôve.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 9

le rôle de Méphisto extrait de la scène de l'église de Faust de Gounod.

La première partie s'acheva par deux extraits de la Traviata de Verdi, l'un interprété par Alain Roméro « Lorsqu'à de folles amours... » et la valse dansée par la élèves de l'École de Danse Classique de Chenôve, accompagnés par la Musique Municipale.

La seconde partie consacrée à l'opérette débuta par une fantaisie sur la Veuve Joyeuse de Franz Lehar, interprétée par la Musique Municipale sous la direction de Léon Weber.

Puis, Jean-Pierre Torrent fut particulièrement brillant dans l'air célèbre : « Je t'ai donné mon cœur... », extrait du Pays du Sourire, accompagné au piano par Mme Joëlle Clément-Torrent, tandis qu'Alain Roméro, également accompagné au piano, montra toute sa bravoure en chantant « J'ai fait trois fois le Tour du Monde... » extrait des Cloches de Corneville.

Jean-Pierre Torrent devait conclure la partie vocale par la Belle de Cadix en hommage à Luis Mariano.

Le bouquet final fut donné par l'École de Danse classique qui, sur une chorégraphie de Mady Dehout et accompagnée par la Musique Municipale, interpréta le French Cancan sur une fantaisie d'airs de Jacques Offenbach.

Ce concert, qui a fortement marqué la vie musicale de la 2^e Ville du département de la Côte-d'Or, comme le rappela M. Roland Carraz — maire de Chenôve — au cours du vin d'honneur qui regroupa les participants et toutes les personnalités, s'acheva par une véritable ovation d'un public entièrement satisfait.

Encouragés par la réussite de cette première expérience, les dirigeants de la Musique Municipale de Chenôve ont déjà d'autres projets pour la saison prochaine contribuant par là même à rendre populaire l'art lyrique.

FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

Exincourt

La journée musicale d'Exincourt : un succès sans précédent

Organisée par l'Amicale des sociétés musicales et chorales du pays de Montbéliard, la Journée musicale d'Exincourt a pour objectif, d'une part, de classer les sociétés qui le souhaitent par un jury confédéral conduit par le président de la Fédération musicale de Franche-Comté, et, d'autre part, d'attribuer les quatre challenges 1981 remis aux groupes totalisant les meilleurs résultats lors de leurs productions. La journée, qui se voulait sélective, se déroulait dans la grande salle de conférence CIPES qui s'est révélée très bonne sur le plan acoustique. Au cours des auditions, un public nombreux a suivi avec intérêt les passages successifs sur scène, qui se sont déroulés dans un ordre et une discipline exemplaires.

Treize sociétés affrontaient un jury intègre et qualifié qui a cependant attribué treize premiers prix, mention attribuée à ceux qui obtiennent plus de 20 sur 30. Quatre d'entre elles ont obtenu un prix ascendant et cinq un premier prix à l'unanimité, soit plus de 25 sur 30. Ceci démontre avec quel soin les programmes avaient été préparés, car il faut noter que les œuvres interprétées étaient celles imposées par la Confédération musicale de France. Ces résultats situent le pays de Montbéliard à un niveau très haut et à la pointe de la Fédération musicale de Franche-Comté.

Un challenge disputé

Quant aux challenges, qui ne furent remis que symboliquement puisque les sociétés challengers seront « Musiques d'Honneur » du festival régional d'Héricourt et les recevront en public le 21 juin, ils furent enlevés avec peu d'écart pour certains groupes. Par exemple la chorale de l'Ajoulotte de Montbéliard n'était qu'à un demi-point de « La Cécilia » de Seloncourt et la batterie-fanfare « la Beaucourtoise » un quart de point de « La Vigilante » d'Audincourt qui l'emporta de justesse.

Citons donc ces challengers 1981 :

Challenge Marcel Estavoyer brigué par deux chorales, gagné par la « Cécilia » de Seloncourt pour la seconde fois.

Challenge Lucien Baechelé brigué par deux batteries fanfare, gagné par la « Vigilante » d'Audincourt.

Challenge Frédéric Carraz mis en compétition cette année par le club d'Exin-

court et brigué par six clubs accordéon, gagné par le club « Accordina » de Bethoncourt.

Enfin, le challenge Jean Robein, brigué par deux harmonies, est gagné pour la seconde fois par l'Harmonie municipale d'Exincourt.

Une journée de haute qualité musicale marquera donc les activités organisées par l'Amicale des sociétés musicales du pays de Montbéliard qui se distingue chaque année par le palmarès des jeunes musiciens lors des examens fédéraux de solfège et instrument. Nul doute que la valeur des sociétés est directement liée à celle de chacun des éléments qui les composent.

Les sociétés musicales et chorales assurent donc leur évolution et leur renouvellement par un souci de formation très caractéristique qui porte ses fruits.

RESULTATS PAR SOCIÉTÉ

Harmonie : Harmonie municipale Exincourt, 1^{re} division, 1^{re} section 25.5/30. Challenge Jean Robein, 1^{er} prix à l'unanimité ; Harmonie « Union Delloise » 2^e division, 1^{re} section, 22/30, premier prix.

Batteries fanfares : Batterie de l'harmonie municipale d'Exincourt, 3^e division, 1^{re} section 57.5/60 1^{er} prix ascendant. Hors concours, challenge 81 : Batterie-fanfare la « Vigilante » Audincourt, 2^e division, 1^{re} section 54.75/60 1^{er} prix.

Challenge Lucien Baechelé : Batterie-fanfare la « Beaucourtoise », 1^{re} division, 1^{re} section 54.5/60 1^{er} prix.

Chorales : La Cécilia, Seloncourt, 3^e division, 1^{re} section 28.5/30 1^{er} prix ascendant challenge Marcel Estavoyer l'Ajoulotte, Montbéliard 3^e division, 1^{re} section 28/30 1^{er} prix ascendant.

Clubs accordéons : Accordina Bethoncourt, 3^e division, 1^{re} section 28/30 prix ascendant, challenge Frédéric Carraz. Accordéon club d'Exincourt, 2^e division, 1^{re} section 27/30 1^{er} prix à l'unanimité. Accordéon club A.C.C.L.L. Bethoncourt, 3^e division, 1^{re} section 26.5/30 1^{er} prix à l'unanimité. Accordéon club Voujeaucourt, 3^e division, 1^{re} section 26/30 1^{er} prix à l'unanimité. Accordéon club Seloncourt, 3^e division, 2^e section 25/30 1^{er} prix à l'unanimité. Accordéon club Audincourt, 1^{re} division, 2^e section 24/30 1^{er} prix.

HAUTE-GARONNE

Colomiers

L'activité musicale de notre ville s'est cette fin d'année 80, début 81 manifestée par une grande prestation auprès de notre population. Placée entre les fêtes, notre Sainte Cécile fut un succès pour notre Batterie-fanfare que dirige notre jeune chef Georges Sagansan, les Basses trompettes, clairons et tambours et autres percussions ont interprété de la qualité pour leur exécution d'ensemble dans le programme du concert du samedi 27 décembre 80 :

1^{re} Partie : Broadway City (marche) de Jack Welford, Echo de Fêtes (fantaisie) de A. Haensler, Soir de Printemps (fantaisie), de Buffard-Spécial Parade, marche de Philibert ; **2^e Partie :** Parade à Chicago, de Georges Bedon ; Petite Perle, valse, de Haensler-Bergeronnette ; Polka, de Haensler ; U.S.A. Parad-March, de G. Besnon.

Sans vouloir verser dans les superlatifs malvenus, il faut féliciter le travail des jeunes musiciens amateurs pour qui la musique est un simple dérivatif et qui ont su, sous l'impulsion de leur chef, s'imposer de nombreuses heures de répétitions pour leur plaisir et atteindre un très bon niveau qui ne peut échapper même aux oreilles les moins ouvertes.

Les vœux et la traditionnelle fête des rois à laquelle assistaient M. Sicard, adjoint au maire, président de la Commission aux affaires culturelles représentant M. Alex Raymond, notre Député-Maire empêché ; Mme Briançon, conseillère municipale, institutrice ; M. Lupis, président Comité des Fêtes ; M. Sagansan, Conseiller Municipal ; M. Cottenet, Directeur de l'École d'Enseignements Artistiques de notre ville.

Après le programme pour l'année à venir et les félicitations des quatre lauréats : MM. Violante, Murgia, Sagansan et Degan, les rois furent nombreux dans l'assistance.

Création d'un orchestre d'harmonie

Une première de haute qualité sous l'impulsion du Directeur de l'École de Musique, M. Cottenet, Premier Prix de Paris, professeur au Conservatoire National de Toulouse.

Début 81 eut lieu, le 17 janvier, le premier concert préparé depuis quelques mois seulement, très discrètement, par

M. Cottenet ; à la création de ce groupe musical, on peut dire que la réussite a souri dès les premiers jours. Notre directeur, par sa rigueur et son éclectisme, a su présenter un programme de choix :

1^{re} Marche de Prokofiev ; Ultime Prière de G. Layens ; Concerto pour 2 Trompettes de Vivaldi, solistes : A. Fernandez et J. Eychenne ; Symphonie Funèbre de Wagner ; Die Neue Staccato Polka de R. Alimend ; Veillée de Novembre de G. Layens (G. Fauré, clarinette solo) ; Flash Back de P. Scheffer ; Marche des Gladiateurs de Mas Quilès.

Après le concert, notre Harmonie fut baptisée au champagne, nous noterons aussi que beaucoup de représentants du sexe dit « faible » dans les instruments à vent rivalisèrent avec beaucoup de dextérité et brio avec leurs collègues.

La joie de M. Cottenet ne put l'empêcher lors du « bis » du dernier morceau du concert de donner la baguette à l'un de ces élèves d'une dizaine d'années de notre école de musique qui s'en est fort bien tiré.

M. Cottenet fut ensuite décoré de la médaille du Dévouement français par M. Maleture. On notait parmi l'assistance notre conseiller général Jean Vauchère, Adjoint au Maire, Député suppléant représentant M. Alex Raymond, Député-Maire empêché ; M. Sicard, Adjoint au Maire, président de la Commission des Affaires Culturelles ; M. Bernes, Vice-Président de la Fédération de la Haute-Garonne ; M. Roques ; M. Arnaud ; M. Lapasset et plusieurs autres directeurs de Sociétés Musicales qui, par leur présence, ont contribué au succès de cette première à Colomiers.

ILE-DE-FRANCE

M. Gaston Pin n'est plus

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès survenu à l'âge de 77 ans de M. Gaston Pin, président de l'Harmonie « La Savoissienne et Allobroque de Paris » et Trésorier de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, poste qu'il a occupé de 1964 à 1981.

La levée du corps s'est effectuée à Paris en son domicile, le samedi 16 mai en présence de sa famille qui était entourée de nombreux amis et d'une délégation de notre Fédération.

L'inhumation a eu lieu à Sixte, en Haute-Savoie dont il était originaire. M. Gaston Pin était un fervent défenseur de la Musique et de nos Sociétés d'Amateurs ; il était Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Officier d'Académie et Chevalier du Mérite Social.

A son épouse et sa nombreuse famille nous présentons nos sincères condoléances.

Paris

Concert du Club Musical des P.T.T.

Le Club Musical des P.T.T. est maintenant en âge d'adolescence, puisqu'il fut créé en 1965. Ses quelque 600 adhérents se répartissent en diverses formations dont les éléments sont formés par une école de musique, véritable petit conservatoire où l'on peut tout apprendre, sous la direction de quinze professeurs qualifiés, du solfège aux instruments les plus divers. Ce fait mérite d'être souligné, car rares sont les sociétés d'amateurs formant une telle pépinière de musiciens !

La vitalité de ce Club s'est manifestée, une fois de plus, par une très belle matinée artistique donnée en l'harmonieuse Salle des Congrès du Ministère, le dimanche 17 mai. Ce « Mai en musique » — présidé par M. le Colonel Charollais, ancien secrétaire, maintenant Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, assisté de M. Massuchetti, secrétaire de cette même Fédération — s'est déroulé devant une nombreuse assistance.

L'ambiance était à la joie dès l'ouverture, grâce à l'ensemble de variétés superbement dirigé par François Gauthier. Cette formation d'une vingtaine de musiciens, aux cuivres bien typés accompagnés d'une batterie, piano et accordéon, exécuta « Jazz in stereo », « C'est si bon » et « Un amour comme le nôtre », slow qui mit en vedette la voix du chef. Après que l'accordéoniste soliste, Bruno Tafani, ait fait montre de sa virtuosité, accompagné au piano par Françoise Gauthier, la prestation de l'ensemble se terminait gentiment par « Sous les ponts de Paris », joliment chanté par M. Gauthier, accompagné par ses musiciens.

Les accordéonistes du Club, toujours adroitement dirigés par Maurice Poirier, se produisirent ensuite dans des œuvres de Lunazzi, José Garcia, Max Francy, et furent très applaudis. Étaient alors présentés deux élèves de l'école de musique, la violoniste Monique Teteblanche (élève de Joël Drouet) et le pianiste Thierry Auclair (élève de Micheline Véron) qui donnèrent d'excellentes interprétations du Concerto en la mineur de Vivaldi, puis de la « Berceuse » de Fauré.

Forte d'une bonne vingtaine d'exécutants, la classe d'orchestre de l'école de musique a été créée il y a deux ans et sert, en quelque sorte, de tremplin d'accès à l'Harmonie. Pour la première fois, elle se produisit en public, sous la direction experte de Jean-Paul Beydon. Successivement, le public applaudit : « Trois mouvements de danse » de Paul Puerl, une « Valse » de Grieg, puis une « Suite de jazz » de Charles Henry, qui, dès 1938, forma de nombreux élèves à son « Centre d'études de jazz ».

La seconde partie du programme était entièrement réservée à l'Harmonie du Club Musical, dirigée par M. Marcel Naulais. Tout d'abord, « Cincinnati », allègre marche américaine de James Cowler, puis la bien connue ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini, prouvant l'excellence de l'Harmonie. Les cinq « Impressions d'Italie » furent écrites en 1980, par Gustave Charpentier, alors qu'il séjournait à Rome, à la Villa Médicis, en tant que Grand Prix de Rome : dans la quatrième de ces scènes qui nous fut offerte, « Sur les cimes », le musicien se met à l'unisson de la nature vibrante et de ses échos. Cette partie purement classique se terminait par « la grande porte de Kiev », dernier volet des célèbres « Tableaux d'une exposition », écrits pour le piano par Moussorgsky, en 1874, et magnifiquement orchestrés par Ravel, en 1922 ; M. Naulais et ses musiciens nous restituèrent avec bonheur, dans tout l'éclat des cuivres, la majesté et la flamboyance de cette page célèbre.

Avec « Souvenir de Waldteufel », suite de valse de Jaroc, s'ouvrait la partie variétés. Sélection des œuvres les plus célèbres de notre Strauss français, ces valse, délicates, bien rythmées et d'une jolie invention mélodique, que dansèrent nos aïeules, charmantes dans leurs robes à crinoline, furent très prisées du public. Avec « An Ellington portrait », dans un arrangement de Floyd E. Werlé, l'Harmonie et ses solistes mirent en évidence l'architecture sonore et la richesse du sens mélodique des œuvres les plus connues d'Edward-Kennedy Ellington, dit « Duke », ce géant du jazz. Cet admirable concert se terminait par « French Festival », arrangement de Gosser des grands succès parisiens que furent « Pigalle » de Georges Ulmer et « Domino » de Louis Ferrari.

J'ajouterai que le présentateur de ce « Mai en musique », Daniel Thoret, de la Compagnie du Message, sut émailler habilement, de poèmes et d'anecdotes, les temps morts occasionnés par la mise en place des différentes formations.

M. Marcel Naulais, qui a succédé à M. Dautricourt, dirige donc maintenant l'Harmonie du Club Musical des P.T.T. depuis un an et demi. Il doit être félicité pour la compétence avec laquelle il remplit ses fonctions directrices, puissamment aidé par l'ardeur et la foi qui animent ses musiciens, tous des amateurs, ne l'oublions pas, prenant souvent sur leur temps et leur vie familiale, pour répéter tout au long de l'année, en vue de se produire en public.

Merci encore au Club Musical des P.T.T. et à son dévoué Président, M. Parigiot, de nous offrir de tels spectacles faisant appel à une musique accessible à tous, en un mot, à de la musique récréative chère à notre ami Pierre-Marcel Oudher.

Pierre Debièvre.

Boulogne-Billancourt

Concert de Gala de la Boulonnaise

Entendre de la bonne musique, parfaitement interprétée dans un cadre approprié, tel a été le plaisir qui nous a été donné récemment. C'est en effet le 12 mars dernier, en soirée, qu'a eu lieu à l'auditorium du Centre Culturel de Boulogne-Billancourt, rue de la Belle-Feuille, le concert de gala de notre Société Municipale de Musique.

Le programme de La Boulonnaise débutant par l'ouverture de « Phèdre » de Massenet, qui date de 1873, se continuait par une brillante sélection de « Carmen », partition tant colorée de notre George Bizet, et se poursuivait par le prélude de « Messidor » d'Alfred Bruneau ; cette œuvre créée à l'Opéra le 12 février 1897, fut la troisième que le compositeur, principal repré-

sentant du naturalisme dans l'évolution du drame lyrique, écrit sur des livrets de son ami Emile Zola.

Puis ce fut la première audition, sauf erreur, d'une « Fantaisie folklorique sur des airs internationaux », utilisant des refrains qui ont fait leur tour du monde, due à un compositeur de Bois-Colombes, M. Marcel Havet. La chatoyante rhapsodie « España », d'Emmanuel Chabrier, qui connut un succès foudroyant dès sa création chez Lamoureux en décembre 1883, et fut reprise plus tard par Waldteufel, enthousiasma ensuite le public.

La première partie de ce beau concert se terminait en apothéose par une sélection de « Porgy and Bess », chef-d'œuvre de George Gershwin créé à Boston le 30 septembre 1935, qui traduit avec une intensité rare les états d'âme des noirs américains.

Toutes ces œuvres, brillamment exécutées par La Bouloonnaise sous la direction de M. Bruno Mayan, attestent, une fois de plus, de la valeur des musiciens et de leur chef. Qu'ils en soient félicités !

J'ajouterais que la seconde partie de cette manifestation artistique était réservée aux « Amis du Foyer », société dont M. Henri Spaly préside aux destinées, comme à celles de La Bouloonnaise, d'ailleurs. Sous l'adroite direction de leur maîtresse de ballet, Murielle Kalmel, les élèves de la classe de danse offrirent aux spectateurs une vivante chorégraphie sur « Un Américain à Paris », de Gershwin, œuvre qui nous restitue, en des rythmes d'un effet saisissant, les bruits et le tohubohu déjà connus de grande ville, à l'époque où elle y fut composée.

VAL-D'OISE

Argenteuil

Le dimanche 22 mars 1981, l'Estudiantina d'Argenteuil, Orchestre à Plectre en Division d'Honneur, sous la direction de Mario Monti a donné son Concert de Printemps. Dans la salle comble on pouvait remarquer la présence de nombreux adjoints du Député-Maire d'Argenteuil et parmi les personnalités musicales André Saint-Clivier, mandoliniste de l'Opéra et de l'orchestre intercontemporain ainsi que Mme Menichetti, éditeur.

Au programme, on pouvait noter le concours de Rebecca Tepfer, mezzo-soprano et de Jacky Vivant, baryton — tous deux de l'Opéra — qui devaient chanter, accompagnés par l'orchestre.

Le programme comprenait :

Konzert-Ouverture de Rudolf Krebs — l'Ouverture de l'Opéra de Mozart : la Clémence de Titus, orchestrée par Mario Monti — Clochettes fleuries, mazurka de concert de François Menichetti joué par un trio composé d'un jeune madoliniste de 12 ans, Yannick Le Merrer, accompagné à la guitare par Jean Le Merrer et Lucien Vincentelli — Concerto en Fa Majeur pour mandoline et orchestre à plectre de Gaspard Gabbellone (XVIII^e siècle) inédit et transcrit par Mario Monti d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Uppsala (Suède) I Allegro, II Largo, III Allegro interprété magistralement par le jeune mandoliniste Eric Depret — Balalaïka-Souvenir, fantaisie russe de Joh.B. Kok — L'air de Leporello de l'Opéra Don Juan de Mozart, transcrit par Mario Monti et chanté par Jachy Vivant — Rebecca Tepfer, mezzo soprano de l'Opéra chanta 2 lieder populaires de Mozart — Zufriedenheit et An die Zither K349 et K351 composés pour chant avec accompagnement de mandoline seule, jouée par Eric Depret — par Didier Le Roux et Jean-Paul Bazin, tous deux Prix d'Excellence C.M.F. : Un divertimento en Sol mineur pour 2 mandolines composé par le Duc de Cedronio (XVIII^e siècle).

Rebecca Tepfer et Jacky Vivant, accompagnées par l'orchestre, sur une transcription de Mario Monti, chantèrent 2 duo de Mozart : extrait de Così fan Tutte « il cor mi dono » et de Don Juan « Là ci darem la Mano » qui sont des joyaux de l'Opéra que le public applaudit frénétiquement.

Capricio pour orchestre à plectre de Hans Gal, compositeur contemporain.

Le concert se termina par l'Ouverture de « Norma » de Bellini, transcription de Marucelli qu'il fallut bisser devant les ovations du public enthousiasmé.

Rendez-vous fut pris pour le samedi 25 avril 1981 où Jean-Paul Bazin, Didier et Guy Le Roux donneront au Parc Camé-

nat, à Argenteuil, à 21 heures, un concert de sonates inédites pour mandoline du XVIII^e siècle, aux chandelles — et pour le prochain concert d'Automne de l'Estudiantina le dimanche 22 novembre 1981 à 15 h 30 — Salle des Fêtes Jean-Vilar. »

YVELINES

Aubergenville

Concert de printemps

Fidèle au rendez-vous, la population d'Aubergenville et des ses environs a pu apprécier le concert de printemps, organisé le samedi 29 mars, par la société musicale « La Diane » d'Aubergenville.

Cette année, les sociétés musicales de Bouaffle et d'Ecqueville s'étaient jointes à cette manifestation.

L'harmonie « l'Espérance » de Bouaffle ouvrit ce concert en interprétant : « Steenvoerde Carnaval », de M. Philibert ; « Monsieur Carnaval », de C. Aznavour ; « Music-halle Parade », de A. Durand, puis les harmonies d'Ecqueville, Bouaffle et Aubergenville réunies prirent place pour une prestation d'ensemble où furent interprétés divers morceaux dont : « La Marche de la 2^e D.B. de V. Clowez », sous la direction de M. Peyre ; « Eviva Espagne » de L. Caerts, sous la direction de M. Saulnier.

Pour la suite du concert la baguette était confiée à M. Meissonnier pour diriger « Deux Marches » de S. Prokofiev (œuvre originale, sur une adaptation pour les harmonies françaises de D. Dondeyne) ; et c'est sous les applaudissements vifs et nourris que la fin de cette œuvre fut saluée.

Le concert se poursuit par :

Refrains de Paris (arrangement de L. Delbecq) qui rappela de précieux souvenirs à nos anciens. Pour terminer cette première partie, les trois chefs se succédèrent à la direction pour interpréter : « Parade à Chicago » de G. Besson.

Après quelques minutes d'entracte, M. Barthelemy, président de la Diane et trésorier de l'UDAMY, aidé de M. Peyre, chef de la Diane, directeur de l'Ecole de Musique de Villiers-le-Mahieu, administrateur de l'UDAMY, remit un disque à quelques musiciens méritants ayant eu une première mention en solfège et en instrument, lors des examens fédéraux 1980 : — Aucher Patrice (trombone MII) ; — Dubois Gilles (percussion PI) ; — Dubois Olivier (trompette PI) ; — Foucher Ghislaine (clarinette PII) ; — Meissonnier Mathias (cor et percussion PI) ; — Trogoff Pascal (clarinette et percussion PI) ; — Vauth Joëlle.

Ils remirent ensuite la médaille d'Or des Jeunes Musiciens de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, pour six années d'activité au sein d'une société à :

— Carda Evelyne ; — Charbon Pierre-Antoine ; — Lebomin Annick ; — Meissonnier Mathias ; — Milcent Jean-Marc ; — Vauth Dominique ; — Vauth Joëlle ; — Volland Isabelle.

La médaille de Bronze de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France à :

— M. Charbon, vice-président de la Diane, ancien conseiller municipal, pour plus de dix années d'activité.

La médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France à :

— M. Meissonnier Guy, administrateur de la C.M.F., président de la F.M. de l'Ile-de-France, président de l'UDAMY, directeur de la Diane.

Ces deux dernières médailles furent remises par Mme Rodi, Maire d'Aubergenville et Vice-Présidente du Conseil Général.

La deuxième partie débute avec « Les batteries de l'Empire », interprétées sous la direction de M. Peyre, par les Tambours de la Diane, auxquels s'étaient joints les participants des stages organisés par la Fédération dans les Yvelines.

Puis l'ensemble des musiciens poursuivaient, toujours sous la direction de M. Peyre avec « Te Deum » de M.-A. Charpentier, cette œuvre très appréciée par le public, n'est autre que l'inductif de l'Eurovision. M. Meissonnier devait reprendre la baguette, et, devant un auditoire fort nombreux, exécuta « Larghetto », de Haëndel ; « Symphonies des soupers du roy », de M. Delalande ; « Air pour trompettes » de J.-J. Mouret.

Pour clore cette brillante manifestation musicale, l'Orchestre Départemental des Assemblées Musicales des Yvelines se produisit pour la deuxième fois en public avec : « La Marche de Radetzky », de J. Strauss ; « L'Artésienne » de G. Bizet, avec les extraits suivants : Pastorale, Intermezzo, Farandole, puis pour terminer

« Lovely Cab », de P. Jouvin ; « Gaminière » de J. Lérois ».

Cet orchestre reçut une ovation de longue durée, placé sous la baguette magistrale de MM. Ledoigt (Mantes-la-Ville et Decourrière (Rambouillet) que nous remercions ainsi que les musiciens venus de tout le département.

Dans l'assistance on pouvait noter la présence de :

— Mme Rodi, maire d'Aubergenville ; — M. Berthola, maire de Bouaffle ; — M. Hertz, maire d'Ecqueville, ainsi que de nombreux adjoints et conseillers municipaux des trois villes ; — M. Beaussire, président du comité des fêtes d'Aubergenville qui patronnait ce concert de printemps ; — M. Madoré, maire honoraire de Bouaffle ; — M. Trotte, président de l'harmonie de Mantes-la-Ville et son vice-président ; — M. Bernot, président de la Lyre Amicale de Poissy ; — M. Nuixa, directeur de l'Ecole de Musique de Beynes et de l'harmonie municipale, administrateur de l'UDAMY ; — M. Mauquin, directeur de l'harmonie du Perray-en-Yvelines.

C'est donc avec grande satisfaction que le public se retira, prenant rendez-vous pour l'année prochaine.

Bouaffle

Premier concert de l'école de musique

Pour la première fois, depuis sa création en janvier 1980, l'école de musique de Bouaffle (forte de 40 élèves), présentait un concert avec les élèves et les professeurs. Cette manifestation se déroula le vendredi 3 avril, dans l'église de ce village de 2.500 habitants.

Les parents et amis étaient venus nombreux.

Notons la présence du maire, M. Bertola, entouré de nombreux conseillers municipaux, et des directrices d'école. Mme Rodi, maire d'Aubergenville et conseiller général, fut excusée.

Sous la direction de M. Guy Meissonnier, directeur de l'école de musique, la première partie était assurée par les élèves des différentes classes d'instruments : trombone, tuba, cor, trompette, clarinette, saxophone alto, flûte (traversière, à bec).

La deuxième partie du concert laissait la place aux professeurs de l'école.

Daniel Rouaud, élève au conservatoire de Paris en histoire de la musique, interpréta brillamment à l'accordéon une pièce de A. Astier et un prélude de C. Rolland et Brisville.

Un quartet de cuivre terminait le concert avec Francis Aucher et Patrick Rameau (élève de l'école) à la trompette ; Guy Meissonnier au cor et Patrice Aucher au trombone. Les frères Aucher effectuent actuellement leur service militaire à la musique principale des troupes de marine.

Les œuvres de Weber, Lulli, Boismortier, Rameau, Purcell, Schubert étaient merveilleusement interprétées sous le regard envieux des élèves.

Le succès très vif de cette soirée vint récompenser les musiciens, petits et grands.

Pour l'école de musique encore toute jeune, il reste encore beaucoup à faire. Mais grâce au soutien permanent et efficace de la municipalité, il ne fait aucun doute qu'elle réussira dans son entreprise.

LOIRE HAUTE-LOIRE

Villers, brillant succès du Festival des Sociétés musicales de la région roannaise

Villers, petite localité de la Loire, à quelques kilomètres de Charlieu, était ces 16 et 17 mai, devenue un haut lieu de la musique avec le festival du Roannais organisé par la société locale l'Avenir Musical de Villers, qui fête ainsi son quarantième anniversaire.

Dès le samedi soir, avait lieu en l'église, transformée en auditorium, un magnifique concert avec la participation de la Chorale des A.P.E. de l'Arsenal de Roanne, l'Amicale des Accordéonistes Roannais, la Société Philharmonique de Roanne, les Mandolinistes Roannais, les Amis de l'Accordéon, le Groupe Décibel Canto et le Club Musical de Roanne.

Le dimanche, à 9 heures, avait lieu le congrès du Comité du Roannais sous la présidence de M. A. Denis, président de l'Avenir Musical ; Brisebrat, Maire de Vil-

lers ; Rouchon, Président de la Fédération Loire et Haute-Loire, et Cornet, Président du Comité Roannais.

Après les paroles de bienvenue de M. Denis, M. Rouchon remerciait la nombreuse assistance et donnait la parole à M. Cornet du Comité.

Après avoir remercié les autorités de Villers pour leur accueil, il demandait une minute de silence en souvenir de M. Gustave Vignon, ancien Président de Chirassimont, décédé en mars 1981. Passant à l'ordre du jour, il fut notamment précisé que les subventions de 1981 seront légèrement augmentées, que les sociétés de Chirassimont et de Villers toucheront une subvention spéciale pour l'organisation de leur festival, mais qu'en raison de cette exception, la subvention normale ne leur sera pas remise cette année.

Abordant les examens fédéraux, M. Dechelette précise qu'ils auront lieu cette année de la façon suivante : le samedi 13 juin, à 14 heures, au Foyer A.-Thomas, avenue de Beauséjour, à Roanne, pour tous instruments de batterie-fanfane, et le dimanche 14 juin, à 8 heures, immeuble des Sociétés, 18, rue de Cadore, à Roanne, pour tous autres instruments. Les inscriptions devront parvenir impérativement au secrétaire, M. Roger Boutaric, 60, avenue de Beauséjour, à Roanne, avant le 29 mai. Un tour d'horizon est alors donné sur les prochains festivals. En 1982, Saint-Just-en-Chevalet s'en chargera ; en 1983, ce sera Pouilly-sous-Charlieu.

A 10 heures, après le congrès, et en présence de M. le Sous-Préfet de Roanne, M. Rouchon, Président de la Fédération, Brisebrat, Maire, Pascal Clément, député, Guillaud, Conseiller Général, avait lieu une messe animée par l'Ensemble vocal de Roanne, sous la direction de M. J.-P. Fornas, et, à 11 heures, une cérémonie au monument aux Morts au cours de laquelle M. Rouchon déposait une gerbe pendant que les sonneries réglementaires étaient exécutées par l'Indépendante de Saint-Vallier, musique d'Honneur.

A 11 h 15, un concert de plein air était donné par cette dernière, cependant qu'un vin d'honneur était offert par les organisateurs de Villers. Au cours de cette réception, M. Rouchon, rappelant le travail effectué et les services rendus à la cause musicale par M. Charles Labouret, ancien président du Comité Roannais pendant vingt-deux ans, président d'honneur à vie, président des Mandolinistes Roannais, lui remettait solennellement la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. M. le Sous-Préfet, dans un petit discours, le félicitait et parlait de la musique dans la région. M. R. Cornet retraçait alors la carrière musicale de M. Labouret qui, depuis soixante années, se consacre à cette cause. Des gerbes lui étaient remises au nom du Comité et des Mandolinistes. M. Labouret, très ému, remerciait chaleureusement et assurait ses successeurs de son soutien.

A 12 heures, avait lieu le banquet officiel au cours duquel MM. Pascal Clément, Guillaud, Brisebrat prirent la parole, alors que M. Rouchon remettait la médaille d'or de la Fédération à M. A. Denis, président de l'Avenir Musical de Villers.

A 14 heures, sous un soleil enfin revenu, dans un village entièrement décoré de dômes, guirlandes et de milliers de fleurs, avait lieu un imposant défilé, composé de toutes les sociétés du Roannais, qui emmena musiciens et auditeurs jusqu'au terrain municipal où devait se dérouler les auditions.

Après le morceau d'ensemble, l'Echo de la Rochotte, brillamment dirigé par le chef Jeannot Brosselard, ce fut l'audition des sociétés qui, jusqu'au soir, surent charmer les mélomanes, les goûts les plus divers ayant pu être satisfaits.

Très belle journée pour laquelle nous félicitons et remercions les organisateurs, et disons en avant pour le Festival 1982.

Le Secrétaire adjoint :
Cl. PELOSSE.

MIDI

AUDE

Carcassonne

Remise des Palmes Académiques à M. Jacques Miquel

C'est une bien sympathique manifestation qui marqua mardi 21 Avril, en fin d'après-midi à l'hôtel de Ville de Carcassonne, la remise des insignes de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques à M. Jacques Miquel, Vice-Président de la Fédération du Midi, Président de l'Harmonie

• Suite page 14

faites abonner
vos sociétés !



TOUCY JEUNESSE

Du 15 au 27 août, un événement à Toucy

STAGE D'ACCORDEON



Notre Fédération des Accordeonistes du Haut-Rhin animera un très beau stage d'accordéon, s'adressant à des postulants de tous les degrés à partir de préparatoire.

De nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Nous invitons tous les accordéonistes, qui voudraient participer à ce stage, à nous adresser leurs demandes le plus rapidement possible afin de leur réserver une place. Le nombre de participants sera rigoureusement limité.

Les inscriptions sont reçues à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 878-39-42 où tous les renseignements seront donnés.

• Plusieurs concerts auront lieu pendant ce stage.

Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

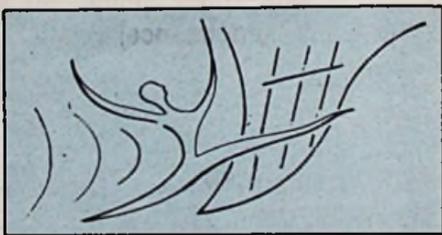
Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président

de la Commission de Toucy



Du 30 août au 5 septembre

Stage de musique et danse

Ce stage s'adressera particulièrement aux professeurs et futurs professeurs de danse d'une part, de rythmique, Musique et Education Musicale d'autre part, qui désirent adjoindre à leurs connaissances et à leurs techniques des méthodes d'entraînement et d'enseignement vivantes et créatives et bénéficier de la fusion de la Danse et de la Musique, avec Jean Serry, danseur, et Jacques Chapuis, musicien.

Tous les renseignements peuvent être donnés à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42 et au siège de Danse et Enseignement (Armand Romand), 4, rue des Bégonias, F 21100 Dijon, Tél. : 16 (80) 66-39-35.

Pour
vos
stages

Pour vos stages, le Secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fichets de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

LISTE DES ŒUVRES IMPOSÉES

PREPARATOIRE :

Sérénade dans un parc, A. HOLZSCHUH, Ed. Holzschuh, n° 1006.

ELEMENTAIRE :

Deux tableaux, M. HAUSSER, Ed. Michel Hausser, n° 122.

MOYEN :

Airs hongrois, W. WILD, Ed. Walter Wild, n° 5243.

SUPERIEUR :

Ouverture en mi majeur, H. SCHITTENHELM, Ed. Hohner, n° 4016.

EXCELLENCE :

Impressions des Tziganes, P. FREY, Ed. Helbling, n° 2561.

Tous ces morceaux sont disponibles à l'adresse suivante :
EDITIONS HONNER FRANCE, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.

STAGE DE GUITARE

DU 3 AU 14 AOUT 1981

PROGRAMME



Professeur :
M. Jean PERDREAU

Matériel à se procurer pour le stage :

DEBUTANTS

Ecole de Guitare, Fernandez-Lavie, éd. Eschig.

PREPARATOIRE

Choix d'études, vol. 1 et 2, Fernandez, éd. Eschig. La Guitare Classique, vol. 1, Mourat.

L'élève préparera plusieurs œuvres, choisies dans la liste suivante :

ELEMENTAIRE

Pavanes, Milan, éd. Eschig. *Cinq Airs de Cour*, Milan, éd. Eschig. *Prélude et allegro*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Ré Majeur*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Mi Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Guitare Classique, vol. 2*, Mourat, éd. Combre. *Sept Etudes*, Kleynjans, éd. Leduc. *Etudes Simples, vol. 2*, Brouwer, éd. Eschig. *Aire de huella*, Maldonado, éd. Transatlantique. *Guitarra vieja*, Maldonado, éd. Hortensia. *Giocoso*, Giuliani, éd. Heugel. *Menuets*, Sor, éd. Heugel. *Rondeau*, méthode Alfonso, vol. 2, Sor, éd. Schott Brussel.

MOYEN

Mélancholy Gaillard, Dowland, éd. Universal. *20 études par Segovia*, Sor, éd. Transatlantique. *Sonate Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Fantaisie en Ré Mineur*, Weiss, éd. Eschig. *Petite Suite en Ré Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Frescobalda*, Frescobaldi, éd. Leduc. *Sarabande et double*, Bach, éd. Eschig. *12 Préludes*, Ponce, éd. Schott. *Prélude en Do Mineur*, Barrios, éd. Schott. *Suite Populaire Brésilienne*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Choros*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Préludes 1, 3, 4, 5*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Etudes 1, 4, 6, 8*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Pièce sans titre*, Brouwer, éd. Eschig. *2 Airs Populaires Cubains*, Brouwer, éd. Eschig. *Danse Caractéristique*, Brouwer, éd. Schott. *Berceuse*, Brouwer, éd. Schott. *Danse Espagnole n° 5*, Granados, éd. Salabert. *Asturias*, Albeniz, éd. Salabert. *Suite Castillane*, Moreno-Torroba, éd. Schott. *Hommage pour le tombeau de Debussy*, Falla, éd. Ricordi. *Milonga del Hombre Solo*, Maldonado, Union Musicale Esp.

SUPERIEUR

Suites 1, 2, 3, Bach. *Prélude, fugue et allegro*, Bach. *Chaconne*, Bach, éd. Schott. *Passacaille*, Weiss. *Fantaisie 7*, Dowland, éd. Schott. *Sir John Smith his Allmain*, Dowland. *The Earl of Essex his Gaillard*, Dowland. *Variations sur un thème de Mozart*, Sor, éd. Schott. *Sonate, Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Grande Ouverture*, Giuliani. *Variations sur l'Harmonieux Forgeron*, Giuliani, éd. Sikorski. *Etudes 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11*, Villa Lobos, éd. Eschig. *La Catedral*, Barrios, éd. Mundo Guarani. *Elogio de la Danza*, Brouwer, éd. Schott. *Canticum*, Brouwer, éd. Schott. *La Espiral Terna*, Brouwer, éd. Schott. *Thème Varié et Final*, Ponce, éd. Schott. *Tiento*, Ohana, éd. Billaudot. *Fandango*, Rodrigo, éd. Schott. *Fandanguillo*, Turina, éd. Schott. *Sonatine*, Turina, éd. Schott. *La Cavatine*, Tansmann, éd. Schott. *4 Pièces Brèves*, F. Martin, éd. Universal.



STAGES D'ETE 1981

Du 04-07 au 10-07 : Stage de batteries fanfares, organisé par la Confédération Française des Batteries Fanfares, sous la direction de M. Robert Gouté.

Du 15-07 au 20-07 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

Du 21-07 au 31-07 : Stage de la Fédération de Normandie.

Du 03-08 au 14-08 : Stage d'instruments à cordes, dirigé par le Président Amellér.

Du 15-08 au 27-08 : Stage d'accordéon.

Du 30-08 au 05-09 : Stage de danse Jean Serry.

Du 14-09 au 19-09 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

• La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.

• Nous voudrions rappeler à nos présidents de Fédération, tout au moins de celles qui sont voisines du département de l'Yonne, qu'ils peuvent nous consulter et disposer du Centre pour organiser leurs stages.

• Toucy est votre Maison, ne l'oubliez pas. Tout y est réuni pour vous permettre d'organiser d'excellentes sessions musicales.

• L'exemple des Fédération du Centre, de Normandie, du Sud-Est et de l'Yonne est à suivre.

Du 15 au 20 juillet et du 21 au 31 juillet, pour les deux stages organisés par nos Fédérations de l'Yonne et de Normandie, il y a encore quelques places disponibles.

Les demandes peuvent être adressées à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.



Un stage exceptionnel de Cordes

Au cours de la première quinzaine du mois d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Amellér qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue la Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.

Quelques places sont encore disponibles.



Confédération Française des Batteries et Fanfares

PLAN

PROGRAMME

DU STAGE



du 4 au 10 juillet 1981

(ouvert à tous les instrumentistes pratiquant un instrument d'ordonnance)

- Dictées de sons et de rythmes,
- Solfège et théorie musicale,
- Pratique instrumentale,
- Exercices pratiques et lectures instrumentales,
- Pédagogie appliquée,
- Etude des morceaux de concours,
- Dynamique de groupe,
- Dissertation sur un thème donné,
- Examens de fin de stage.

L'accès aux diplômes est fonction des résultats obtenus. Toute moyenne non atteinte dans chaque rubrique est éliminatoire. Chefs de pupitre première année, répétiteurs premier degré (deuxième année), répétiteurs deuxième degré (deuxième année).

Il va de soi que les stagiaires devront posséder un niveau tel, qu'ils soient en mesure d'assimiler rapidement les cours enseignés.

INSTRUMENTS :

- les cours d'ensemble « cuivres » seront axés sur le clairon, avant d'être repris par ateliers et par catégorie, tous les stagiaires devront donc en être munis,
- les cours d'ensemble « tambours » se feront sur le tambour silencieux (indispensable),
- les stagiaires devront se munir de bloc papier, cahier musique, crayon, gomme...

ENCADREMENT ASSURE PAR :

- MM. R. Goute, P. Bréard, M. Pourrier, G. Ferrand, A. Souplet, R. Regel, J. Decamps, A. Trémine.

Renseignements : C.F.B.F. (stage batterie), B.P. 20, 92420 Vaucresson.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 11

MIDI

nie Municipale, Directeur des Chœurs de Carcassonne.

Présidée par M. Ancely, Maire Adjoint, entouré de nombreux conseillers municipaux, la cérémonie fut suivie par bon nombre de personnalités. On notait la présence de M. André Sarzi, Président fédéral, M. Jœriy Resnikoff et Madame, Directeur Général de la Musique pour le Languedoc Roussillon, M. Sanz, Inspecteur d'Académie, Mme Miquel et d'autres encore qu'il ne nous est pas possible de nommer tellement la liste serait vaste.

Prenant le premier la parole, M. Ancely, évoqua l'action de Jacques Miquel pour le développement de la Musique à Carcassonne. Il lui rendait hommage pour ses activités en faveur de l'Harmonie Municipale, mais aussi de l'Ecole de Musique. Enfin il mettait l'accent sur son rôle pour la Création des Chœurs de Carcassonne, qui regroupent 75 exécutants et dont la notoriété dépasse le plan local en vertu des créations réalisées avec Michel Plason le célèbre directeur de l'Orchestre du Capitole de Toulouse et de Midi-Pyrénées. Aussi, M. Ancely se déclarait-il satisfait et heureux d'accrocher au revers du veston de Jacques Miquel la médaille de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, avec toutes ses félicitations et celles du conseil municipal.

Intervenant à son tour, M. Miquel adressait avec émotion ses remerciements à M. Ancely pour ses paroles aimables et à M. Sarzi, qui est à l'origine de cette distinction dont il venait de faire l'objet. Au passage, il évoqua la mémoire de M. Antoine Gayraud, maire décédé il y a un mois à peine, musicien et violoniste de talent, dont l'intérêt pour la musique ne s'est jamais démenti. Evoquant la décoration, M. Miquel assurait l'assistance qu'elle constituerait, pour lui, un encouragement à continuer avec ardeur la tâche entreprise, tant en direction des jeunes élèves de l'Ecole de Musique qui assurent la continuité de l'Harmonie Municipale, que des Chœurs de Carcassonne qui accroissent le rayonnement artistique et culturel de la ville, ou bien encore de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ou l'association départementale pour le développement musical.

En renouvelant ses remerciements aux personnalités présentes, M. Miquel réaffirmait son idéal « Aimer et faire aimer la musique ».

Il appartenait alors à M. Sarzi d'adresser des félicitations publiques au nouveau chevalier. A ce titre, il rappelait la carrière de M. Jacques Miquel, 1^{er} Prix de saxophone du Conservatoire de Région de Toulouse en 1955, ancien combattant d'Algérie, puis en 1974 Président de l'Harmonie Municipale, Professeur à l'Ecole Municipale de Musique ; membre du jury au Conservatoire de Toulouse, Président de l'U.D. des Sociétés musicales pour le Département de l'Aude, Directeur du Stage départemental des jeunes musiciens de l'Aude et enfin V^e Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Lui aussi soulignait son action en direction de la jeunesse et à ce titre, il émettait son espoir de voir l'Ecole de Musique devenir un jour Ecole Nationale de Musique pour le Département. Enfin il exprimait en termes chaleureux l'estime qu'il porte à M. Miquel.

Au termes de ces allocutions et avant de déguster l'apéritif d'honneur offert par la municipalité, les Chœurs de Carcassonne, qui avaient offert la médaille à M. Miquel, interprétant pour leur directeur « Le Chant des saisons » faisant ainsi apprécier ce talent qui leur vaudra bientôt une renommée nationale.

De leur côté les membres de l'harmonie se retrouvèrent au coude à coude pour offrir à leur président une œuvre de circonstance qu'ils avaient minutieusement préparée « les Palmes du président ».

Cette fête se termina au restaurant « la Crémade » au cœur de la cité de Carcassonne où M. et Mme Miquel et leur fils Jean-Marc, avaient convié quelques amis intimes.

Chronique musicale

Le mardi 21 avril 1981, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Carcassonne, M. Jacques Miquel, Président de l'harmonie municipale de Carcassonne et chef des chœurs de cette même ville, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, était décoré des palmes académiques, au titre de la musique, distinction que M. le Ministre de l'Education nationale lui a conférée par décret du 28 juin 1981.

M. Fernand Ancely, premier adjoint au maire de Carcassonne présidait cette très sympathique manifestation, entouré de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on notait la présence de M. André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, M. Reznikoff, délégué régional de la musique, M. Boy, président de l'Association des palmes académiques de l'Aude, M. Sanz, Inspecteur d'Académie, M. Charles Bourelly, Architecte Départemental des Bâtiments de France, M. Guy Serin, Président de l'Office Régional du Tourisme, de M. Gabas, Secrétaire Général de la Mairie, entouré des Chefs de Services et des représentants des Associations Culturelles de la Ville.

M. Ancely prenait, tout d'abord, la parole pour évoquer l'action de M. Miquel en faveur du développement de la Musique dans notre Département mais aussi dans la Région. Il le féliciterait ensuite pour son action et son activité inlassables au niveau de l'Harmonie Municipale et de l'Ecole Municipale de Musique de Carcassonne.

Il mettait ensuite l'accent sur l'Association des Chœurs de Carcassonne, groupe vocal comprenant une centaine d'exécutants et qui, grâce à un travail assidu et acharné et à la compétence de son Chef, M. Miquel, a su acquérir une très grande notoriété, ce qui lui vaut de nombreuses prestations, notamment avec l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre du Capitole de Toulouse, placés sous la direction du prestigieux Michel Plason et que nous aurons le très grand plaisir d'entendre au prochain Festival de la Cité de Carcassonne.

M. Ancely se disait ensuite particulièrement heureux de décorer M. Miquel des Palmes Académiques. Après avoir incité ce dernier à continuer à déployer tous ses efforts et son dynamisme à servir la cause musicale, il terminait son discours par cette phrase :

« Que ces palmes d'argent entrelacées et ce ruban violet, symboles de la valeur humaine mise au service d'autrui, soient pour vous un encouragement et un exemple pour tous ceux, qui, comme vous, font œuvre commune au service de l'Art Musical. »

Joignant alors le geste à la parole, il accrochait au revers du veston de M. Miquel cette haute distinction, sous les applaudis-

sements nourris de l'assistance et les flashes des photographes de Presse !

Notre ami prenait ensuite la parole et prononçait le discours dont nous reproduisons la teneur ci-dessous :

« Monsieur le Maire Adjoint, Mesdames, Messieurs, Chers amis. »

« La Municipalité de notre Ville a bien voulu organiser cette réception à laquelle j'assiste avec l'émotion que vous pouvez comprendre. »

« J'exprime toute ma gratitude et mes remerciements à M. Ancely, Maire Adjoint, qui a souhaité en prendre l'initiative et me faire l'honneur de me remettre lui-même la Médaille de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. »

« La bienveillance dont vous faites preuve à mon égard me touche très vivement et, plus encore, les éloges dont vous venez de me combler. »

« Ma reconnaissance va également à M. Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi qui est, je crois savoir, à l'origine de la proposition me concernant. »

« Mais, en cette circonstance, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue à l'intention de M. Antoine Gayraud, notre ancien Maire, dont le goût très marqué pour la Musique était connu de tous et qui n'a cessé, pendant son long mandat, de témoigner sa bienveillante attention à la cause musicale. »

« Il avait été violoniste à l'Association des Concerts Symphoniques que dirigeait notre ancien compatriote Michel Mir, dont l'actuelle salle de l'Harmonie Municipale porte aujourd'hui le nom. »

« Je lisais, dernièrement, que les distinctions honorifiques ont pour effet, sinon pour raison d'être, de réchauffer le zèle de ceux qui en sont les bénéficiaires. »

« La distinction que je viens de recevoir de vos mains, M. le Maire Adjoint, m'incitera à poursuivre avec ardeur mon action pour la Musique en général et plus particulièrement celle qui concerne la formation des jeunes élèves de l'Ecole de Musique qui, vous le savez, assurent la continuité de l'Harmonie Municipale. »

« Mon dévouement sera toujours acquis à la Chorale de la Ville : « Ses Chœurs de Carcassonne », qui regroupe en son sein tous ceux qui font de la musique par amour. Cette activité leur procure de multiples joies sur le plan humain et tend à accroître le rayonnement artistique et culturel de notre Ville. »

« Je poursuivrai mon action au sein de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et, avec les moyens qui me seront donnés, j'animerai et aiderai l'Association pour le Développement Musical, qui réussit, sur le plan départemental une vaste diffusion de la Musique en milieu scolaire et rural. »

« Enfin, je remercie vivement les nombreuses personnalités et tous ceux qui honorent de leur présence cette manifestation d'amitié à mon égard. »

« Grâce au soutien des Autorités Régionales, dont la Direction de la Musique en Languedoc-Roussillon, représentée par son Délégué, M. Reznikoff, grâce également au soutien du Conseil Général et des Autorités Municipales, avec les concours de tous ceux qui animent nos Sociétés, nous parviendrons à notre idéal commun : Aimer et faire aimer la musique. »

Cette dernière phrase du discours de M. Miquel était saluée par les applaudissements de la nombreuse assistance.

Il appartenait ensuite à M. André Sarzi de féliciter le nouveau Chevalier des Palmes Académiques.

Dans son allocution, il retraçait la très brillante carrière de M. Jacques Miquel et poursuivait son discours en ces termes :

« Après de sérieuses études musicales, vous obtenez un Premier Prix de Saxophone dans la classe de M. Jacques Cottenet et une Première Médaille de Solfège dans la classe de Mme Cayla, tous deux Professeurs au Conservatoire de Musique de Toulouse. »

« Ayant effectué votre Service Militaire à Toulouse, ensuite à Philippe-Ville et à Nancy, où vous êtes Saxophone Alto Solo de la Musique Principale des Troupes Parachutistes, vient enfin, pour vous, le retour à la vie civile. »

M. Sarzi parlait ensuite de l'action pédagogique de M. Miquel, qui s'exerce à l'Ecole Municipale de Musique de Carcassonne, où il est professeur de Solfège, de Clarinette et de Saxophone depuis 1967.

« Egalement Membre du Jury du Conservatoire National de Région de Toulouse, tous ces titres vous valent d'être élu Président de l'Harmonie Municipale de Carcassonne, à l'unanimité des voix, le 25 février 1975. »

« Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi depuis 1975, vous y faites un excellent travail, non seulement au point de vue Sociétés, mais aussi les Stages Départementaux des Jeunes Musiciens Audois, qui répondent de plus en plus nombreux à votre appel, puisque le dernier en date regroupait cent vingt-cinq exécutants. »

Le Président Fédéral n'avait garde d'oublier que, depuis 1978, M. Miquel est Directeur des Chœurs de Carcassonne et Chargé de Mission de l'Association Départementale pour le Développement Musical.

« Je suis heureux, en tant que Président, de vous dire mon estime, de vous présenter, au nom de toutes les personnes ici rassemblées et en mon nom personnel, toutes mes félicitations pour la haute récompense qui vous est attribuée aujourd'hui. »

« Puissent toutes ces années et ce dévouement sans limites consacrées à l'enseignement et à la pratique de l'Art Musical, servir d'exemple à tous ceux qui nous succéderont. »

« C'est mon vœu le plus cher, en espérant qu'il se concrétise un jour... »

Ainsi se terminait la partie « officielle » de cette bien sympathique manifestation.

Mais, sans perdre un instant, la Chorale prenait place, au grand complet et était prête, à son tour, à honorer notre méritant récipiendaire et son Chef.

Sous la direction, très sûre, de M. Miquel, cet excellent groupement interprétait tout d'abord : « Linda Amiga », air tiré de la Renaissance Espagnole, qui, dès ses premiers notes, enchantait l'auditoire !

Ensuite, le très beau « Chant des Saisons », de Rémi Gagne, nous était donné en première audition. L'occasion nous était ainsi offerte d'apprécier, à juste titre, la finesse et la grande sensibilité d'exécution de cette belle page musicale qui prouve, si besoin est, que cette formation vocale est appelée à connaître des succès de plus en plus nombreux et éclatants !

L'assistance, qui avait écouté avec ravissement la brillante prestation de nos choristes, remerciait par de longs applaudissements, à la fois nos dévoués chanteurs et leur très distingué Directeur, M. Jacques Miquel.

Au cours du Vin d'Honneur qui clôturait cette sympathique et amicale cérémonie, les nombreux amis du nouveau Chevalier formaient le souhait de voir la Musique instrumentale et vocale, rayonner encore longtemps dans notre bonne Ville de Carcassonne mais aussi dans toute notre Région et ceci grâce au travail et au dévouement inlassables d'un de ses plus brillants serviteurs !

Max BOUSQUAT.

Coursan

Concert par l'harmonie Républicaine

La salle des fêtes de la maison des Jeunes était comble ce mercredi soir 27 mai, pour assister au troisième concert donné par l'Harmonie Républicaine.

Disons que les vrais mélomanes avaient abandonné leurs téléviseurs où cependant à la même heure se déroulait sur l'écran le match de football, opposant le Real de Madrid à l'équipe du F.C. Liverpool, et qui plus est, passait également sur la deuxième chaîne, le Palmarès des chansons avec comme vedette le célèbre Julio Iglesias, deux émissions qui attirent toujours un plus grand nombre d'auditeurs.

C'est toujours notre sympathique et ami Henri Huillet qui prit le micro et présentait le programme judicieusement choisi et tout d'abord, en l'absence de M. Raymond Gianet, retenu au chevet de ses vieux parents, malades, il tenait à remercier et souhaiter la bienvenue aux nombreuses personnalités qui assistaient à cette belle soirée musicale, et au cours de laquelle nous avons reconnu M. Gilbert Pla, Maire et Conseiller Général de Coursan, accompagné de quelques conseillers municipaux, M. Emile Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise et de l'Union Musicale Ouveillanaise, Mlle Angéline Sarzi, professeuse de solfège et de piano à l'Ecole de Musique de Narbonne, M. L. Seguy, Président de l'Union des Sociétés Musicales rurales de l'Aude, son Adjoint, M. Armissen venu tout spécialement de Limoux, Mme Balaye, Présidente de l'Art Musical Sallois, M. Jean Badoit et Mme, Président du Réveil Nouvellois, M. Cherpe et Mme, directeur de la Jeune Harmonie de Port-la-Nouvelle, M. Tortoza, Président de l'Harmonie-Réveil de Sigean, de Mme André Sarzi, représentant M. André Sarzi, Directeur de l'Harmonie et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et d'autres encore que nous oublions peut-être et qui voudront bien nous excuser.

Le concert débuta par la célèbre marche de Sellenik, Les Cadets de Russie, l'Ouverture de Poète et Paysan de Supé, sur un arrangement de Fernand, avec comme solistes : MM. Vitalis Fraisse au saxophone et Christian Gianet au trombone. El Sitio de Zaragozza, la célèbre fantasia militar espagnole du compositeur Oudrid, au cours de laquelle, MM. Fernand Bertrand à la trompette bouchée et Herve Barthe à la trompette, surent se mettre en exergue pour leurs sonneries ainsi que les jeunes trompettistes Prat, Delesse, Bonnafous, Sune qui sonnèrent la « Llamada », l'appel espagnol d'une façon merveilleuse. Nos percussionnistes Galy et Combes imitèrent bien les bruits de la bataille. L'Hiron-



M. Miquel vient de recevoir de la part de M. Ancely, directeur de banque, maire de Carcassonne, la médaille de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques et s'apprête à lire son discours.

delle fugitive, polka pour clarinette, du célèbre compositeur Coursannais, Jean Bauderuc fut interprétée d'une façon toute particulière par notre speaker Henri Huillet qui sut donner par son talent de clarinetiste amateur, le vol tourbillonnant de ce magnifique oiseau printanier. Cette première partie prit fin par la grande fantaisie concernante pour flûte, interprétée par la jeune et talentueuse flûtiste, Laurence Fraisse, âgée de 12 ans. Cette œuvre d'une rare beauté du célèbre flûtiste Gariboldi, fit lever l'assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements à l'auteur mais aussi à sa jeune interprète.

L'entracte fut meublé par un récital de guitare classique donné par le talentueux guitariste, M. Antoine del Rio, professeur au Conservatoire de Tarragone (Espagne), mais également professeur à l'École de Musique de Narbonne. Les œuvres qui furent données furent saluées par un tonnerre d'applaudissements, donné par une foule comblée.

La deuxième partie fut consacrée à la musique classique et la musique moderne. Tout d'abord, la deuxième suite de l'Arlésienne de Bizet, la Pastorale, l'intermezzo, le Menuet qui fut interprété par deux jeunes flûtistes, Bruno Riera et Laurence Fraisse, tandis que M. Vitalis Fraisse, le grand-père répondait par les soins de son saxophone. Modern Story de Daigneux, prit une énorme part de ce magnifique concert. Basé sur un thème de début par un Molto Maestoso, celui-ci se transforma par un fox-trott, un slow pour finir en apothéose sur un ensemble de cuivres qui n'en finissait plus.

Mais, revenons au classique avec « l'Angélus » N° 3, tiré des Scènes pittoresques de Massenet, où les cors surent dominer la phrase mélodique très bien écrite pour musique d'harmonie.

Le concert se termina vers 23 heures avec le traditionnel pasodoble qui avait nom cette fois de « Fragancia de Aragon », Parfums d'aragon de Luis Escuerra. Dirigé avec l'amour que nous lui connaissons, notre ami, André Sarzi dirigea non seulement d'une façon remarquable ce célèbre pasodoble qui fut bissé, mais aussi ce concert qui fut en tous points réussi et sans fautes. Qu'il nous soit permis de lui adresser, non seulement de notre part, mais aussi au nom de tous ses quarante musiciens, toutes les félicitations qui lui sont dues pour son talent de chef mais encore pour le choix des œuvres qu'il nous fait entendre. Notons en passant que M. Huillet, fit au micro, une très belle description des œuvres qui furent jouées. Après le concert un vin d'honneur fut servi par les musiciens, il réunit autour d'une grande table, tous les amis de la musique, qui, au terme d'une amitié féconde, se séparèrent après les douze coups de minuit, heureux de cette volonté profonde marquée par la présence d'une foule d'amis qui aiment leur musique.

Ouveillan

Concert de l'Union Musicale

La salle des fêtes était archi comble quand le Directeur de l'Union Musicale Ouveillanaise, M. Emile Capman, prit le micro pour souhaiter la bienvenue à tous les mélomanes locaux et des environs. Parmi les invités nous avons remarqué la présence de M. Julien Aussenac, Maire et ses Adjoints, y compris une grosse partie du Conseil Municipal, l'abbé Planel, curé de la paroisse, M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et Mme Cros, Présidente de la Lyre Narbonnaise, Mme Balaye, Présidente de l'Art Musical Sallois, Mlle Angélique Sarzi, professeur de solfège et de piano à l'École de Musique de Narbonne, Mlle Marie-Noëlle Artaud, Présidente du Comité des fêtes de Erce (Ariège), qui n'a pas hésité à faire deux cents kilomètres pour venir applaudir ses amis ouveillanais.

M. Capman rappelle que l'U.M.O. fête ses cent vingt-trois ans d'existence, aussi, pour charmer le fidèle public, il nous invite à écouter une marche américaine de King « Impérial Marche ».

Tiré de l'œuvre de Ludwig Beethoven, le premier mouvement de la première symphonie en UT majeur. Plus connu du public, le Pays du Sourire de F. Lehar, avec le grand air interprété au trombone par M. Golano.

Dans le très classique concerto pour hautbois, nous avons pu applaudir toute la virtuosité de M. Georges Gervais, ex-musicien de la musique de la Flotte de Brest, qui nous régala de l'œuvre de V. Bellini.

Les « Echos du Midi », musique bien de chez nous fut magistralement jouée par des musiciens du cru qui surent mettre l'accent aux vieilles chansons languedociennes. Le clou de la soirée fut l'audition de la célèbre chorale « Diapason » de Narbonne, placée sous la haute direction de Mmes Barissol et Brassac. Leur répertoire est complet et attirera de nombreux applaudissements au fur et à mesure que se déroulait leur chant. La deuxième partie continua avec une par-

tie jazz « Red Vallen Rhythm » de Charles Lee.

Et enfin le célèbre pasodoble « Corrida à Nîmes » de Darling, mit fin à ce concert. Mais à la demande de plusieurs auditeurs, un autre pasodoble fut joué et ce fut alors Fragancia de Aragon, qui souleva l'enthousiasme. Le bouquet final fut l'interprétation de l'Hymne à la gloire de la musique par la Chorale et l'Union Musicale. Le ce « n'est qu'un au revoir » par l'orchestre et les chanteurs mit un terme à cette belle soirée musicale qui fit la joie de tous les auditeurs. Merci à tous les musiciens et chanteurs, à leurs dévoués directeurs. Un vin d'honneur clôtura cette soirée au cours duquel M. M. Barthez, Président, remercia M. le Maire et toutes les personnalités qui avaient répondu présent à cette fête de la Musique à Ouveillan.

Port-la-Nouvelle

La Musique à l'École

Sur l'initiative de M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et après une entrevue avec M. Jacques Miquel et M. Cazanave, Maire de Port-la-Nouvelle, l'Association Départementale pour le développement de la Musique en collaboration avec M. l'Inspecteur d'Académie et la Délégation Régionale pour la Musique, une animation Musicale était donnée le lundi 30 mars dans les Ecoles Primaires de la Ville de Port-la-Nouvelle.

C'est dans le cadre de l'Education musicale que M. Jacques Miquel, Vice-Président fédéral, chargé de Mission, accompagné des élèves du Conservatoire de Toulouse, MM. Gilles Arcens et Jean-Marc Miquel, présentaient ce lundi matin aux enfants des écoles primaires, les familles d'instruments tels que bois, cuivres et cordes.

Après cette brillante présentation et fait l'historique des instruments ainsi que l'œuvre des Compositeurs, les professeurs, passèrent aux auditions avec comme œuvres interprétées :

1° des fragments des concertos pour clarinette de Mozart ;

2° Concerto pour saxophone de Glazounov ;

3° le Trio de Haydn et d'autres encore comme Lully, Albeniz, Zemp, etc.

Toutes ces œuvres furent interprétées par M. J.-Marc Miquel, fils de M. Miquel, à la clarinette, et Gilles Arcens, tous deux élèves du Conservatoire Régional de Toulouse.

Etaient présents à cette manifestation musicale, M. Roger Rapin, Maire Adjoint, M. Jean Badoix, Président du Réveil Nouvellois, M. Cherpe, directeur de la Jeune Harmonie, M. André Sarzi s'était fait excuser, étant pris par d'autres manifestations musicales départementales.

Belle manifestation musicale au sein de l'École Primaire, qui a su intéresser les jeunes élèves en espérant qu'ils viennent un jour grossir les rangs de ceux qui fréquentent déjà nos écoles de Musique dans le département de l'Aude.

GARD

La Grand-Combe

Congrès Fédéral, les 16 et 17 mai 1981

Le 59^e Congrès Fédéral a eu lieu les 16 et 17 mai 1981 à La Grand-Combe sous la présidence de M. A. Sarzi, Président Fédéral.

Le samedi 16 mai, à 17 heures, le Président Fédéral avait réuni les membres du Conseil d'administration pour les informer des questions qui seraient discutées au Congrès le lendemain.

Le Trésorier Général, assisté de M. Moureaux, trésorier adjoint, présentait à la commission de vérification des finances, les comptes de la Fédération de l'année écoulée. Cette commission était composée de MM. Dumas, Adjoint au maire de La Grand-Combe, André Domaziel, chef de service de la comptabilité à la Mairie, André Salles, directeur de l'Office des H.L.M.

Le Président Fédéral donna des directives précises en ce qui concerne les examens d'élèves et insista pour que chacun fasse un effort pour augmenter le nombre des élèves en faisant les dictées musicales imposées.

En accord avec le Vice-Président de l'Ariège, le Congrès 1982 aura lieu vraisemblablement à Pamiers, les 15 et 16 mai 1982.

En ce qui concerne la cotisation 1982 et le prix des récompenses, comme il s'y était engagé, le Trésorier Général a annoncé qu'il ne demanderait pas d'augmentation au Congrès pour l'année 1982.

M. A. Galy, Vice-Président de l'Hérault, zone B, ayant été nommé Officier dans



M. André Sarzi, président de la Fédération du Midi, décore M. André Galy, vice-président fédéral pour l'Hérault, dans l'ordre d'officier des Palmes académiques.

l'Ordre des Palmes Académiques par décret du 28 janvier 1981 du Ministre de l'Education Nationale, avait demandé que cette décoration lui soit remise par le Président Fédéral au cours du Conseil d'Administration. Le Président Fédéral, après avoir retracé la vie musicale et les services rendus à la musique populaire, décora M. A. Galy sous les applaudissements de tous les Membres du Conseil de la Fédération et les Membres du Comité d'organisation du Festival Congrès qui ont offert un apéritif d'honneur.

DIMANCHE 17 MAI

CONGRES FEDERAL

Le 59^e Congrès Fédéral s'est déroulé dans la salle Marcel-Pagnol sous la présidence de M. A. Sarzi, Président Fédéral et la présence de M. J. Reznikoff, Délégué Régional de la Musique pour le Languedoc-Roussillon.

9 heures, le Président Fédéral déclare le Congrès fédéral ouvert. Il est entouré de : MM. L. Miéchamp, Trésorier Général ; A. Moureaux, Trésorier adjoint ; Sagan-san, Vice-Président de l'Ariège ; Miquel, Vice-Président de l'Aude ; A. Matéo, adjoint ; Robin, Vice-Président de l'Aveyron ; Dejean, adjoint ; A. Minair, Vice-Président du Gard ; Bastide, adjoint ; Cl. Linon, responsable musical pour le Département de l'Hérault ; Gabaudan, Vice-Président de l'Hérault, zone A ; A. Galy, Vice-Président de l'Hérault, zone B ; Peus, Vice-Président des Pyrénées-Orientales ; Roigt, adjoint ; R. Portes, Secrétaire Général.

En ouvrant le 59^e Congrès Fédéral, le Président Fédéral se félicite du nombre de congressistes qui se sont déplacés à La Grand-Combe. Il rend hommage aux organisateurs pour la parfaite réussite de ces deux journées. Il félicite le Chef de l'Harmonie, M. Naro, et le Chef de la chorale, M. Salles, pour le concert du samedi en l'Eglise de l'Immaculée. Il remercie tous ces collaborateurs qui l'aident dans sa tâche de Président Fédéral. Il souhaite enfin que tous les musiciens présents à La Grand-Combe pour le Festival de musique emportent de cette journée un excellent souvenir. Suivant l'ordre du jour établi, il donne la parole au Secrétaire Général.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire Général indique que, par une coïncidence, il fête ses 25 ans de présence au sein de la Fédération du Midi, dans le Département du Gard, alors qu'il y a 25 ans, le 17 juin 1956, il était nommé Secrétaire de la Fédération au Festival d'Alès. Il rappela que notre Fédération compte actuellement 162 Sociétés, ce qui représente 5.988 exécutants. Cette année, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les feuilles de renseignements. A la demande des Vice-Présidents, une expérience va être tentée, les feuilles de renseignements seront envoyées au début d'octobre 1981, afin que les Vice-Présidents puissent les récupérer dans les réunions des Unions Départementales qui ont lieu en principe dans le dernier trimestre de l'année. Le Secrétaire Général rend compte des grandes lignes du Congrès Confédéral à Paris. Pour plus de renseignements, il invite les congressistes à se reporter au dernier journal, numéro 339, qui est illustré à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation. En terminant, le Secrétaire Général rappela le nom de tous ceux qui ont disparu et avec qui il a eu l'honneur de travailler et ceux qui, pour des raisons diverses, ont pris leur retraite et avec qui il entretient d'excellentes relations. Il souhaite avoir encore la santé pour

lui permettre de continuer à servir toutes les sociétés qui durant 25 ans lui ont fait confiance. Le Président Fédéral félicite le Secrétaire Général de son compte rendu et le fait approuvé par l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Général, M. L. Miéchamp, présente la situation financière de la Fédération. Comme il l'avait indiqué au Congrès de Carcassonne, il ne demande pas d'augmentation de la cotisation pour 1982. Il remercie les Membres de la Commission de contrôle des questions qui lui ont été posées sur la teneur des livres. Le Président Fédéral demande à un membre de la commission de venir lire le rapport de la commission. Après en avoir donné lecture, au nom des membres de la commission, il félicite notre Trésorier Général pour la tenue des livres de comptes et indique que les Membres de la Commission ont signé le procès-verbal. Le Président Fédéral remercie MM. R. Dumas, A. Domeizel, A. Salles pour leur concours. Il renouvelle ses félicitations au Trésorier Général et fait approuver la situation financière pour 1981. Notre Trésorier est applaudi et le rapport financier est adopté à l'unanimité.

COTISATION 1982

Comme il l'a annoncé le Trésorier Général indique que la cotisation 1982 sera de 200 F. Cette cotisation devra être payée au plus tard le 15 janvier 1982.

JOURNAL CONFEDERAL

Il est incontestable que le journal a pris une nouvelle forme de présentation. Il est le « Journal Officiel » pour nos sociétés. Le Président Fédéral lance un appel afin que davantage d'abonnements se fassent dans les Sociétés. Il insiste pour que le Journal soit lu et en particulier la page administrative qui peut aider les dirigeants de nos Sociétés dans telle ou telle démarche. Il rappela enfin que tous les articles doivent lui parvenir dactylographiés et seulement au recto. Les Présidents de nos Sociétés doivent se rappeler que seul le Président Fédéral est habilité pour adresser des articles au Siège à Paris.

RECOMPENSES

Le Secrétaire Général signale qu'il n'y aura pas d'augmentations dans le domaine des décorations. Il insiste pour que les Présidents établissent les demandes suivant les dispositions fixées à la page 14 du livret des statuts. Il recommande que les noms et prénoms des bénéficiaires soient écrits en lettres d'imprimerie.

STAGE DES JEUNES MUSICIENS

Le Président Fédéral se réjouit des divers stages qui se déroulent au sein de la Fédération. Il a eu l'occasion d'assister à quelques-uns. Il a constaté le bon travail que l'on y effectue et l'entente qu'il existe entre les jeunes. Cette année l'Ariège fêtera son 10^e anniversaire de la fondation du stage dans le Département. L'Aude groupera 120 jeunes, les Pyrénées-Orientales 50 stagiaires. L'Aveyron n'a pas encore de stage mais le Vice-Président envoie des jeunes suivre le stage à Barbazan. L'Hérault groupera 110 jeunes. Pour le Gard, le Président demande au Vice-Président d'envisager la façon dont un stage pourrait être organisé dans ce Département.

CENTRE DE TOUCY

Il a été longuement question du Centre de Toucy au Congrès de Paris. Plusieurs solutions ont été envisagées en ce qui

• Suite page 16

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Concert donné par l'harmonie municipale et la chorale municipale de La Grand'Combe, dans l'église de La Grand'Combe, sous la direction de M. Hzaro pour l'harmonie et de M. Salles pour la chorale.

• Suite de la page 15

Céret, de la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes et des Majorettes Rivesaltesaises, de la Clique de Vinça avec les Majorettes de concerne le stage des jeunes. Jusqu'à présent, notre Fédération avait bénéficié de quelques bourses provenant de la SACEM. Notre Fédération étant très éloignée de Toucy, nous avons attribuées cela en vue d'étudier de quelle façon la Fédération pourrait envoyer des stagiaires. Le séjour à Toucy revient trop cher pour nos jeunes malgré l'effort financier qui pourrait éventuellement être consenti par la Fédération. Le Président Fédéral pense qu'une solution interviendra en notre faveur et que, au moyen de ces bourses, nous pourrions aider ces jeunes de façon qu'ils puissent bénéficier de ces stages annuels.

MUSIQUE MILITAIRE

C'est le Président Fédéral qui, par ses relations auprès des responsables de Midi-Pyrénées ou du Languedoc-Roussillon peut éventuellement faire incorporer un jeune dans une formation musicale militaire. D'autre part, le Journal Confédéral de novembre 1980 a donné des directives. Le Président Fédéral indique que les jeunes qui le désirent peuvent lui écrire 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne en joignant 4 F en timbres-poste. Le Président recommande que les jeunes doivent le prévenir dès qu'ils reçoivent la convocation soit pour Auch ou Tarascon.

EXAMENS FEDERAUX

C'est un important problème que les examens fédéraux. En 1980, il y a eu 4.700 élèves de moins qu'en 1979. Cela est grave, il faut que les présidents de nos Sociétés prennent conscience de l'intérêt de ces examens et il faut faire comprendre aux jeunes qu'il faut qu'ils arrivent à lire la musique comme on lit un livre. D'autre part, les Directeurs doivent expliquer la nécessité de la dictée musicale qui est indispensable pour l'oreille du jeune musicien. A cet effet, il a été présenté au Congrès de Paris un cours de solfège sur cassettes. En accord avec les Vices-Présidents, nous allons acheter un coffret qui circulera à tour de rôle afin que chacun donne ses impressions sur ce nouveau mode de formation auditive musicale. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour inviter les jeunes qui sont la relève de demain à s'intéresser aux examens et surtout à la dictée musicale.

ASSURANCES

C'est M. Moureaux, responsable de ce service qui donne des explications sur les nouvelles dispositions prises par la compagnie d'assurance l'Europe pour les Sociétés qui sont assurées à cette Compagnie. Le responsable signale qu'il tient à la disposition des Sociétés qui ont contracté une assurance des modèles de déclaration en cas de besoin. A titre indicatif pour 1980, il y a eu 183 déclarations d'accidents dont 127 matériels et 56 corporels pour 1.952 assurés à la Confédération.

CONGRES FEDERAL 1982

En accord avec le Vice-Président de l'Ariège, le Congrès Fédéral aura lieu à Pamiers les 15 et 16 mai 1982. Le Président Fédéral charge le Secrétaire Général

de prendre en temps utile toutes les dispositions avec les organisateurs pour le déroulement du soixantième Congrès.

Le Président Fédéral donne la parole à M. J. Reznikoff, Délégué Régional pour la Musique. Ce dernier se félicite de se retrouver comme tous les ans au Congrès de la Fédération du Midi. Il se réjouit d'avoir participé aux travaux de ce Congrès. Il félicite tous les organisateurs des divers stages de jeunes musiciens. Il soumet aux organisateurs l'idée d'une rencontre régionale de tous les jeunes qui suivent les stages.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts les Membres du Conseil sont démissionnaires. Le Président Fédéral déclare que n'ayant reçu aucune demande il soumet aux congressistes le renouvellement pour un an des Membres du Conseil d'Administration actuel. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance et déclare clos le 39^e Congrès Fédéral à la Grand-Combe.

Congrès festival

Pendant deux jours les 16 et 17 mai 1981, la ville de La Grand Combe était en fête. Profitant du 59^e Congrès Fédéral, la Municipalité en accord avec l'Harmonie Municipale avait organisé un Festival de musique qui groupait 800 exécutants. En prélude à ce Festival, un concert avait été organisé le samedi 16 mai en l'Eglise de l'Immaculée mise à la disposition des organisateurs par le responsable de la Paroisse où une assistance de plus de 500 personnes étaient venues apporter à tous ces exécutants leurs encouragements et leurs sympathies.

C'est M. Maurice Larguier, Maire de la Grand-Combe assisté de MM. Roux, adjoint aux affaires culturelles et Roussel, Président de l'Harmonie qui accueillait les Membres de la Fédération ainsi que le Président Fédéral, A. Sarzi.

A 21 heures les musiciens de l'Harmonie, 65 exécutants, dont le Directeur est M. J. Naro, la Batterie, 25 exécutants, dont le chef est M. R. Valette, la chorale mixte, 40 exécutants, sous la direction de M. A. Salles, étaient groupés dans le chœur. La présentation du programme était faite par M. R. Roux adjoint aux affaires culturelles.

La première partie commençait par un pas redoublé de M. Millat, Louis XIV par l'ensemble de la Batterie Harmonie sous la direction de MM. L. Moskoteok et R. Valette. M. J. Naro faisait exécuter par l'Harmonie Egmont l'ouverture de L. V. Beethoven. La chorale sous la direction de M. Salles interprétait : La vieille Eglise et les Echos Cevenols de M. Arra. Afin que ce concert soit complet les organisateurs avaient demandé à M. Thierry Martin organiste titulaire de la Cathédrale Saint-Jean à Alès de venir prêter son concours à cette soirée. Il interpréta à l'orgue : Où s'en vont ces gais Bergers, de M. Carette. M. J. Naro faisait exécuter par l'Harmonie une fantai-

sie Mazurka pour basse soliste M. Daniel Malavegne de E. Marsal. M. Martin à l'orgue donna un extrait de la suite gothique de Boellman, La Prière à Notre-Dame. La Chorale reprenait sa place pour interpréter sur les Marches du Palais et File la lairie de R. Marcy, Margot Labourez les Vignes J. Arcadelt. Cette première partie se terminait par une fantaisie Jazz de J. Darling avec Pascal Jouve à la Batterie et un paso doble de J. Naro Ambiente. Après un court entracte, les musiciens reprenaient leur place. L'Harmonie sous la Direction de M. J. Naro accompagne le baryton M. A. Masméjean dans l'Hymne Grand Cornbien légué à la ville par l'ancien Chef de l'Harmonie des Mines, M. Dominique Bernard sur des paroles de Georges Livet. Jean Masméjean interpréta également Patrie Fantaisie de l'Opéra, L. Paladilhe arrangement, L. Chic. Puis ce fut le tour de MM. J.-C. Atgé à la flûte et A. Perousse saxo alto d'interpréter le Menuet de l'Arlesienne de G. Bizet transcription Durreau. Accompagnée à l'orgue la chorale interpréta un extrait de la Cantate 147 de J.-S. Bach « Réjouis-toi mon âme » et « Il fait danser les mondes », choral de J.-S. Bach. Puis l'ensemble Harmonie Chorale interpréta le Chant des Esclaves de Nabucco de Verdi. Ce magnifique concert se termina par la Marche de la Fédération du Midi composée par M. J. Naro et dédiée à M. A. Sarzi, Président Fédéral, qui fut invité à diriger lui-même ce morceau final. C'est sous les applaudissements de toute l'assistance debout que se termina ce magnifique concert que les habitants de la Grand-Combe ne sont pas près d'oublier. Merci à tous les organisateurs, aux musiciens, aux choristes, au soliste, à l'organiste sans oublier le Directeur de l'Harmonie M. J. Naro, le chef de la Batterie, M. R. Valette et M. A. Salles, Directeur de la Chorale.

DIMANCHE 17 MAI 1981 FESTIVAL DE MUSIQUE

Dès 9 heures les Sociétés musicales commençaient par des aubades dans les différents quartiers de la Ville. A 11 heures toutes les Sociétés étaient réunies devant le Monument aux Morts. M. Maurice Larguier et M. A. Sarzi déposèrent une gerbe de fleurs au pied du Monument en l'honneur des soldats de la Grand-Combe tombés au Champ d'Honneur. Après la minute de silence et la Marseillaise par l'Harmonie Jeanne d'Arc de Mende, le Président Fédéral remit au nom du Président de la Confédération Musicale de France la Médaille Dorée à M. Maurice Larguier, la Médaille d'Argent à MM. Roux, adjoint aux affaires culturelles, Roussel, Président de l'Harmonie, J. Naro, Directeur de l'Harmonie. Après avoir entendu les historiques de l'Harmonie municipale de Carcassonne et de l'Harmonie Municipale de la Grand-Combe par MM. Miquel, Vice-Président de l'Aude et Roussel, Président de l'Harmonie de la Grand-Combe, le Président Fédéral selon la tradition remit le Fanion Fédéral à l'Harmonie de la Grand-Combe qui en aura la garde pour un an. M. le Maire remercia tous les artisans de ces deux journées, il remercia le Président Fédéral d'avoir accepté de venir à la Grand Combe pour y tenir les assises du 59^e Congrès Fédéral. Après avoir rappelé les vertus de la musique qui n'a pas de frontières, il in-

vita les personnalités à se rendre à l'hôtel de ville pour la réception officielle. M. Jean Abrassart, Chef de Musique à Saint-Hippolyte-du-Fort qui vient de se voir décorer la Médaille de Chevalier d'Académie par M. le Ministre de l'Education Nationale a été décoré par M. A. Sarzi, Président Fédéral sous les applaudissements de tous les invités de la Municipalité.

FESTIVAL DE MUSIQUE

A 14 h 30 sous un soleil radieux, les Sociétés se rassemblaient pour se rendre au stade des Pelouses pour le Festival de Musique en présence d'une foule nombreuse. C'est M. Roux, en collaboration avec M. Roussel qui avait la tâche de présenter les Sociétés.

La Fanfare de Salon-de-Provence - Président M. R. Saragossa 45 exécutants interpréta : Les Calots Verts de Businval.

L'Avenir de Palavas : Président et Chef Roger Albanese 50 exécutants interpréta : La Marche de l'Avenir de R. Albanese et les Trois Poupées pour clairons et tambours de R. Albanese.

Harmonie de Vauvert Directeur A. Minair 40 exécutants interpréta : Festival Charles Trenet.

Les Coles Men Nimes (Fanfare) Directeur Idez Robert 40 exécutants interprétèrent : Polka arlatine et Valse Haïcha.

Harmonie Fanfare Jeanne d'Arc de Mende Chef de musique A. Marty 75 exécutants interprétèrent : l'Errante (Scottish) de Gadanne et Le Mont Cassin (marche) de G. Besson et L. Delbecq.

Etoile bleue de Montpellier Fanfare 30 exécutants Directeurs Malzac et Combes interprétèrent : Défilé Parade n° 2 de Devot et Goutte et Troika de J. Devot.

L'harmonie Fanfare La Vauvage de Clarensac 55 exécutants Directeur Bachevalier interprétèrent : Arrangement pour tambours et clairons sur des thèmes de paso doble. L'auberge du Cheval Blanc arrangement Allemand sur les différents airs connus.

Les Bérêts Rouges de Montpellier Fanfare 52 exécutants Directeur M. Delmas interprétèrent : Marche de Napoléon pour tambours et la Prairie.

Les Enfants du Vigan Harmonie Fanfare 60 exécutants Directeur L. Blanc interprétèrent : Moonlight Sérénade ; Ind the Mood ; Tiger Roy. Harmonie fanfare municipale d'Alès, 100 exécutants, directeur Ch. Lagrange, Tambour Major J. Terendj, interprétèrent : Dixilhan Bhaltazar, Marche Américaine de Coover ; Le Passage du Grand Cerf avec la Batterie des cors de chasse de Blemand.

Musique de la 54^e Division Militaire de Béziers 45 exécutants chef de Musique : Capitaine André Azas interprétèrent : Primero Torero Paso Doble, le Biéro Militaire de Devogel, Marche de Radetzky. Avant de procéder à la remise des coupes offertes par diverses organisations, toutes les sociétés étaient rassemblées pour l'exécution du morceau final. C'est M. A. Sarzi, Président Fédéral qui dirigea La Marche de la Fédération qui lui a dédié M. J. Naro Chef de l'Harmonie Municipale de la Grand Combe. Ce festival se termina par l'exécution de la Marseillaise sous la direction de M. J. Naro ; tous les assistants se retirèrent enchantés de cet après-midi musicale qui avait groupé dans un ensemble parfait 800 musiciens. Merci M. R. Roux. Merci M. Roussel tout a été parfait. A tous vos amis, à tous ceux qui vous ont aidé à l'organisation de ce Congrès Festival, la Fédération Musicale du Midi vous félicite et ne peut que vous dire : AU REVOIR.

Salindres

Concert printanier de l'Harmonie

C'est le 24 avril que la jeune harmonie de Salindres placée sous la haute autorité de M. François Renard, donna son deuxième concert du printemps devant un auditoire très attentif.

Autant par la qualité de son programme populaire que par sa parfaite exécution, ce concert méritait bien le nombreux auditoire qui s'était donné rendez-vous à la fin de chaque morceau.

Un programme de choix avait été mis à l'étude par M. Renard :

Indicatif de l'Eurovision ; Ouverture sur l'Opéra ; La célèbre Marche Le Travail c'est la Santé ; La Valse de l'Empereur ; Los Calientes paso doble.

Toutes ces œuvres furent très appréciées et applaudies durant cette bonne heure de musique. Un public qui se rend compte de la parfaite homogénéité de l'ensemble ainsi que de l'éblouissante prestation des deux jeunes solistes Jean-Philippe Coulet et Alain Gonzalez.

Vauvert

Jumelage musical.

Plus d'une centaine de Musiciens se sont réunis pour deux Concerts, l'un au Théâtre Municipal d'Alès le 27 mars, l'autre à Vauvert le 17 avril à la salle Bizet.

Réunion de deux Sociétés pour un jumelage musical mais aussi réunion d'amitié entre deux formations voisines.

Concerts qui ont réuni un large public avec un programme tripartite faisant alterner la baguette de direction entre les deux Chefs de ces ensembles musicaux MM. Claude Lagrange, Directeur de l'Ecole de Musique d'Alès et Aimé Minair, Vice-Président de la Fédération Musicale du Midi, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Gard, Directeur à Vauvert.

Les deux formations se renforçant partiellement nous offrirent un programme d'œuvres au classicisme plaisant. En première partie : Harmonie de Vauvert sous la Direction d'Aimé Minair.

Sigurd Jorsalfar de Grieg, suite d'orchestre en trois mouvements : Prélude-Intermezzo-Marche Solennelle.

La Belle Hélène, Fantaisies sur l'opérette de J. Offenbach.

Le Siffleur et son chien d'Arthur Pryor, pièce humoristique pour piccolo et orchestre d'harmonie sur une transcription d'Aimé Minair.

En deuxième partie :

Harmonie d'Alès sous la direction de Claude Lagrange.

Gracieux murmure de H. Maquet.

Polka pour petite flûte et orchestre d'harmonie.

Le pays du sourire de F. Lehar, Fantaisie sur la célèbre opérette.

Sous la Direction du Sous-Chef Roland Lerhondeau.

Concerto pour grandes clarinettes de Wettge.

En troisième partie :

Les deux harmonies fusionnant intégralement et avec le concours de la « Batterie » de l'Harmonie Municipale d'Alès sous la Direction du Tambour-Major Jean Terdjij : Salut aux Chasseurs, de G. Pihet ; Les Allobroges de A. Porot.

Sous la Direction d'Aimé Minair : Ouverture d'Egmont de Beethoven.

Sous la direction de Claude Lagrange : Marche du Tanhauser de Wagner.

Programme fort copieux pour une soirée, mais aussi coup d'essai pour un projet à l'étude concernant la création d'un Orchestre Départemental d'Harmonie.

Orchestre réunissant les meilleurs éléments des différentes formations du Gard appartenant à la Fédération et fonctionnant par roulement pour les Directeurs et les Musiciens, ceci dans le but de créer une formation de haut niveau, de provoquer une émulation chez les exécutants et de ce fait, relever le niveau Musical dans les Orchestres d'Harmonie du Département.

Nous avons noté Chez Claude Lagrange jeune Directeur, une réelle musicalité et un classicisme rigoureux dans sa direction, qualités qui ne feront que s'affirmer dans la pratique de ses nouvelles fonctions.

Une palme toute particulière à Aimé Minair, musicien rompu au métier l'Orchestre symphonique et lyrique.

Quelle aisance et quelle précision dans sa direction, son sens de la nuance particulièrement marqué et son souci du respect des mouvements.

Nous avons beaucoup apprécié la belle interprétation qu'il a su donner à l'ouverture de Beethoven précédemment citée.

En résumé un essai concluant qui prouve que dans le Gard avec de tels Directeurs et Musiciens, pour peu qu'on leur offre les moyens de continuer leur mission, le niveau musical devrait prendre un sérieux essor.

Or, nous avons écouté deux Sociétés... et il en a vingt-trois dans le Département...

HERAULT

Béziers

Concert au Théâtre Municipal le 29 mai 1981

Selon la tradition, le vendredi 29 mai 1981, à 21 heures, la Lyre Biterroise, avec la participation des élèves du Conservatoire Municipal de l'Ecole de Musique de Béziers, offrira à ses amis un beau concert. Nous avons salué M. le Docteur Boucard, nouveau Président de la Lyre ; M. A. Sarzi, Président de la

Fédération Musicale du Midi ; M. L. Meichamp, Trésorier Général ; M. Cl. Linon, Responsable Musical des Sociétés de l'Hérault ; M. A. Galy, Vice-Président des Sociétés de l'Hérault, Zone B ; M. R. Portes, Secrétaire Général ; M. Capman, Directeur de l'Harmonie d'Ouveillan.

Il appartenait à M. Guy Minotte de présenter le programme que devait exécuter les Membres de la Lyre Biterroise, sous la Direction de M. Léon Collet. En ouverture, « Hello Dolly Fox » de Jerry Herman, puis « l'Ouverture du Roi d'Ys » de E. Lalo. Avec le concours des éléments de l'Estudiantina Biterroise et de Mlle Elisabeth Borrás, et M. René Calva à l'accordéon, M. P. Baccou à la basse interpréta le morceau que M. L. Collet avait composé en son honneur Tubaslavia dont l'exécution fut parfaite.

C'est Mlle Céline Garcia, professeur, qui présenta la classe de flûte de M. R. Colombier, avec Milles Freyer Muth, Nathalie Condat, Christine Crespy et Carole Zonco, et J.-B. Condat au piano dans les quatre mouvements du Quatuor de Schickart. La classe d'Art Dramatique avec Milles Anne Grasset, Brigitte Scodellaro et Linda Amoros donnèrent une scène de René Escudié « le Jour de la Dominante ». Vint ensuite la Classe de Clarinette de M. Jean Pailhès, avec MM. J.-C. Plalhes, Marcary Alain, Cambon Maurice et Dumontel Patric, dans « le Petit Nègre » de Debussy, Quatuor de P.-M. Dubois, « Valse Scherzo » de Waller.

Après quelques minutes d'extraite, c'est M. Jean Henric qui a créé une classe d'orchestre des élèves du Conservatoire de vingt-deux éléments qui, sous sa direction, exécutèrent « le Menuet Symphonie n° 39 » de Mozart, « Petite Suite » de Schumann, et « la Marche » de Haendel. Cette jeune formation fut très applaudie. Pour que ce concert fut complet, il fallait du chant, c'est M. J. Rougé, Professeur, qui présenta M. Michel Rougé dans un air de Mireille de Gounod et la Bohème de Puccini, puis Mme Josette Julien, Soprano, dans un air de la Veuve Joyeuse de F. Lehar et les Trois Valses de O. Strauss. C'est sous les applaudissements du public que M. G. Minotte vint offrir des fleurs à Mme J. Julien et à Mme Anne-Marie Baccou qui avait tenu le piano d'accompagnement. Pour terminer la présentation des diverses classes du Conservatoire, M. Cl. Linon, Professeur de trompette et responsable musical des Sociétés Fédérées de l'Hérault avec Philippe Pigassou, Pierre Serres, André Mertens, Claude Jeanmaire et Cl. Linon interprétèrent « Chansonnerie » de G. Bollo.

Pour terminer ce magnifique concert, les Membres de la Lyre Biterroise reprenaient place sur la scène et sous la direction de M. Robert Ganidel, Sous-Directeur, exécutait le Ballet des « Deux Pigeons » de Messager. Lors de la fête de la Sainte-Cécile, en novembre 1980, M. L. Collet a fait exécuter en l'honneur de M. P. Balmigère un morceau qu'il lui avait dédié et qui a pour nom : Polka des Quatre As. C'est en deuxième audition que MM. Maurice Coste, Jean Maestre, Robert Ganidel et Robert Carbonnel, trompettistes de la Lyre, et tous les Membres, sous la direction de leur Chef, terminèrent par ce morceau de concert qui a été d'une haute tenue musicale, et surtout la présence des jeunes éléments du Conservatoire Municipal de Béziers, ce qui a donné un espoir de la relève musicale dans notre ville. Que les organisateurs soient tous remerciés et souhaitons de revoir dans un proche avenir notre Doyenne des Sociétés et les Jeunes des différentes classes du Conservatoire.

R. PORTES.

Lansargues

Concert du 1^{er} mai

Il est de tradition que l'Union Musicale de Lansargues, placée sous la haute direction de M. Jean Castan, offre tous les ans, un grand concert public sur la place du Marché. Cette tradition a été respectée cette année encore et le Président Estève, excellent clarinettiste est heureux que ce concert ait eu lieu au milieu d'une foule toujours avide d'écouter sa musique, d'autant que le programme était alléchant.

- 1° Granada paso doble de Lara.
- 2° Les Saltimbanques ouverture de Louis Ganne.
- 3° La Paloma habanera de Corbin.
- 4° Le Retour à la vie, valse de Chabas.
- 5° Empire State Building, Ouverture jazz de Jhon Darling.
- 6° Beer Barrel Polka, L. Delbecq.

Inutile de dire que le public lansargais qui avait pris place sur les chaises sur cette belle place ensoleillée en cette journée du 1^{er} mai, fête du travail, se retira

enchanté. Un vin d'honneur eut lieu à la Mairie, au cours duquel M. le Maire remercia et félicita MM. Estève, Président de l'U.M.L. et Cassan, le sympathique et toujours jeune directeur, sans oublier les musiciens qui en toutes circonstances, apportent leurs concours toutes les fois que cela s'avère nécessaire.

Paulhan

Fête de la musique à Paulhan et à Saint-Pargoire

Le dimanche 24 mai 1981, le Réveil de Paulhan et le Recueil de Saint-Pargoire fêtaient les 60^e et 75^e anniversaires de la fondation de leurs Sociétés.

Afin de donner un éclat particulier à cette journée les organisateurs avaient invité les responsables de l'Union Départementale de l'Hérault, Zone A à assister à ces cérémonies.

Dès 9 heures, dans la cour de la gare de Paulhan, le Réveil de Paulhan et de Saint-Pargoire, sous la Direction de leur Chef M. Gérard Reynard attendaient leurs invités. M. Mortellet, Président du Réveil de Paulhan et M. Durand, Président du Réveil de Saint-Pargoire accueillirent M. R. Portes, M. L. Miechamp, M. Gabaudan, ainsi que M. A. Bonnet, ancien Maire et Conseiller Municipal.

Le cortège en musique, drapeaux des deux Sociétés en tête se dirigea vers l'Eglise Paroissiale où M. l'Abbé Gairaud a célébré l'office religieux. Au cours de la messe, la musique interpréta des morceaux de circonstance en alternant avec la chorale. Après l'office la musique fit un tour de Ville jusqu'au Monument aux Morts où MM. Mortellet et R. Portes déposèrent une gerbe.

A 11 h 30, l'ensemble des deux Sociétés et leurs invités étaient reçus par M. Pierre Audran, ancien Vice-Président des Sociétés de l'Hérault et ancien Président du Réveil de Saint-Pargoire. Nous avons salué M. Elysée Serres toujours jeune malgré ses 83 ans. Après que la musique eut effectué le tour de Ville de Saint-Pargoire tout le monde se réunit sous la halle en vue de remettre les décorations aux membres des deux Sociétés.

Tour à tour, MM. R. Portes, L. Miechamp, Gabaudan, au nom du Président Confédéral et du Président Fédéral, remettent les médailles suivantes.

Médaille de Bronze de la Fédération à MM. : Marcel Caisso, Jean-Michel Belly. Médaille Dorée de la Fédération à MM. : Auguste Dupuy, Pierre Sicard. Médaille de la Confédération, Bronze MM. : René Vidal, Henri Cuissac, Francis Fabre, Raymond Gasc. Médaille Argent à MM. Paul Sénagas, Henri Belly, Georges Valette. Médaille Argent de Chef à M. Gérard Reynard.

Avant de décorer M. Pierre Audran qui assura la Présidence du Réveil de Saint-Pargoire pendant plus de trente-deux ans et qui fut Vice-Président des Sociétés de l'Hérault pendant douze ans, M. R. Portes rappela les services rendus par M. P. Audran à la musique populaire et en particulier à la Fanfare le Réveil de Saint-Pargoire. Malheureusement, son état de santé ne lui a pas permis de continuer comme il l'aurait voulu de remplir ses fonctions. Au nom du Président Confédéral et du Président Fédéral M. R. Portes lui remit la Médaille de Vétéran avec Palme. M. P. Audran, très ému, remercia tous ceux qui avaient été les artisans de cette journée. Après un dernier morceau en l'honneur de leur ancien Président, les invités se retrouvaient à l'hôtel où avait lieu le banquet groupant les deux Sociétés. MM. Durand et Mortellet souhaitèrent que le jumelage des deux Sociétés continue encore longtemps pour le bien de la Musique.

M. R. Portes remercia les organisateurs de leur invitation, remercia tous les musiciens de leur tenue et félicita les jeunes d'assurer la relève. En terminant, il remit à M. Mortellet et à M. P. Audran la Médaille Commémorative de la Fondation de la Confédération Musicale de France.

C'est dans une belle ambiance que se termina cette journée consacrée à l'amitié et à la musique.

PYRENEES-ORIENTALES

Saint-Laurent-de-Cerdans

Congrès Départementale des Sociétés Musicales et Chorales

Les Sociétés musicales et chorales affiliées à la Fédération du Midi et exerçant leur activité dans les Pyrénées-Orientales ont tenu, le samedi 23 mai et le dimanche 24 mai 1981, le Congrès de leur Union Départementale à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Cette importante manifestation a commencé le samedi, après un accueil

des participants à l'Hôtel de Ville, par un concert qui a vivement intéressé le public massé dans la salle des Fêtes de l'Avenir. La soirée était honorée de la présence de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique pour le Languedoc-Roussillon, de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi, de M. Raynaud, Maire de Saint-Laurent.

L'Harmonie municipale de Perpignan, sous la direction de son chef, M. Michel Peus, a ravi l'auditoire par un concert très éclectique comprenant la célèbre marche du Colonel Bogey, une Fantaisie sur l'Opérette Violettes Impériales, un extrait de Peer Gynt : La Chanson de Solveig, de Grieg, la 5^e Danse Hongroise de Brahms, Le Siège de Saragosse, de style espagnol, deux brillantes expressions de jazz : Caravan et In The Mood, et se terminant par la Marche de la 2^e D.B.

La suite du programme permit d'apprécier toute la finesse de jeu aux instruments à plectre de l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt sous les directions conjuguées de son fondateur M. Charles Lafon et de M. Louis Catala, qui enchantèrent l'auditoire au son de sa guitare hawaïenne. Le Folklore catalan est remarquablement mis en valeur par cette formation qui l'interprète au moyen d'un bel ensemble musical et choral.

L'Ecole de Musique, récemment créée à Saint-Laurent, permit à ses professeurs : Mme Borrat, M. Costa et M. Dabouzi de présenter au public charmé les jeunes musiciens et chanteurs qu'ils ont mission de former et le public enthousiaste a pu constater que l'avenir musical est assuré dans le Haut-Vallespir.

La soirée se termina par la prestation très appréciée du Réveil Laurentin qui, sous la direction de son chef M. Jean-Pierre Roigt, cheville ouvrière de l'organisation du Congrès, exécuta deux Marches : Le Farfadet et Les Enfants de Troupe, puis Marjolaine de Francis Lemarque.

La soirée fut présentée, avec son brio bien connu, par le présentateur animateur régional Philippe Georges.

Le dimanche dès 9 h 30 se sont déroulés les travaux du Congrès d'information réunissant les dirigeants de l'Harmonie municipale de Perpignan, de la Batterie Sainte Cécile d'Ille-sur-Têt, de l'Estudiantina d'Ille-sur-Têt, de la Clique Fanfare de Céret, de l'Harmonie d'Elne, de la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, de l'Union musicale de Maury, et du Réveil Laurentin.

La réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Michel Peus, Président de l'Union départementale, Vice-Président de la Fédération du Midi, Membre du Conseil d'Administration de la Confédération musicale de France, en présence de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique pour le Languedoc-Roussillon, de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi, de M. Raynaud, Maire de Saint-Laurent, de M. Albert, Conseiller général de Prats-de-Mollo, de M. André Moureaux, Trésorier adjoint de la Fédération du Midi, Secrétaire de l'Union départementale.

Tous les problèmes de fonctionnement auxquels sont confrontés les dirigeants de sociétés ont été passés en revue par M. Michel Peus et ont suscité, sur certains points particuliers, les interventions de M. Reznikoff et de M. Sarzi.

Cette séance fut suivie d'un défilé en Ville, précédé du Réveil Laurentin et de la Lyre Roussillonnaise, jusqu'au Monument aux Morts des Guerres, où fut déposée une gerbe par les personnalités.

La matinée prit fin par une réception à la Salle des Fêtes de l'Avenir, au cours de laquelle se succédèrent les allocutions de M. Raynaud, Maire, de M. Albert, Conseiller général, de M. Jean-Pierre Roigt, Président du Réveil Laurentin, de M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique, de M. Sarzi, Président fédéral. Des distinctions de la Confédération musicale de France furent remises à M. Raynaud, à M. Albert, et à M. Roigt en reconnaissance de leur rôle dans la préparation matérielle et financière de ce grand rassemblement.

Un banquet réunit les dirigeants des sociétés autour des dirigeants fédéraux et des autorités locales et fut excellemment servi dans la Salle des Travailleurs Syndiqués, et dès 14 h 30 les sociétés musicales accompagnées de formations de majorettes commencèrent à défilé dans les rues de la Ville pour se réunir à l'approche du Stade municipal où devait avoir lieu leur présentation.

C'est ainsi que le public nombreux garnissant les gradins du stade put assister aux diverses présentations et évolutions de la Batterie-Fanfare de Saint-Estève, entraînant les Dauphines Stéphanoises, de la Batterie Sainte Cécile d'Ille-sur-Têt entraînant le Groupe Émeraude d'Ille-sur-Têt, de l'Harmonie d'Elne, entraînant les Mascottes Illibériennes, de la Clique Fanfare de Céret avec les Majorettes de

• Suite page 18

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 17

Vinça, du Groupe Jovent del Monastir de Saint-Estève : Clique et Majorettes, de la Clique de Saint-Laurent de la Salanque avec ses Majorettes, et enfin du réveil Laurentin avec ses Majorettes.

Pendant près de trois heures le public enthousiaste ne ménagea pas ses applaudissements à ce spectacle plein de vives couleurs qui se déroula sous un ciel quelque peu boudeur mais sous la pluie que l'on pouvait craindre. Cette fête de la Musique et de la couleur prit fin vers 19 heures par le regroupement de toutes les formations musicales qui exécutèrent le morceau bien connu « Cherbourg » sous la baguette de M. Michel Peus.

La Ville de Saint-Laurent-de-Cerdans a vraiment baigné dans la Musique pendant ces deux journées qui feront date et aideront à stimuler l'activité culturelle dans cette région si durement touchée par la crise des industries locales jadis prospères, mais qui veut intensément vivre.

NORD PAS-DE-CALAIS

Wattrelos

Après le festival de Musique d'Arras, celui de Wattrelos a été une démonstration de la vitalité des sociétés de musique.

La ville de Wattrelos a chaleureusement accueilli dimanche vingt-trois sociétés de musique et des chorales venues participer à un festival dont l'un des pôles d'attraction était la Musique principale des Equipages de la Flotte. Malheureusement, samedi soir, trop peu d'auditeurs se déplacèrent vers la salle Roger-Salengro. C'est la seule mais regrettable ombre au tableau d'un remarquable festival qui combla de joie les représentants de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Nord et notamment son président M. Robert Lestavel et la ville de Wattrelos qui, avec M. Alain Faugaret, député-maire, et ses deux sociétés de musique, aidèrent au succès du festival, concours annuel de la Fédération.

Les sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais se produisirent pendant la journée de dimanche en différentes salles ; tous les quartiers bénéficièrent d'une audition donnée par l'une des vingt-trois sociétés parmi lesquelles d'impressionnants ensembles comme l'Harmonie de Dunkerque, l'Harmonie de Carvin, la Musique municipale de Mouvaux ; les chorales de Valenciennes, Dunkerque, Bondues, le cercle artistique de Lens.

Toutes les sociétés et les chorales, à cause du mauvais temps, se rassemblèrent le soir dans la vaste salle Roger-Salengro où furent proclamés les résultats du concours et offerts les coupes et les prix.

Le point fort de cette soirée fut assurément celui de l'exécution d'ensemble des mille cinq cents musiciens qui interprétèrent d'abord sous la direction de M. Pinot, directeur de l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » de Wattrelos, « La Marche de la Fédération », puis « La Marche du Centenaire », sous la direction de M. Henri Lebrun et enfin l'hymne national sous la direction de M. Oscar Lefebvre, directeur de la Musique municipale.

Des vœux avaient été formés pour le succès du festival ; ils ont été exaucés et l'art populaire musical a réellement été « l'expression de la foi vivante de la population en ses traditions, sa culture et son avenir ainsi que l'écrivait M. Noël Joseph, président de l'Office culturel régional ».

PALMARES DU CONCOURS DU 17 MAI 1981

Aulnoye-Aymeries. — 1^{er} Prix à l'unanimité Excellence 2^e degré. Devra concourir en Excellence 2^e degré. Coupe Marc Delmas.

Harmonie Municipale de Mouvaux. — 1^{er} Prix à l'unanimité Excellence 2^e degré. Devra concourir en Excellence 2^e degré. Coupe Pierre Mauroy, Président du Conseil Général.

Harmonie Dunkerque-Malo. — 1^{er} Prix. Etait en Supérieur 1^{er} degré, devra concourir en Supérieur 1^{er} degré. Félicitations au Chef.

Batterie Dunkerque-Malo. — 1^{er} Prix à l'unanimité. 1^{re} Division, 1^{re} Section. Félicitations au Chef.

Harmonie Municipale de Carvin. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Etait en 1^{re} Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 1^{re} Section.

Harmonie de Condé-Macou. — 1^{er} Prix ascendant : était en 1^{re} Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 1^{re} Section.

Harmonie d'Erquinghem-Lys. — 1^{er} Prix. Etait en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 2^e Division, 1^{re} Section.

Montigny-en-Ostrevent. — 1^{er} Prix. Etait en 3^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 3^e Division, 1^{re} Section.

Harmonie Municipale Juniors de Wizernes. — Mention Très Bien à l'unanimité. Félicitations au Chef.

Harmonie « La Concorde » de Libercourt. — Etait en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 2^e Division, 1^{re} Section.

Harmonie Municipale de Bergues. — 1^{er} Prix ascendant : était en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 2^e Section.

Harmonie Municipale de Loon-Plage. — 1^{er} Prix ascendant : était en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 2^e Section.

Batterie Municipale de Loon-Plage. — 1^{er} Prix ascendant : était en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 2^e Section. Félicitations au Chef.

Harmonie d'Epehy. — 1^{er} Prix ascendant : était en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 1^{re} Division, 2^e Section. Félicitations au Chef.

Harmonie Municipale de Steenwerck. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Etait en 2^e Division, 2^e Section, devra concourir en 2^e Division, 2^e Section. Félicitations au Chef.

Harmonie de Monchaux-sur-Ecaillon. — 1^{er} Prix à l'unanimité. 1^{er} Prix ascendant : était en 3^e Division, 2^e Section, devra concourir en 3^e Division, 1^{re} Section.

Harmonie municipale de Wizernes. — Etait en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 2^e Division, 1^{re} Section.

Harmonie municipale de Montreuil-sur-Mer. — 1^{er} Prix ascendant : était en 2^e Division, 2^e Section, devra concourir en 2^e Division, 1^{re} Section. Félicitations au Chef.

Harmonie Municipale de Guines. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Etait en 2^e Division, 2^e Section, devra concourir en 2^e Division, 2^e Section.

Chorale « La Cécillienne » de Bondues. — 1^{er} Prix ascendant : était en 1^{re} Division, 2^e Section, devra concourir en 1^{re} Division, 1^{re} Section.

Cercle Artistique des Cheminots de Lens. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Etait en 2^e Division, 1^{re} Section, devra concourir en 2^e Division, 1^{re} Section.

Chorale Mixte « Claudin-le-jeune » de Valenciennes. — 1^{er} Prix à l'unanimité. Etait en Division d'Honneur, devra concourir en Division d'Honneur.

« La Jeune France » de Dunkerque. — 1^{er} Prix ascendant : était en Supérieur 1^{er} degré, devra concourir en Excellence.

NORMANDIE

MEMENTO

Dimanche 18 octobre, à Coutances (Manche), Congrès de la Fédération musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.

EURE

Romilly-sur-Andelle

Dans une salle archicomble, c'est un succès qui s'est inscrit à l'actif de la musique municipale de Romilly qui donnait son concert de printemps placé sous la direction de Jacques Langlois.

Au programme :
— Premier Jeu de Henk van Lijnschooten.

— Fugue, de Désiré Dondeyne ;
— La Fête des Fleurs, de Léon Marnière ;

— Aïda, de Verdi (extraits de la fantaisie de G. Meister) ;

— Die Katzbachtaler, de Hans Kolditz ;

— Jeux interdits, de Narciso Yepes (Dondeyne) ;

— Hey Bobby, de Jean Trèves ;

— Spiritual Contrasts, de Harold Walters ;

— The Beatles in Concert de J. Lennon (Hautvast).

En intermède, l'orchestre junior surprit l'auditoire par ses progrès fulgurants et interpréta : « Sur la Gamme », de Robert Martin, et « Mon Premier Concert », de Jean-Claude Amiot.

Une excellente soirée durant laquelle l'ampleur des applaudissements et du profit de la quête ont témoigné combien l'effort constant et le sérieux pouvaient être payant.

CALVADOS

Excellente qualité musicale au concours de Vire

Vire, capitale du Bocage Normand accueillait le samedi 2 mai, 25 sociétés totalisant 1.500 musiciens pour un Concours National de Musique organisé par l'Office Municipal de Tourisme avec le concours de la Municipalité, sous le patronage de la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de Normandie et de l'Eure-et-Loir.

L'éventail des sociétés représentées, leur valeur musicale, le cadre d'une ville active qui fut reconstruite après un sinistre à 94 % en 1944 et l'excellente organisation auraient fait de ce concours un éclatant succès si les écluses célestes avaient été moins largement ouvertes.

En effet, la pluie qui tomba sans discontinuer depuis le matin, nuisit au caractère populaire de cette fête, caractère voulu par les organisateurs qui avaient prévu, en fin de matinée, 19 concerts et aubades dans les divers quartiers et résidences de la ville, lesquels malheureusement ne purent avoir lieu en raison du mauvais temps. Impossible aussi fut le grand défilé de l'après-midi et le festival d'ensemble prévu au stade qui se déroula dans la vaste salle du Basselin, bien insuffisante pour contenir les 1.500 musiciens et le nombre attendu de spectateurs.

Plusieurs sociétés, venant d'assez loin étaient arrivées la veille et le concours s'ouvrit par un concert de gala donné par les musiciens de Tours et Créteil, classées en division supérieure B. Cette soirée fut un véritable régal et les Virois nous ont dit qu'il y avait bien longtemps qu'ils n'avaient entendu chez eux une telle qualité d'exécution. Le programme était judicieusement composé, alliant très heureusement les œuvres classiques comme la 2^e Suite de l'Arlesienne, des plus récentes comme « Les heures Sénégalaises » et des pièces nettement contemporaines, comme Boggers Holliday et Brasília Carnaval.

Le lendemain, dès 9 heures, les sociétés arrivaient sur les lieux des diverses épreuves. Le jury était présidé par M. André Relin, vice-président de la Confédération et comprenait notamment M. Thibault, également vice-président, Mme Ida Gokowsky, M. Jean-Pierre Dautel, M. Serge Lancen, M. Désiré Dondeyne, M. Guy Luyparcarts, etc, sous le contrôle de M. André Petit, président de la Fédération musicale de Normandie. Signalons la présence à ces épreuves d'un public plus nombreux que la moyenne habituelle d'assistance à ce genre de concours.

Après une remise de gerbe par la Musique de Harnes (Pas-de-Calais) qui se présentait en tenue de musiciens, les jurys, les directeurs et présidents des Sociétés et de nombreuses personnalités locales étaient reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité. Après que M. Jacques Jourdan, vice-président de l'Office Municipal de Tourisme eut souhaité la bienvenue à tous et salué les personnalités présentes, M. André Petit et M. Relin, prirent successivement la parole, le second retraçant l'histoire de la Confédération. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, Maire de Vire, disait enfin sa joie et sa fierté de voir une telle manifestation dans la Cité dont il est le premier magistrat. Et, comme il se doit dans la ville qui est le berceau du Maître des chansons à boire, Olivier Basselin, l'on dégusta le bon cidre du Bocage, accompagné des toasts à l'andouille, cette andouille qui est la spécialité de Vire et la fierté des Virois.

Cependant que restaurants et hôtels, sans oublier le menu « cantine » qui groupait 400 couverts étaient pris d'assaut par les musiciens et leurs supporters, les organisateurs mettaient au point les modifications qui leur étaient imposées par les conditions météorologiques. Disons tout de suite qu'ils ont eu le grand mérite de permettre au festival de se dérouler dans l'ordre prévu, sauf évidemment les morceaux d'ensemble.

Ce festival s'ouvrait par une prestation de l'Accordéon Club Lexovien, suivi de la Musique de Créteil.

Après la Musique de Lisieux, la Musique de Harnes qui avait obtenu le meilleur classement de sa division prenait le relais, suivie de l'Orchestre Junior de la Musique Municipale du Havre, suivie à son tour par l'Harmonie Municipale de cette ville.

Les accents de la batterie-fanfare de Caucrauville précédaient le dernier morceau du Festival « Western Rhabody », de Keff Vlax, exécuté avec un grand talent par l'harmonie « la Fraternelle de Caen », formation de Division d'Honneur dont le classement « en haut du plafond » avait été confirmé le matin. La Fraternelle terminait par « La Marseillaise » qui, normalement devait être donnée avec la Fille du Régiment par les 1.500 musiciens présents.

Les jurys ont été unanimes à souligner la qualité musicale de ce concours et, si

quelques sociétés se sont plaintes d'une soi-disant sévérité de ceux-ci, qu'elles sachent bien qu'en tout état de cause, c'est dans l'intérêt des Sociétés qu'ils l'ont fait en soulignant les erreurs ou les faiblesses constatées ici et là afin qu'il y soit remédié.

Les musiciens et leurs responsables ont été enchantés de l'accueil de la Capitale du Bocage Normand et de l'organisation qu'ils y ont trouvée, même si le soleil n'était pas de la partie. Les membres de l'Office Municipal de Tourisme en sont très heureux et souhaitent que cet accueil, humide donne à ces hôtes d'un ou deux jours le désir d'y revenir plus longuement, en touristes et cette fois, sous le soleil.

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE VIRE

PALMARES

Accordéon Club Lexovien (2^e division, 1^{re} section). Directeur : Mlle Broussin, 1^{er} prix unanimité, 26,5 points sur 30. Félicitations au Directeur.

Ensemble vocal de la Société Philharmonique du Molay-Littry (3^e division, 3^e section). Directeur : M. Mombrun, 1^{er} prix ascendant, 28 points sur 30. Félicitations au Directeur.

Orchestre à Plectres de Gavray (3^e division, 2^e section). Directeur : M. Cauvet, 1^{er} prix ascendant, 28 points sur 30. Félicitations au Directeur.

Orchestre Junior de la Société Philharmonique de Molay-Littry. Directeur : M. Mombrun, mention très bien. Félicitations au Directeur.

Orchestre Junior Harmonie Municipale le Havre. Directeur : M. Decugis, mention excellent. Vives félicitations au Directeur.

Batterie Fanfare de Caucrauville (3^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Mouton, prix ascendant, 57 points sur 60. Félicitations au Jury.

Batterie Fanfare de Tours (3^e division, 1^{er} secteur). Directeur : M. Pommard, prix ascendant, 57 points sur 60. Félicitations au Directeur.

Batterie Fanfare de Créteil (3^e division, 1^{er} secteur). Directeur : M. Dessailly, 1^{er}, 44 points sur 60. Félicitations au Directeur.

Batterie Fanfare de l'Harmonie « la Fraternelle » de Caen. Directeur : M. Matte, prix ascendant, 57 points sur 60. Félicitations au Directeur.

Union Musicales Cenillaise de Notre Dame de Cenilly (3^e division, 3^e secteur). Directeur : M. Hamel, 2^e prix 19 sur 30.

Harmonie Municipale de Voves (3^e division, 1^{er} secteur). Directeur : M. Villette, 1^{er} ascendant, 29 sur 30. Félicitations au Directeur.

Harmonie de Darvoy (3^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Klein, 2^e prix, 20 sur 30.

Harmonie Municipale de Cabourg (3^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Lecornu, 1^{er} prix ascendant, 28,5 sur 30. Félicitations au Directeur.

Harmonie Municipale d'Auneau (3^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Billard, 2^e prix, 21 sur 30.

Musique Municipale de Romilly-sur-Andelle (3^e division, 1^{er} secteur). Directeur : M. Langlois, 1^{er} prix ascendant, 28 sur 30.

Harmonie Municipale de Falaise (2^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Daloz, 1^{er} prix ascendant, 28,5 sur 30. Félicitations au Directeur.

Association Musicale du Val-de-Bièvre (2^e division, 2^e secteur). Directeur : M. Pasquier, 1^{er} prix à l'unanimité, 26 sur 30.

Harmonie Municipale de Lisieux (1^{er} division, 1^{er} secteur). Directeur : M. Deslandes, 1^{er} prix ascendant, 28 sur 30.

Harmonie de Créteil (division supérieure, 2^e secteur). Directeur : M. Charles, 1^{er} prix ascendant, 28 sur 30. Félicitations au Directeur.

Musique Municipale de Tours (division supérieure, 2^e secteur). Directeur : M. Pommard, 1^{er} prix à l'unanimité, 27 sur 30.

Harmonie Municipale de Laval (division supérieure, 1^{er} secteur). Directeur : M. Texier, 1^{er} prix à l'unanimité, 26 sur 30.

Harmonie Ouvrière de Harnes (division supérieure, 1^{er} secteur). Directeur : M. Tison, 1^{er} prix ascendant, 28 sur 30. Félicitations au Directeur.

Harmonie Municipale Le Havre (division d'excellence). Directeur : M. Decugis, 1^{er} prix ascendant, 28,5 sur 30. Félicitations au Directeur.

Harmonie La Fraternelle de Caen (division d'honneur). Directeur : M. Bellis, 1^{er} prix d'honneur, 28,5 sur 30. Félicitations au Directeur.

EURE-ET-LOIR

Stage d'orchestre junior de l'Eure-et-Loir dans l'Hérault du 29 mars au 9 avril 1981.

L'an dernier déjà un stage semblable avait eu lieu à Gignac, près de Montpellier. Il avait été organisé par l'Harmonie de Senonches mais de nombreux jeunes musiciens de Voves et d'Auneau pour l'Eure-et-Loir, de Romilly-sur-Andelle pour l'Eure, s'étaient joints aux élèves Senonchois. Aussi, l'union départementale des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir qui avait déjà aidé financièrement la réalisation de ce stage a estimé qu'il serait préférable d'organiser cette année, elle-même, le stage et de l'ouvrir à d'autres musiciens issus d'autres sociétés musicales du département.

Faisant état de la réalisation de l'an passé, des projets envisagés et de l'effort effectué en faveur de l'éducation musicale des jeunes, l'Union Départementale a déposé pour 1981 une demande de subvention plus importante auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir. Cette subvention ayant été votée, l'Union Départementale a pu accorder pour l'organisation de ce stage une aide de 16 F par journée de stage et par musicien. Soit, pour treize jours et cinquante personnes, près de 10.000 F.

Le reste des recettes était constitué par les participations individuelles : 500 F par personne.

Six Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir ont envoyé des élèves :

Auneau	7 élèves
Brou	3 élèves
Châteaudun	5 élèves
Courville	3 élèves
Senonches	16 élèves
Voves	17 élèves

Soit 51 élèves

L'encadrement a été constitué par les professeurs et directeurs des Sociétés participantes.

J.C. Farges de Senonches d'origine héraultaise a dirigé le stage avec Michel Villette de Voves. Martial Billard d'Auneau et son épouse, M. Peret de Châteaudun, Président de l'Union et Vice-Président de la Fédération de Normandie, Michel Renonce de Châteaudun ont encadré musicalement les stagiaires. Alain Dezelus de Voves a rejoint le stage en deuxième semaine ainsi que Jacques Langlois qui n'a pas pu participer en totalité en raison des vacances scolaires décalées d'une semaine dans son Académie.

Les jeunes musiciens ont travaillé exactement dans les mêmes conditions que l'an passé c'est-à-dire logement à l'institution Notre-Dame de Grâce à Gignac, travail et repas dans la salle des fêtes du Pouget. Les repas étaient préparés par M. Gallais, cuisinier à la maison de retraite de Senonches qui a travaillé bénévolement pour le stage avec son épouse qui, elle, s'était chargée du service. Les jeunes musiciens étaient désignés à tour de rôle pour effectuer vaisselle et nettoyage.

L'emploi du temps était divisé en deux parties : musique bien sûr mais aussi excursions, promenades et détente.

Le matin et la soirée étaient réservés à la musique avec des répétitions de détail puis d'ensemble.

Le programme mis à l'étude était assez ambitieux pour des élèves dont le niveau débutait en élémentaire 1^{re} année mais il était varié et représentatif de diverses époques et de divers styles de la musique écrite pour l'orchestre d'harmonie :

- Ouverture en Ut de Gossec. Extraits de l'Arlesienne de Bizet (prélude, intermezzo et menuet) transcription Chomel.
- Les vendanges de Roger Calmel.
- Thème d'orgue de Jef Penders.
- Olandese de G. Orsomando.
- Ouverture de « La Belle Hélène » de J. Offenbach.
- Western Pictures de Kees Vlack.
- American Folk Rock de Jef Penders.

D'autres pièces ont été également étudiées mais n'ont pu être mises suffisamment au point pour les concerts :

- Concerto pour clarinette de Rimsky Korsakof.
- Esquisses médiévales de M. Faillenot.
- Duke Ellington in Concert.

L'après-midi, de belles excursions en autocar ont permis aux stagiaires de découvrir la région languedocienne : grotte de Clamouse, Abbaye de Saint-Gilhem-le-Désert, Cirque de Mourèze, lac de Salagou, Montpellier et le zoo de Lunaret, caves de Roquefort, la Couvertorade ancienne commanderie des templiers sur le Causse du Larzac, Sète, son port, le mont Saint-Clair et la plage de la Corniche où les jeunes musiciens purent se baigner. Péznas, ses vieilles rues et les magnifi-

ques hôtels du XVII^e et du XVIII^e siècles, la cave de vinification de Saint-Saturnin, Adge et la plage du Grau d'Adge. Une journée entière d'excursion a permis de découvrir la ville de Nîmes et ses monuments, gallo-romains après un pique-nique au Pont du Gard les jeunes musiciens ont pu visiter le Moulin d'Alphonse Daudet à Fontvieille puis après avoir traversé Arles et la Camargue, après avoir flâné un moment aux Saintes-Maries-de-la-Mer ils sont rentrés à Gignac en longeant la côte et en passant près d'Aigues-Mortes et de la Grande-Motte.

Comme l'an dernier, également une fructueuse collaboration a eu lieu avec les musiciens de l'Harmonie de Gignac dirigée par Yves Azema. Une répétition a eu lieu avec les musiciens Gignacois. Trois jeunes musiciens de Gignac ont participé au stage. Ainsi avec trois musiciens venus avec J. Langlois, deux autres avec A. Dezelus et deux musicales ayant appartenu à l'Harmonie de Senonches et venues de Bordeaux rendre visite aux musiciens d'Eure-et-Loir, l'effectif final de l'orchestre atteignait les soixante-dix musiciens.

FR3 Montpellier est venu au Pouget pour réaliser un reportage sur le stage et les jeunes musiciens ont ainsi pu se voir avec plaisir à la télévision.

Enfin, comme l'an passé, le stage s'est terminé par une animation sur le marché de Clermont-l'Hérault et par deux concerts donnés l'un à Clermont, l'autre au Pouget.

M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi, n'a pu assister aux concerts, mais avait délégué M. Gabaudan, Vice-Président de la Fédération qui l'a représenté.

Les stagiaires ont repris le chemin du retour aussitôt après le concert du Pouget et sont rentrés en Eure-et-Loir dans la journée du 10 avril.

Le travail effectué lors de ce stage a été très sérieux mais il n'est pas achevé, des rencontres auront lieu en Eure-et-Loir. La première se déroulera à Auneau le 16 mai prochain. Un concert est envisagé avant les vacances d'été au théâtre de Chartres.

Souhaitons que l'an prochain un nouveau stage puisse être à nouveau organisé et remercions toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement avec beaucoup de compétence et de dévouement pour l'organisation de ces journées.

SEINE-MARITIME

Forges-les-Eaux

Les samedis 25 en soirée et le dimanche 26 avril, en matinée, l'Harmonie de Forges-les-Eaux présentait, au Théâtre Municipal, un excellent spectacle constitué de musique et de théâtre, le succès de ces deux séances souligne la vitalité de cette société qui sous la présidence de M. Michel Lejeune s'attache à donner à notre ville une animation toute particulière. Notre harmonie, sous la direction de son jeune chef, Philippe Bridoux, digne successeur de son père, Maurice Bridoux, qui fut directeur de cette Société pendant 35 années consécutives et qui atteint par l'âge donna la baguette à son fils.

Renforcée d'éléments de Dieppe, Neufchâtel, Buchy, Aumale et Doudeville, l'Harmonie a donné un concert d'une qualité

d'ensemble tout à fait remarquable sous la direction de son chef, Philippe Bridoux, qui se révèle un animateur soucieux tout à la fois de maintenir le répertoire traditionnel et de l'étendre en ouvrant à des compositeurs plus classiques ou modernes en passant par Georges Bizet, Strauss, Chaplin, Kealbey et Loeve qui fait valoir des ressources de musicalité, de couleurs et d'homogénéité qui sont la preuve du travail éclairé que Philippe Bridoux accomplit avec ses musiciens.

Bref, l'Harmonie est en très grande forme avec un jeune chef dynamique et d'excellents éléments, elle maintient très haute la réputation musicale de Forges (ville de 3.500 habitants seulement).

Signalons que parmi les exécutants s'est révélé un compositeur en la personne d'Alain Facquet qui dirigea lui-même un morceau de sa composition, intitulé « A new day for Harmony » aux couleurs sonores, de facture très moderne du développement, permet de découvrir un talent original et prometteur de ce jeune compositeur.

Quant au côté théâtre des comédiens locaux présentaient deux pièces comiques dont les situations cocasses et la spontanéité des artistes faisaient de ce spectacle un moment de charmante détente.

Et, pour terminer ce compte rendu qu'il nous soit permis d'adresser de vives félicitations à ses organisateurs qui ont mis en valeur : musique et théâtre et qui en furent récompensés par un public très nombreux.

• Suite page 20



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

OISE

Auneuil

L'Union Musicale a donné son concert de Printemps.

C'est devant un public très nombreux que les 30 musiciens de Michel Gamblin ont donné au Foyer Rural leur premier concert de l'année.

Les mélomanes ont pu apprécier les excellentes qualités musicales de cette formation.

La variété des œuvres exécutées a permis à tous de passer un agréable après-midi.

C'est ainsi que les musiciennes et musiciens de cette soirée ont interprété avec brio :

Sama de Langréo et Rythm-Parade de Darling ; Symphonie pour musique militaire (allégo-Maestoso-Pastorale) de Gossec ; La Poupée de Nuremberg de Adam ; Corélie de Cowey ; Festival-fantaisie de Devogel ; Les Yeux Noirs de Menichetti ; Staccato de Allmend et Musikfest-Marsh de Martin.

Au milieu du programme, les élèves de l'École de Musique se produisirent et donnèrent l'occasion d'apprécier leurs jeunes talents prometteurs qui sont de bon augure pour l'avenir de la société.

Résultats dus à la bonne éducation musicale des professeurs de l'école.

De chaleureux applaudissements ont sanctionné les mérites de tous les membres de l'Union Musicale, jeunes élèves, musiciennes, musiciens et leur directeur ainsi que leur président M. Barbier qui est également le sous-directeur de la société.

MM. Mancel, Député de la circonscription, Jean Neumann, Président de la Fédération Musicale de l'Oise, Guludec, Maire de la commune et Conseiller Général ainsi que de nombreux membres du Conseil Municipal avaient honoré de leur présence cette très agréable manifestation.

SARTHE ET MAYENNE

Fresnay-sur-Sarthe

Concerts de l'harmonie et l'ensemble des cuivres.

L'ensemble de cuivres des Alpes mancelles, dirigé par Claude Théroü a donné un concert à Fresnay-sur-Sarthe en l'église Notre-Dame le 27 février. Cette formation est composée de 5 trompettes, 2 cors, 1 trombone, 1 baryton et 2 tubas tous élèves, ou anciens élèves des Conservatoires de Paris, Caen, le Mans et Alençon. Les arrangements sont réalisés par Claude Théroü qui assure la direction de ce groupe. Après la marche des Pèlerins de Tannhäuser, l'Ave Verum de Mozart et un Glorie à Dieu de Palestrina permettaient d'apprécier l'homogénéité de l'ensemble. Haendel figurait bien sûr au programme avec l'air extrait de Water Music. La première partie se terminait sur une pièce élégiaque de Claude Théroü, écrite lors des funérailles de son ami De Leiritz, sculpteur ami intime de Ravel. Notons que le buste de Ravel, actuellement à l'Opéra, a été exécuté par M. De Leiritz. Le caractère de cette pièce, initialement conçue pour trompette et orgue et jouée en 1976 à la cathédrale de Fréjus par Claude Théroü à la trompette et un ami organiste, laisse une impression de respect et de dignité.

La marche d'Aida a permis d'apprécier les trompettes et Verdi surtout dans cette église à l'acoustique remarquable. Un arrangement original du Gloria in Excelsis Deo a séduit les auditeurs, charmés par le volubile et toujours jeune Duval-Destin. L'Alléluia du messie et le Prélude du Te Deum de Charpentier ont terminé cette prestation d'une excellente facture.

Après un excellent concert à la Flèche où il accompagnait 300 choristes, l'ensemble de cuivres a reçu des félicitations de cette soirée qui a réuni un millier de personnes. Dès le lendemain la formation complète de l'harmonie présentait avec quelques jours d'avance son concert de Printemps à la Salle des fêtes de Fresnay, absolument comble.

Le concert était honoré par la présence du Président Hureau de la Fédération Sarthe-Mayenne, accompagnés de membres du bureau, MM. Bertrand et Texier. Le pro-

gramme a débuté par la Victoire ou la Mort mettant en évidence la batterie de Maurice Souchères. L'ouverture de matinée, après-midi, soirée à Vienne de Suppé, sans doute l'une des plus abordables pour nos harmonies, a confirmé le talent de la jeune saxophoniste Véronique Théroü, qui prépare la médaille d'or au Conservatoire du Mans dans la classe de son brillant maître Jacques Maffei. Enlevée dans un mouvement très alerte, cette joyeuse ouverture a créé un climat de gaieté. La Romance en Fa de Beethoven très adroitement transcrite pour flûte a confirmé le talent du jeune Fresnois Michel Rouland, médaille d'or 1980 au Conservatoire du Mans. Musicien accompli aux talents multiples Michel Rouland a donné une exécution remarquable tant dans la sonorité, la musicalité que dans l'aisance de la technique. Musicien professionnel comme Véronique Théroü, ces deux jeunes font honneur à la petite ville de Fresnay-sur-Sarthe.

Le cor a été interprété avec en soliste René Duval-Destin sous-chef, baryton solo et les cornistes fresnois (élèves de Christian Lecomte) au conservatoire du Mans, Guy Souchères et Pascal Dessommes.

Avant l'entracte Véronique Théroü a chanté avec grâce et discrétion la Chanson Hindoue. La deuxième partie a débuté par le joyeux trompette et René Duval-Destin a dirigé les variations sur O Bellos Mountagnos jouées par Claude Théroü. Quatre jeunes élèves de Claude Théroü, Bruno Florence, Laurent Beunache, Jean-Marie Roullé, Michel Rondeau ont très bien joué le Silence, accompagnés par l'harmonie.

Fifty-About une Fantaisie de Claude Théroü sur les airs de 1950 a permis à l'ensemble des œuvres de variétés qui exigent des trompettes des aigus nombreux et des clarinettes beaucoup de volubilité (Mambo Jambo, Amor, la Playa, Voyage à Cuba, Esmeralda ont rajeuni le 3^e âge).

Une marche de Claude Théroü dédiée à René Duval-Destin a terminé ce concert joyeux.

SUD-EST

SAVOIE

Saint-Jean-de-Maurienne

Pour l'ouverture du festival de musique un exceptionnel concert avec lyres et chorales

La ville de Saint-Jean-de-Maurienne vient de vivre un week-end placé sous le signe de la musique populaire avec la tenue dans cette cité du festival des musiques de Savoie qui rassemble tout ce que notre département compte de lyres, harmonies, ou autres échos et fanfares. Il s'agit d'une importante manifestation sur laquelle nous reviendrons dans nos prochaines éditions. Mais avant cette journée musicale de dimanche, la soirée de samedi a déjà été exceptionnelle sur ce plan, avec à la cathédrale un grand concert rassemblant la lyre mauriennaise et quatre chorales, celle de Saint-Jean-de-Maurienne, bien sûr, mais aussi celles de Saint-Etienne-de-Cuines, de Modane et d'Aix-les-Bains.

Un tel rassemblement ne pouvait que provoquer l'enthousiasme et le public avait répondu nombreux à cette invitation. La cathédrale était en effet, littéralement comble, et parmi ce public, l'on notait la présence aux côtés des responsables de la Lyre mauriennaise, de M. Louis Besson, président du conseil général et député de la Savoie ; Jean-Pierre Cot, député de la Savoie ; M. Villerey, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne ; M. Paul Perrier, conseiller général ; M. Roland Merloz, maire ; M. Adam, président de la confédération régionale, etc.

Le concert débuta par trois œuvres exécutées par la Lyre mauriennaise, et ce de façon parfaite, qu'il s'agisse de « la Marche de Tanhauser » de Wagner, de « la Grande Sarabande » d'haendel ou des « Danses hongroises » de Brahms...

Puis tour à tour les chorales prirent possession de la grande nef de la cathédrale, et dans ce cadre merveilleux pour l'œil et pour l'oreille, qui rehaussait la qualité des prestations, et donnait une splendeur, une magnificence aux exécutions, les groupes de Modane, Saint-Etienne-de-Cuines, Aix-les-Bains et Saint-Jean-de-Maurienne, interprétèrent les meilleures œuvres de leur répertoire. Il faudrait analyser en détail, les qualités propres de chacun des groupes, leur grande valeur, mais cela est impossible, mais disons simplement que tout fut de qualité, tout conduisit à l'émotion, et à la sensation artistique.

Ce fut enfin le grand final avec l'interprétation par les trois chorales mauriennaises et la Lyre de trois œuvres remarquables, « l'Alléluia » d'Haendel, « Nabucco » de Verdi, et surtout l'hymne « national » de notre région « les Allobroges ». Et ce fut un instant de rare bonheur, un instant exceptionnel, dans lequel le sublime, et la subtilité se joignirent pour aboutir à un quelque chose qui approchait de la perfection, et qui ne pouvait laisser l'âme insensible.

Où, en réalité, ce concert fut exceptionnel, et plus qu'un instant artistique, ce fut un témoignage, témoignage de la place que l'art occupe en tout homme.

A Saint-Jean-de-Maurienne le Festival des musiques de Savoie a démontré le dynamisme de la musique populaire du département

Ce samedi et ce dimanche la ville de Saint-Jean-de-Maurienne a été le cadre d'une exceptionnelle manifestation et d'un grand rassemblement, en l'occurrence le festival des musiques de Savoie, qui rassemblait l'ensemble des phalanges musicales de notre département. Cette manifestation et ce rassemblement ont été tout d'abord un moment fort dans la vie musicale de notre département. Ce fut aussi la démonstration de la vitalité et du dynamisme de la musique populaire dans notre département. Il y eut, dans ces deux journées de samedi et de dimanche, toute une série de points forts, et même quelques moments vraiment exceptionnels.

Tout débuta, samedi soir, à la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, avec un grand concert donné par la Lyre mauriennaise et avec le concours de quatre chorales, celles de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines, Modane et Aix-les-Bains. Devant plus de mille personnes, les hautes voûtes de la cathédrale ont été le témoin d'un spectacle de très haut niveau.

Dès les premières heures, le dimanche matin, les quartiers de la capitale mauriennaise, vécurent à l'heure de la musique populaire, avec des concerts de qualité par les groupes invités. Tous se retrouvèrent en fin de matinée devant l'hôtel de ville, où l'harmonie municipale de Chambéry, musique d'honneur de ce festival donna, sous la direction de Serge Herlin, un concert très apprécié. Puis, ce fut la réception officielle, dans les locaux rénovés de l'ancien évêché, ouvert pour la première fois et dans les remarquables décors responsables de la manifestation, personnalités locales et départementales invitées, purent faire le point sur ce grand rassemblement.

Dès les premières heures de l'après-midi, les concerts, comme autant de lieux de fêtes éclatèrent dans tous les quartiers de la ville, les groupes rivalisant de talent, et de dynamisme. Il fallait bien sûr, que tous ces musiciens se retrouvent... et à travers les artères de la cité mauriennaise, ils convergèrent vers l'ancien stade, où l'on découvrit soudain, plus d'un millier de musiciens, et une foule immense de plusieurs milliers de personnes. M. Adam, président de la Fédération musicale du département de la Savoie, ne manqua pas de féliciter tous ceux qui permirent cette manifestation, et notamment M. Auguste Bozon, vice-président de l'Union départementale, la Lyre mauriennaise et la municipalité de Saint-Jean-de-Maurienne, ainsi que le Conseil général de la Savoie. Mais il rendit surtout hommage aux musiciens.

M. le Ministre Jean-Pierre Cot, pour sa part montra la signification d'un tel rassemblement, la richesse de la musique populaire en Savoie. Il souligna combien c'était un art démocratique, issu du peuple, prenant comme exemple l'Echo Ardoisier de Saint-Julien et la Lyre grégorienne de Jarrier, et souhaita que ce dynamisme et cet esprit de la fête se perpétue.

Après ces paroles, il revenait à la musique d'avoir le dernier mot. Et ce fut merveilleux. Les mille musiciens présents, obéissant à la baguette de Georges Brun, interprétèrent de façon parfaite « Les Allobroges » de Porot, en quelque sorte l'hymne « national » de la Savoie et « Maurienne toujours » de Georges Brun. Un final de très haut niveau, pour un festival qui fut lui aussi remarquable.

LES PERSONNALITES

M. Yves Villerey, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne ; M. Louis Besson, président du conseil général et député ; M. le Ministre Jean-Pierre Cot ; MM. Jean Blanc et Roger Rinchet, sénateurs ; MM. Paul Perrier, Sébastien Berthier, conseillers généraux ; M. Roland Merloz, maire de Saint-Jean-de-Maurienne ; les adjoints et le Conseil municipal ; M. Adam, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est et l'ensemble des membres de l'Union départementale ;

M. Thimjo, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports ; MM. Buttard, Nioque de la Fédération du Sud-Est, etc.

LES SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

Les Accordéonistes albertvillois ; l'Echo du Saint-Bernard de Bourg-Saint-Maurice ; les jeunes violons de Chambéry ; maîtrise métropolitaine de Chambéry ; les accordéonistes aixois ; l'Echo du Grand ; La Bidoire ; harmonie de l'Amicale de Saint-Genix-sur-Guiers ; l'harmonie des Moûtiers ; l'Espérance d'Aime ; harmonie municipale de Chambéry ; l'Echo du Bugeon de Saint-Martin-sur-la-Chambre ; fanfare de l'Avenir de Saint-Michel-de-Maurienne ; harmonie de l'Union ; La Rochette ; l'Echo Ardoisier de Saint-Julien-Montdenis ; l'harmonie municipale d'Albertville ; le Réveil albertvillois ; l'Echo du Mont-Charvin-Ugine ; l'Echo du Montbel-Novalaise ; les Echos du Viviers-du-Lac ; harmonie municipale de Montmélan ; l'Echo des Charbonnières Aiguebelle ; harmonie municipale d'Aix-les-Bains ; les accordéonistes de la Bâthie ; la fanfare de Yenne ; la Lyre grégorienne de Jarrier ; l'Echo du Meyrieux La Biolle ; l'Echo savoisien (Les Echelles) et l'Echo alpin (Saint-Joseph-de-Rivière).

SUD-OUEST

GIRONDE

Villenave-d'Ornon

76^e Congrès de la Fédération des Sociétés musicales

S'est tenu à Villenave-d'Ornon. La société musicale de cette commune avait la charge de l'organisation, qui fut absolument parfaite.

Il convient de féliciter le Président, Jean-Louis Gasquet, et ses collaborateurs pour la réussite de ce Congrès, auquel un grand nombre de délégués assistèrent, rappelant le succès de Cadillac, l'an dernier, ce qui prouve bien la vitalité de la Fédération.

Après la lecture du P.V. de la précédente assemblée, par M. Gilbert Boissou, secrétaire général fédéral, le Président rappela la disparition si brutale de Lucien Elie, Vice-Président Fédéral et secrétaire général, dont le souvenir restera fortement gravé dans tous les cœurs, ainsi que celui de tous les disparus de l'année écoulée, et notamment ces jours derniers, celui de Camille Despujols, Président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, qui fut l'incomparable défenseur des Sociétés musicales et l'animateur de tant d'actions bénéfiques pour la musique.

Après la minute de silence observée, le Président Henri Ciran, dans son allocution d'ouverture du Congrès, évoqua les sujets qui nous préoccupent, les diverses actions qui s'appuient sur le dynamisme et l'espoir constatés de tous côtés, dans nos Sociétés, dans les Groupements d'arrondissements ou Unions Départementales. Cet esprit de dévouement qui souffle un peu partout et qui fait s'ouvrir des Ecoles de Musique et même créer de nouvelles Sociétés musicales. Il est dans notre mission de rechercher et développer la moindre idée qui peut permettre de faire mieux encore. Nos Sociétés sont un des éléments essentiels et des plus solides de la vie communale. Que notre sympathie aille à ceux qui luttent pour les maintenir, aux Maires et Conseillers municipaux qui savent comprendre la chaleur humaine incomparable qu'elles représentent. Le Président termina en remerciant le Conseil Régional et les Conseils Généraux qui, par leur aide efficace, ont déjà contribué à la survie de la musique dans la vie locale de nos bourgs, de nos villages, de nos quartiers. Se tournant vers M. Pernoo, directeur du Conservatoire National de Région de Bordeaux, le Président le remercia pour tout l'intérêt et l'amitié dont il fait bénéficier nos Sociétés musicales, et pour l'accueil qu'il donne à la Fédération pour y tenir ses réunions et les épreuves supérieures de nos Examens Fédéraux.

Puis ce fut la lecture des divers rapports, le rapport moral, par M. Gilbert Boissou ; sur les assurances, par M. Jean-Claude Fondricot ; pour les récompenses, par M. Robert Davier ; de M. Claude Chenu, sur les activités de l'Union des Batteries et Batteries Fanfares de la Fédération ; de M. Jean Ambroise, trésorier général, sur le compte rendu financier, suivi du rapport de M. Georges Pironom, aspect financier de la Fédération, et enfin M. Lignot donna lecture de son rapport au nom de la Commission de Contrôle dont il fait part avec ses collègues, MM. Raphaël Barraud et André Seguin.

La cotisation pour 1982 fut fixée à 140 F, en raison de l'augmentation de la

cotisation confédérale et de l'abonnement au journal prévue pour la prochaine année.

Vint ensuite la discussion sur les Examens Fédéraux. Il y a une grosse augmentation des élèves présentés en 1980, nous a indiqué le rapport de M. Boissou (3.692 en 1979 et 4.329 en 1980). Les nouvelles notations pour les diverses épreuves de solfège (maximum 50 points) ont eu l'approbation générale et le retour du déchiffrement instrumental (0 à 5) dans la note globale instrumentale est également favorablement accueilli, l'exécution du morceau imposé étant de 0 à 15. Le Sud-Ouest a été présent aux Epreuves C.M.F. d'Excellence à Paris, au Conservatoire, pour les épreuves de tambour, clairon, trompette et clarinette.

Le Centre de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, à Toucy, et le développement des stages furent évoqués, comme ceux des Sociétés musicales du district d'Arcachon et de Vayrac-Carrenal (Lot) pour lequel MM. Louis Savy et Louis Barrière nous donnèrent divers détails de ce que sera cette création en plein cœur du Quercy pittoresque, dans le château Fénelon, pour laquelle la Fédération a apporté son appui pour faciliter les premiers investissements.

En ce qui concerne Toucy, « le Journal confédéral » donne dans « la page de Toucy » tous renseignements sur les stages. Nous y envoyons quelques élèves chaque année, mais leur nombre devrait être plus élevé et un appel est fait dans ce sens à l'assemblée.

Il fut ensuite parlé des Jeunes Conscrits dans les musiques militaires, de la Médaille du 75^e anniversaire de la fondation de la C.M.F., de nos rapports avec Jeunesse et Sports (pour lesquels M. Daniel Malville est délégué afin de leur voir prendre plus d'ampleur que ces derniers temps) et avec la S.A.C.E.M., le Président faisant saluer M. Bridot, représentant M. Azoulay à notre Congrès.

Les questions diverses furent abordées parmi lesquelles était le choix, à fixer, du Congrès 1982. Agen et Bizanos, banlieue de Pau, étaient proposés, c'est cette dernière ville qui fut choisie.

Le Congrès entendit une intervention de M. Francis Larriba, délégué départemental à la Musique, et qui représentait M. Lumeaux, délégué régional à la Musique, et qui fit un exposé sur le développement des Ecoles de Musique de plus en plus nombreuses, sur l'Ecole Départementale de Musique, créée dans les Landes, et déclara son espoir de pouvoir aider les Sociétés musicales dans leurs efforts de diffusion de l'enseignement musical ainsi que pour les stages, évoquant celui qui eut un si gros succès, il y a six ou sept ans à Andernos.

Le Congrès se termina par l'allocution de M. Jacques Pernoc, directeur du Centre André-Malraux, Conservatoire National de Région de Bordeaux, qui une fois de plus manifesta tout son attachement envers les Sociétés musicales, pour lesquelles il a une grande confiance en leur avenir et qu'il était toujours très heureux d'accueillir la Fédération au Conservatoire.

Un vin d'honneur eut lieu à la Mairie de Villenave-d'Ornon, située au milieu d'un très joli parc, et où les Congressistes furent transportés de la salle Méliès, où avait lieu le Congrès, en autobus municipal.

Le Président Jean-Louis Gasquet et le Président Fédéral remercièrent M. Claude Barande, maire de Villenave-d'Ornon, conseiller général, de tout ce qu'il a fait pour faciliter la réussite du Congrès.

M. le Maire affirma sa joie d'avoir vu sa ville choisie pour l'importante réunion fédérale, disant aussi tout le mérite de M. Gasquet, qui se dépense sans compter pour maintenir l'Ecole de Musique et le groupe musical qu'il dirige.

Toujours en autobus, les Congressistes se rendirent à « la Jeune France » pour le banquet de cent trente convives, et qui fut un des plus joyeux qui aient eu lieu jusqu'à ce jour.

La belle sonorité de la trompette de M. Rosée y fut pour beaucoup, créatrice d'ambiance exceptionnelle, où s'ajoutèrent, dans la gaieté, les chants les plus variés.

L'accordéon eut sa part grâce à Mme Brun.

Le Congrès fut l'occasion d'entendre, d'abord le matin, l'Estudiantina de Villenave-d'Ornon, sous la baguette de M. Gasquet, révélation de qualité que la plupart des Congressistes ne connaissaient pas, et l'on ne pouvait s'empêcher de penser au regretté Robert Capdeville qui avait fondé cet ensemble.

Pour finir cette belle journée, après le banquet, à la salle Méliès, l'Orchestre symphonique de Talence, dirigé par M. Tony Cerf, fit entendre : « l'Ouverture de l'Enlèvement au Sérail », Mozart ;

« Rhapsodie Norvégienne », Lafo ; « les Contes d'Hoffmann », Offenbach, et « la Chauve-Souris », J. Strauss, et fut très chaleureusement applaudi. Le Président Fédéral et M. le Maire de Villenave-d'Ornon remercièrent les musiciens et leur chef.

Ravissante journée que ce 76^e Congrès, joyeuse escale entre amis dévoués à la même cause.

Talence L'orchestre symphonique reçoit le trio Haboumont

Sous la direction de son chef ; M. Tony Marcel Cerf, l'Orchestre symphonique de Talence a donné un bon concert devant plus de deux cents personnes. C'est d'autant plus méritoire que la formation, quarante-cinq exécutants, tous amateurs, jouait dans des conditions particulières. Les responsables innovaient en effet. Cherchant à pallier la déplorable acoustique de la scène de ce cher vieux Palais des Fêtes, ils avaient placé l'orchestre dans la salle avec les fauteuils autour. Il s'ensuivit une audition inégale, cette situation n'enlève rien au mérite des musiciens, qui ont fait preuve de cohésion dans « l'Enlèvement au Sérail ». Bien rendue également l'atmosphère délicate de la « Rapsodie norvégienne » que vient dissiper le vent du grand port. Avec une joie communicative, la formation faisait passer le charme et la fraîcheur qui se dégagent des « Contes d'Hoffmann » et de la « Chauve-Souris ». Cette bonne soirée était marquée par les débuts du trio Haboumont : Mme Cortembert au piano, M. Mauvigney au violoncelle, tous deux professeurs à l'Ecole Municipale de Talence, Jean-Noël Verdalle-Cazes à la clarinette donnaient « le Trio n° 2 » de Beethoven. Bonne interprétation ; dialogues agréables des instruments.

Notons avec satisfaction que de jeunes éléments issus de l'Ecole Municipale s'intègrent parfaitement à l'ensemble et précisons que l'un d'eux, Jean-Noël Verdalle-Cazes, vient d'obtenir le deuxième prix de clarinette, division d'excellence au Concours de la C.M.F. à Paris.

Dax M. Camille Despujols n'est plus

Camille Despujols est mort subitement chez lui. Il allait avoir quatre-vingts ans. Ceux des générations les plus jeunes conserveront d'abord de cet homme qui était, c'est vrai, une vieille figure dacquoise, l'image attachante du musicien.

Camille Despujols était un pilier de l'harmonie « la Nèhe » et de l'orchestre symphonique Méliodia. Il était la flûte solo de l'une et l'autre formation. Instrumentiste de grande qualité, musicien émérite, Camille Despujols ne limitait cependant pas ses activités à l'interprétation, il fut dans notre département un apôtre convaincu et passionné de la musique en général et plus particulièrement des groupements musicaux dont il avait voulu être le rassembleur. C'est lui qui fut le fondateur de l'Union des sociétés musicales des Landes, il y a quelques années, institution dont il conserva la présidence jusqu'à ces dernières années ; passant ensuite le flambeau au docteur Picard.

Cela c'est l'image contemporaine du défunt. M. Camille Despujols occupera beaucoup d'autres rôles souvent bien plus importants encore dans la vie culturelle et politique de Dax et des Landes. Graveur de métier, puis agent d'assurances, il occupa le devant de la scène politique dacquoise dans les années qui suivirent la guerre, ne dérogeant jamais à ses convictions, il s'illustra par son courage dans la Résistance, puis il fut conseiller municipal et adjoint au maire de Dax et conseiller général. Tous ceux qui l'ont approché appréciaient son enthousiasme, sa jeunesse d'esprit, et la détermination qu'il mettait à faire prévaloir ses vues, même si parfois celles-ci pouvaient paraître intransigeantes. Camille Despujols fut en tout cas un homme de devoir qui a marqué son époque et laissera à beaucoup des regrets sincères.

Camille Despujols, flûtiste solo à la Nèhe, a été conduit à sa dernière demeure en musique. Sous le porche du cimetière Saint-Pierre, tous les musiciens de l'Harmonie dacquoise étaient là, avec leur chef Jacques Dabrin et le président Lapique, pour interpréter une émouvante « Marche Funèbre ». Ultime adieu des Néhistes à leur vieil ami, qui avait exprimé la volonté que ses obsèques fussent célébrées dans la simplicité. Pas de discours, mais de très nombreuses gerbes et surtout, une foule nombreuse de Dacquois et Landais dans les rangs de laquelle on reconnaissait beaucoup de ses anciens combattants de la Résistance, comme M. Labeyrie, maire et conseiller général de Pontonx, de nombreux élus ; en particulier, M. Minvielle, sénateur-maire de Tartas ; M. Pénicaut, dé-

puté-maire de Saint-Paul-lès-Dax ; des maires de la région ; M^o Max Moras, maire honoraire de Dax ; beaucoup de responsables du monde de la musique : M. Ciran, président de la Fédération régionale des sociétés musicales ; MM. Larriba et Armengaud, ancien et nouveau délégué de l'A.D.A.M. pour les Landes et délégués à la Musique ; M. Paleix secrétaire de l'Union des sociétés musicales des Landes et son président ; le docteur Picard. Juste hommage rendu à un homme qui a joué un rôle important dans la vie dacquoise et qui en était une figure attachante.

Nous prions sa fille Mlle Despujols ; ainsi que les membres de sa famille de croire à nos sentiments de vive sympathie.

Anglet

Stage de l'harmonie junior de la Côte d'Argent du 5 au 13 avril 1981

C'est dimanche matin, 5 avril, que les exécutants juniors (le plus jeune âgé de 10 ans, le plus « vieux » de 20 ans), soixante-trois en tout, embarquaient dans les autobus qui les emmenaient à Anglet.

Les uns montaient à Arcachon, d'autres à La Teste, Gujan-Mestras ou Le Teich, puisqu'il s'agit d'enfants habitant l'une de ces quatre communes du District arcachonnais. Ils étaient encadrés par leurs directeurs, professeurs et moniteurs, sept en tout, ainsi que les épouses de quelques-uns d'entre eux.

Dès l'arrivée à la « Maison de vacances La Futaie », sise route de Jouanetote, à Anglet, ce fut l'installation dans les chambres, puis le premier repas pris en commun.

Le travail, en ateliers par pupitres d'instruments, débutait à 15 heures et se poursuivait jusqu'à 18 heures.

Lundi 6 avril : même travail, de 9 à 12 heures. L'après-midi, visite du Musée de la Mer, à Biarritz.

Mardi 7 avril : matin, travail par groupes et première répétition d'ensemble, de 14 à 18 heures (coupée, bien sûr, d'une grande pause).

Mercredi 9, à 12 heures : même répétition d'ensemble. L'après-midi, excursion à la Rhune. En soirée, animation musicale et présentation des instruments, au profit d'un autre groupe de stagiaires venus d'Alsace.

Jeudi matin, troisième répétition d'ensemble. L'après-midi, repos et travail libre.

Vendredi : nouvelles répétitions de l'ensemble. En soirée, « le groupe folklorique d'Anglet » s'est produit pour tous les stagiaires à la maison de vacances même.

Ce fut une très agréable soirée, au cours de laquelle chants et danses basques traditionnels (en costumes non moins traditionnels) enchantèrent tous les assistants.

Samedi matin : « répétition générale, salle Parteyre, à Anglet ». L'après-midi, visite de la côte. Saint-Jean-de-Luz (la maison où vécut Maurice Ravel), Ciboure, Socca... jusqu'à Hendaye ; retour par Béthobie.

En soirée, ce fut le concert : Salle Parteyre. Ce fut une très bonne production. Il y avait parmi l'assistance plusieurs membres de l'Harmonie de Bayonne, dont le Secrétaire et le Trésorier (M. Jean Delas, ami personnel de notre Président Pierre Montell), et aussi des familles de nos stagiaires qui n'avaient pas craint de faire le déplacement. L'après-midi, fut consacrée à l'enregistrement du programme exécuté la veille au soir afin que puissent être conservées « des preuves sonores » de l'excellent travail accompli, par tous nos jeunes, durant cette semaine de vacances, où les loisirs éducatifs ont eu également une bonne part. Retour sans histoire lundi 13 avril.

Quant à l'épilogue, il eut lieu samedi 25 avril, en soirée, dans la salle du théâtre du Casino de la Plage, à Arcachon. Nous regrettons seulement que l'Assistance n'ait pu remplir que la moitié de la salle. La qualité des exécutions des œuvres inscrites au programme, par nos jeunes, aurait bien mérité davantage d'auditeurs mélomanes.

Il n'empêche que le but de faire du bon travail musical, dans la joie et la bonne humeur, a été atteint, cette année encore... Tous les stagiaires, organisateurs et professeurs pensent déjà au stage 1982.

Langon

Un Gala de danse exceptionnel

Chaque année, le 1^{er} mai est traditionnellement la soirée de danse classique présentée par « Les Petits Rats Langonnais », que préside Mme Tauzin, et dont

les cours sont confiés à Mme Raymonde Brettes, ex-danseuse du Grand-Théâtre de Bordeaux.

La foule enthousiaste emplit la vaste salle de la Halle, ce très beau spectacle étant toujours très attendu, et c'est justice, car où trouver un ensemble de nombreuses jeunes danseuses costumées à ravir, dans une suite de scènes de ballets avec décors appropriés et très réussis, et accompagnées par un orchestre symphonique d'une vingtaine de musiciens, rare et à peu près unique privilège, qui fait de ce gala une véritable soirée de théâtre méritant bien le titre d'exceptionnel.

Le programme débutait par une sélection sur « La Fille de Mme Angot » (Lecocq), fort bien jouée par l'orchestre, sous la baguette de M. Désiré Darmenté, qui accompagna ensuite toutes les scènes dansées : la présentation de l'Ecole de Danse, extraordinaire symphonie toute blanche, puis Poupées et Soldats, suite classique, Ballet bohémien, Sang Viennois, Petits Trotteurs, et un French Cancan final, bissé et applaudi avec enthousiasme, comme d'ailleurs tout le spectacle et remarquablement exécuté sur des airs de Donizetti, Kessel, Verdi, J. Strauss, Offenbach, et une chorégraphie de Mme Raymonde Darmenté-Brettes, qui devait sur scène recevoir, de ses élèves, des marques d'amitié, et du public, une ovation prolongée.

Apportaient leur précieux concours à cette belle soirée : Mlle Patricia Kelly, qui interpréta « Cake Oal », de Debussy, et « Alexander », de Berlin, danses modernes très remarquées, et Mlle Monique Andreolletti et M. Olivier Corbier, tous deux danseurs de l'Opéra de Toulon, qui, dans le célèbre pas de deux « Le Corsaire », furent très appréciés. Ces trois artistes eurent le succès qu'ils méritaient, fortement applaudis et fêtés.

TARN

Lavaur

La grande parade de l'école de musique

« Sept cents personnes » pour acclamer les deux cents élèves de l'Ecole de musique de la Lyre de Lavaur présentés par M. Bardet, Président de la société ; et qui ont auditionné sous les « ordres » de Mlles Françoise Catalou, Elisabeth Sudre, Monique Traboul (monitrices) et de MM. Christian Albert, Norbert Condat et Alain Moulières. De « futurs talents » en perspective pour la Lyre. Dans l'immédiat nous pouvons d'ores et déjà (au dire de M. Bernard Alquier, responsable des cours) avancer un nom : Bernard Loubat qui cette année fera son entrée au Conservatoire en classe de trompette. En effet ce jeune musicien nous a gratifiés de deux magnifiques solos, vendredi soir. Elève de Bernard Alquier, Loubat va rejoindre M. Paul Millischer, qui sera (quel honneur pour la Lyre de Lavaur) son professeur. Deux élèves de notre directeur qui se « retrouvent » sur ce même chemin qui mène à la gloire. A qui le tour ?.. Fabuleuse prestation des « pupitres de saxophones » de flûtes, de petits cuivres bien soudés autour du « soliste » Christian Albert qui dirigeait avec beaucoup d'autorité « l'ensemble junior » véritable révélation de la soirée, soutenu avec « swing » et « prestance » par Bernard Alquier à la batterie (homme protégé de la formation) puisqu'il joua en cours de soirée du bandonéon (sait fort bien souffler dans une trompette) et dirigea bien sûr avec la compétence que nous lui connaissons et avec une sensibilité (dont les musiciens de la Lyre sont tous empreints), toujours aussi « à fleur de peau ». Bravo à Christian Albert et à Bernard Alquier ; « le chef » qui fait actuellement de la société une des formations les plus « prisées de la région ».

Un lever de rideau fabuleux avec les « petits chanteurs des groupes de solfège ; (de 7 à 13 ans) qui sous la direction de Bernard Alquier ; interprètent les vieux succès scandés, bissés et repris par toute l'assistance « Aux marches du palais », « Maître Pierre », « le Jour le plus long », « Fleur de Paris ». Quelle ambiance, quelle joie sur ces visages et dans « ces voix » Un héritage... encore de leur professeur ! Quel amour pour la musique se dégageait de sur la scène, de la salle... des cœurs de chacun.

Les Primevères, la batterie « les invités du soir » conquièrent l'auditoire et nous leur disons « Bravo et merci » pour votre prestation. Nous avons été surpris par votre production ; vous avez droit aux félicitations les plus chaleureuses. A bientôt.

M. Bardet, Président de la Lyre (qui animera le festival de musique de Lacaune, le 5 juillet, en compagnie de « ses musiciens

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

de la Lyre de Lavaur » ; présenta avec beaucoup de justesse et d'élégance cette soirée en tous points réussie et féeriquement animée par Michel Audureau, Maître technicien (son et lumière) ; un artiste à qui nous adressons nos vifs compliments. Quel sérieux, quelle compétence du travail de professionnel. Merci M. Audureau, vous avez donné à cette « production » une autre dimension. Bravo la Lyre.

P.S. M. — Bernard Alquier, programmeur de cette soirée, le bureau de la Lyre remercie chaleureusement les animateurs des majorettes « les Primevères de Lavaur » ; de la batterie-fanfare de Marcel Lagrillière et de toute ces bonnes volontés (elles sont nombreuses) et « amis de la Lyre » qui se manifestent toujours avec autant de dévouement. Merci à M. le Directeur du Crédit Agricole de Lavaur et au personnel toujours aussi accueillant et sympathique ; qui nous ont permis de préparer « le spectacle ».

VAR

Hyères

Le dimanche 3 mai 1981 51^e Congrès fédéral Musiciens du Nord sous le soleil de Provence



De gauche à droite : M. Marcel Demichelis président de la musique municipale de Hyères, M. Jean Gudet secrétaire adjoint de la fédération municipale du Var, M. André Amellér président de la Confédération Musicale de France, M. Gaston Biancotto maire de la ville de Hyères et conseiller régional, M. Edmond Aiguier président de la Fédération musicale du Var, M. Jean-François Barrau conseiller général du Var, M. Laurent Labessede vice-président de la Fédération musicale du Var, M. Benoît Dujardyn conseiller fédéral.

Les formations musicales de Saint-Pol-sur-mer (Harmonie, Batterie-Fanfare, B.M.S. et « Jazz-Group » sans oublier les « Demoiselles de Saint-Pol ») 150 exécutants, au total, et que dirige avec autorité et compétence : Ernest Vermet, avaient accepté de participer aux Festivités du 51^e Congrès de la Fédération Musicale du Var qui se tenait à Hyères (Var), les 1^{er} 2 et 3 mai derniers.

Voyage inoubliable pour les quelque 200 personnes, la plupart d'entre elles subissant leur baptême de l'air.

Accueil chaleureux des dirigeants hyérois (Municipalité, Musique Municipale sous le regard attentif et permanent de Michel Demichelis, président de l'Harmonie et par surcroît, Secrétaire-général de la Fédération Musicale du Var animateur infatigable).

Ciel radieux, soleil ardent contrastant pour les Saint-Polois avec la brume et le froid du Nord, séjour agréable, hébergement parfait dans des centres d'accueil modernes et rationnels.

Sur le plan musical !.

Quatre auditions. La première dès le vendredi soir, jour d'arrivée, par l'Harmonie et sa Batterie-Fanfare, que préside Mme Wegscheider, avec deux œuvres contemporaines : Poème du Feu d'Ida Gotkowsky et London-Suite d'Eric Coates, niveau division d'honneur, suivies d'un programme de Musique légère.

En intermède : la Batterie-Fanfare qu'anime Joseph Joonekindt, avec un programme de haut niveau une œuvre particulièrement applaudie : « Military Boogie » du compositeur Florent Lemire, vice-président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais.

Samedi 2 mai : Première Audition réservée au personnes du 3^e âge, au Grand Casino d'Hyères par la B.M.S. que préside Mme Josiane Vermet, avec les Majorettes, précédée d'une parade en ville par les formations précitées, les Musiciens en grande tenue, culotte noire, veste rouge écarlate, bonnet à poils, style Horse-Guards « précédés par les pimpantes » Demoiselles de Saint-Pol, prestation unanimement appréciée et applaudie par les Hyérois et une foule de touristes déjà nombreux dans la Cité des Palmiers.

Le même soir, Concert par le « Jazz-group » avec un répertoire éclatant par ses cuivres où, trompettes et trombones rivalisaient de virtuosité avec une batterie « sensas » conduite par le fils de M. Tirmarche, notre maire.

Dimanche 3 mai : Défilé en ville de tout l'ensemble pour une audition en fin de Congrès dans les jardins du Grand Casino en présence de M. Gaston Biancotto, maire et conseiller régional et ses adjoints, M. André Amellér, président de la Confédération Musicale de France, dont la présence au bureau de la Fédération Musicale du Var témoignait de l'intérêt constant que porte notre fédération à tout ce qui touche la Musique Populaire.

Dans la soirée : Concert d'adieux devant une nombreuse assistance, ravie et enthousiasmée par une grande prestation de musique variée avec un fort contingent des membres de l'Amicale des « Gars du Nord » que préside le toujours souriant J.-M. Brutin, natif de Tourcoing, M. L. Rose, Président honoraire de la Fédération Nord-Pas-de-Calais, lui-même membre du Conseil d'Administration de cette vivante amicale.

En fin de Concert, il lui était d'ailleurs demandé de prendre place sur le podium pour diriger la marche « Saint-Pol-sur-Mer » chantée par tous les musiciens et reprise par l'assistance.

Et après un « au revoir » d'abord émouvant puis allègre, terminé comme c'est la coutume par l'inévitable « Auf Wiederseh'n », c'était l'échange des cadeaux et coupes pour chacune des formations.

Geste inoubliable et combien sympathique des gérants du « Grand Marche » de Hyères, quartier de la Gare ou avaient eu lieu les concerts de soirée qui remettaient une magnifique gerbe de roses à chacune des dames et jeunes filles de Saint-Pol.

Alors ?... Adieu ? Non, au revoir Saint-Pol.

A signaler la présence durant ces festivités de M. J.-M. Lectez et sa secrétaire et épouse pour une série d'enregistrements destinés à être retransmis en direct, le dimanche matin, au cours de l'émission « Fréquence Nord » sur FR3 Radio, MF.

Cette assemblée générale se tenait dans une des Salles du Casino municipal mis gracieusement à la disposition des organisateurs par l'Administration Municipale.

Séance ouverte à 9 h 30 sous la présidence d'honneur de MM. G. Biancotto, Maire et Conseiller Régional, J. F. Barrau, Menu et Palazy conseillers généraux du Var.

M. André Amellér, président de la Confédération Musicale de France est à nos côtés, il animera les débats.

M. Marcel Demichelis, président de la Musique Municipale d'Hyères et par surcroît, Secrétaire générale de la Fédération Musicale du Var, souhaite la bienvenue aux personnalités et aux représentants des quelque 45 sociétés composant cette Fédération.

Après les vœux de M. Ed. Aiguier, Président pour un Congrès vivant et constructif, il demande un instant de recueillement à la mémoire des musiciens décédés durant l'année musicale.

M. Gudet, Secrétaire général adjoint présente le rapport d'activité du Conseil d'administration, adopté à l'unanimité par les congressistes de même que le rapport financier — satisfaisant et antérieur par la commission de vérification des comptes — commenté par M. Henri Sicard, trésorier général.

M. Marcel Demichelis présente le compte rendu de la 80^e Assemblée générale de la Confédération Musicale de France qui se tenait les 6, 7 et 8 mars derniers à Neuilly au Siège de la S.A.C.E.M. et rappelle les directives et décisions prises par notre organisme national.

Dans une improvisation dont il a le secret, notre Président Confédéral nous entretient des tâches qui se présentent à tous les musiciens amateurs pour la survie de la Musique Populaire et nous exprime sa grande satisfaction de se trouver parmi les dirigeants fédéraux et enregistrer le

nouveau démarrage d'une Fédération qui « roule... ».

Une élection pour le renouvellement du tiers sortant des membres de la Commission administrative donne les résultats suivants : Elus, MM. Jean Aresé, Roger Jacques et Léon Rose.

Après un exposé de M. Mingeaud pour la modification de certains articles des statuts, acceptée sans discussion, M. Dujardyn, rapporteur, présente un projet de création d'une Harmonie Fédérale groupant les musiciens varois volontaires et parmi les plus aptes. Elle compterait 70 membres environ en œuvrant pour atteindre rapidement le niveau de la 1^{re} division.

Ainsi le département pourrait s'aligner, au point de vue musical, sur certaines régions de France où la Musique populaire occupe une place fort honorable. Projet séduisant mais ardu qui reçoit l'assentiment des congressistes.

Après discussion des questions diverses, personnalités et congressistes se retrouvaient dans les jardins du Casino pour un apéritif monstre, précédé d'une Audition de choix par l'Harmonie-Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer sous la direction de son chef : Ernest Vermet.

A noter que les formations musicales de Saint-Pol-sur-Mer (harmonie, Batterie-Fanfare, Batterie Municipale scolaire, « Jazz-Group » et Majorettes) au total 150 exécutants devaient animer ce Congrès durant trois jours : 1^{er}, 2 et 3 mai.

Enfin et pour clore cette assemblée générale, un Banquet de 130 couverts offert par la Fédération Musicale du Var et excellent servi dans les salons du Restaurant « Les Pins d'Argent ».

Merci à Hyères, sa Musique Municipale, ses animateurs qui ont puissamment aidé à la réussite totale de ce 51^e Congrès.

C'est la ville de la Seyne-sur-Mer qui accueillera le 52^e Congrès en 1982. Date probable envisagée : 9 mai 1982.

VAUCLUSE

Montfavet

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales
Le 29 mars

Sur invitation de l'Echo Musical de Montfavet, l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse s'est déroulée le dimanche 29 mars 1981, à Montfavet — salle de l'ancien cinéma Rex. Particularité aussi de cette réunion puisque l'Echo Musical de Montfavet fêtait le vingt-cinquième anniversaire de sa création.

A la tribune avaient pris place :
— M. Robert Chiousse, Adjoint Spécial de Montfavet représentant M. Henri Dufaut, Sénateur-Maire d'Avignon.

— M. Trinquier, Président de la Fédération.

— Mme Pradelle, Vice-Présidente de la Fédération.

— M. Metaxian, Président de l'Echo Musical de Montfavet et Secrétaire de la Fédération.

— M. Silvain, Trésorier Fédéral.

— M. Reboul, Commissaire aux comptes.

— M. Perramond, Président de la Jouvenço de Montfavet.

OUVERTURE
A 9 h 30 précises, les quelque cent vingt Délégués devaient répondre à l'appel des trente-quatre Sociétés inscrites à la Fédération.

C'est à M. Chiousse que revenait l'honneur d'ouvrir la séance. Dans une courte mais sincère allocution, il soulignait avec émotion le dévouement dont font preuve les nombreux et bénévoles musiciens et souhaitait la bienvenue à cette Assemblée Générale qui se tient pour la première fois à Montfavet.

Le Président Trinquier ouvrait ensuite les travaux du congrès en remerciant la Municipalité de Montfavet — Avignon et son représentant, M. Chiousse, pour l'aimable accueil et pour son soutien à l'égard de la musique populaire.

Après avoir excusé les différentes personnalités Départementales, il donne lecture d'une lettre de la société de Folklore « Les Enfants de l'Ouvèze », de Sorgue dont la Présidente ne renouvelle pas l'adhésion de son groupe.

A sont tour M. Metaxian, Président de l'Echo Musical de Montfavet, dit quelques mots de bienvenue à tous les amis du Département venus à Montfavet pour défendre les intérêts de la musique populaire, et dont la présence rehausse encore le ca-

RECHERCHES...

- M. Claude Baignet, 78, rue Gaugiron, 41600 Lamotte-Beuvron.
- M. Jean-Louis Barthélémy, 13, rue Bessières, 82000 Montauban.
- M. Clarisse Bayet, 25, rue Crèvecoeur, 93120 La Courneuve.
- M. Jacques Bercot, rue Denis-Papin, 25000 Besançon.
- M. Philippe Da Silva, 1, rue de la Tour-Sainte-Catherine, 02100 Saint-Quentin.
- M. Jean Davodet, Les Persévérants, 9, rue de Verdun, 50260 Bricquebec.
- M. Decostecker, 4, rue du Moulin-à-Vent, 28110 Luce.
- M. Roger Duchêne, 8, clos Benoist, Nanteuil-lès-Meaux, 77100 Meaux.
- Mme Yolande Haelewyn-Quincy, 18120 Lury-sur-Arnon.
- M. Lucien Hamard, « Les Marchaisons », Saint-Maurice-sur-Aveyron, 45230 Châtillon-Coligny.
- M. Gilles Hercot, « Le Martinet », 05600 Guillestre.
- M. Pierre-Yves Huchet, lotissement Charpentier, route de Gueret, 03380 Huriel.
- Mme Lebel, Majorettes Vigilante de Lussac, 33570 Lussac.
- M. Alphonse Leboucher, 57, rue du 8-Mai-1945, 94240 L'Hay-les-Roses.
- M. Louis Lecointre, 3, villa Barbier, 92700 Colombes.
- M. Salvatore Manaiso, Le Plan-du-Truy, 73260 Aigueblanche.
- M. Mano, « Harmonie Les Fougères », 33680 Lacanau.
- M. Hervé Maréchal, 109, rue de la Chaussée, 44400 Reze.
- M. Gérard Martel, 65, rue du Bois-de-Bléville, 76620 Le Havre.
- Mme Maryse Marty, Magnan-Saint-Sulpice et Cameyrac, 33450 Saint-Louis.
- M. Jean Munsch, 37, rue de la Croix-du-Tilleuil, 90000 Belfort.
- M. Parcharidis, 50, rue des Minimes, 42300 Roanne.
- M. Mireille Perot, 45, rue H.-Regnault, 92400 Courbevoie.
- M. Michel Petibon, 19, rue des Soupirs, 36000 Châteauroux.
- M. André Priante, 1, rue Duc-de-Cumberland, 84000 Avignon.
- M. Julien Prieto, Caville, 24100 Bergerac.
- M. Jacques Queudeville, rue Louis-Pasteur, 61300 L'Aligle.
- M. Christian Rougier, « Les Bleuets-de-Martillac », Isle-Saint-Georges, 33640 Portets.
- M. Edouard Sahut, 1, rue Raymond-Poincaré, 76880 Saint-Saëns.
- M. Georges Santini, 11, rue d'Italie, 51100 Reims.
- Mme Tabaize, 46, rue des Chalets, Marmagne, 18500 Mehun-sur-Yèvre.
- M. Thomanni, Salle des Répétitions, 61230 Gacé.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

ractère de la réunion puisque l'Echo Musical de Montfavet fête les vingt-cinq ans de sa création.

Le Président Trinquier donne ensuite la parole au Secrétaire Général pour la lecture du rapport moral.

COMPTE RENDU MORAL

Il était donné avec beaucoup de détail : nombreuses participations des Sociétés aux diverses festivités tout au cours de l'année, célébration de la Sainte-Cécile, participations aux cérémonies officielles du 14 Juillet, 1^{er} et 11 Novembre, celles des groupes folkloriques à la veillée de Noël. Le Festival de Musique organisé par le Réveil Sorghuais. Le rassemblement des anciens de la Musique Nationale des chantiers de Jeunesse Française de Châtel-Guyon, à Orange. Le succès des « Cantaire dou Souleu » et des « Parpaïoun Blu » de Cavaillon. La participation de trois tambours à un stage de Batteries-Fanfars, à Toucy. Les médailles et récompenses décernées pendant l'exercice.

Après la lecture des joies et des peines, le compte rendu moral était adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

Il était présenté par le Trésorier, Marc Silvain : bilan positif, solde supérieur à celui de l'exercice précédent ; il en résulte une situation saine et une gestion fort élogieuse.

M. Reboul et M. Rameye, Commissaires aux comptes, témoignaient ensuite de la tenue exemplaire des comptes et de la concordance des chiffres avec les écritures. L'assemblée unanime approuvait le compte rendu financier de l'exercice.

EXAMENS FEDERAUX

Une fois de plus, le Président Trinquier mettait en valeur ces examens, il insistait pour que les écoles de musique fassent un effort pour suivre le programme d'étude de la C.M.F. et puissent par là même présenter les élèves à ces examens. Deux écoles de musique se font inscrire pour 1981 : Orange, dont le nouveau Directeur, M. Icard, confirmera après avoir reçu l'avis favorable du Maire, et l'Ecole de Musique de Montfavet.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

Le Président Trinquier, n'ayant pu assister à l'Assemblée Générale à Paris, signale qu'il avait demandé à M. Ciran, Vice-Président de la C.M.F., de bien vouloir représenter la Fédération du Vaucluse, et prendre part aux votes.

Il invite en conséquence les Sociétés à s'informer du compte rendu par le journal de la C.M.F.

ABONNEMENT AU JOURNAL C.M.F.

Soixante-douze abonnements contre soixante-seize dans l'exercice précédent. Le Président Trinquier insistait sur la nécessité de l'information par ce journal qui est un véritable lien entre les Sociétés, il invitait les responsables à élargir son rayon d'action.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient éligibles :

MM. Imbert, Berlandis, Rameye, Deudon, Lichaire, J.-L. Montagard et Metaxian.

Le Président fait appel à un nouveau membre pour remplacer M. Daniel Berges, décédé. M. Jean-Pierre Merindol accepte le remplacement au poste de Secrétaire Adjoint.

A l'unanimité tous ces membres étaient réélus.

QUESTIONS DIVERSES

Pertuis était désigné pour accueillir l'Assemblée Générale pour 1982 à la demande de l'Harmonie Durance-Luberon de son Président M. Baude, tandis que Cavaillon prenait option pour 1983.

Pour favoriser les participations aux stages de Toucy, il est décidé que la Fédération prendra en charge douze voyages aller et retour tarif S.N.C.F. 2^e classe, les frais de pension restant à la charge des stagiaires ou éventuellement des Sociétés. Le Président Trinquier rappelle que le courrier adressé à la C.M.F. doit passer obligatoirement par la Fédération, et que réciproquement la C.M.F. ne répond pas directement aux Sociétés sans l'intermédiaire de la Fédération.

MEDAILLES ET RECOMPENSES

Suivait ensuite une importante et émouvante remise de médailles et diplômes :

Médaille d'encouragement : Mlles Sylvie Perramont, Véronique Di Domenico, Christine Vermale, Murielle Guez, Annie-

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

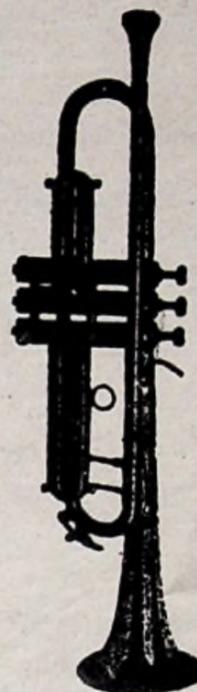
INSTRUMENTS DE QUALITÉ « ROYAL ARTIST »

EXCEPTIONNELS

avec GARANTIE

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b.....	715	945
CORNET, si b.....	850	1.125
BUGLE, si b.....	985	1.280
ALTO, mi b.....	1.420	1.945
BARYTON, si b.....	1.975	2.590
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.655	3.510
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	7.800	9.900
TROMBONE à coulisse.....	950	1.280
TROMBONE à pistons.....	2.290	3.200
	LAQUÉS OR - CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	2.700	
SAXO ALTO, mi b.....	2.750	
SAXO TENOR, si b.....	3.010	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.500	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.090	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.150	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?



GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Lise Guez, Muriel Bourdon, Sylvie Pantoja, MM. André Vermale, Serge Perramont, Thierry Agueda, Cyrille Platto, Denis Collange, Bernard Peyron, Ovidio Tudela, Angelo Sanchez.

Médaille d'honneur : Mlle Michèle Vermale, MM. André Vermale, Séverin Lagarde, Daniel Munoz, Jean-Claude Vernet, Louis Grand, André Baloche, René Aymard, Jean-Michel Duciel.

Médaille de bronze C.M.F. : M. Marc Silvain.

Médaille d'argent C.M.F. : MM. Robert David, Jean Barra, Louis Parma.

Médaille de Vétéran C.M.F. : MM. Joseph Reynard, Alphonse Fosco, Adrien Lalanne.

Médaille de Vétéran avec étoile : M. Alphonse Testeniére.

Médaille de Vétéran avec palme : MM. Joseph Eustache, Fernand Bonely, Paul Florit.

Tous ces serveurs de la Musique affichaient à cet instant l'expression même du bonheur parfait.

A 11 h 30, tous les délégués se rendaient au monument aux morts pour déposer la gerbe de la municipalité et celle de la Fédération, sonnerie aux morts — la Marseillaise, ainsi que l'hommage était rendu à tous les chers disparus.

A 11 h 45, le retour à la salle du Cinéma Rex était marqué par un concert offert par l'harmonie juniors de l'Echo Musical de Montfavet placée sous la direction du chef Marc Soumille.

Au programme : Dixieland Balthazar, marche américaine de James Cower, the little drummer boy de H. Simeone et H. Onorati, la marche n° 1 pour musique militaire de Ludwig van Beethoven. Primero Torero, paso doble de R. Martin, Marching Blues de Jef Penders.

Le concert était suivi de quelques danses folkloriques offertes par la Jouvenço de Montfavet.

Suivait un apéritif d'honneur à la salle des fêtes, offert par M. le Sénateur-Maire et son Conseil Municipal, et c'est autour d'une table abondamment pourvue que les congressistes et amis se retrouvaient au centre aéré de La Souvine.

Ainsi se terminait cette belle réunion dont le caractère le plus visible était la solide amitié qui unit les Sociétés auxquelles chacun est fier d'appartenir.

Rendez-vous en 1982, à Pertuis.

André AMELLER :

une vie au service de la musique



Le Maître André Ameller, Directeur du Conservatoire de Musique de Dijon, vient d'accéder à la retraite. Le développement de l'enseignement de la Musique à Dijon est en grande partie son œuvre, depuis 1953, date à laquelle il est nommé directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Dijon.

Né en janvier 1912, André Ameller a effectué ses études secondaires au Collège de Meaux et ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (délégué général des élèves de 1942 à 1946), récompensé par des prix de contrebasse, direction d'orchestre, histoire de la musique et de composition musicale.

Il appartient aux orchestres Padeloup, Lamoureux, Société des Concerts, Bruno Walter et Toscanini, de 1930 à 1945.

Entré à la suite d'un concours à l'orchestre du Théâtre National de l'Opéra (1937-1954), il est à deux reprises élu secrétaire général de la commission d'orchestre.

C'est le 1^{er} avril 1953 qu'il prend la direction de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique de Dijon, où il enseigne l'écriture musicale : harmonie, contrepoint, fugue, composition et orchestration, d'histoire de la musique, d'orchestre et de direction d'orchestre.

Il est, par ailleurs, Président Chef d'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de la Ville de Dijon. Créateur de la « Semaine d'art musical, poétique et dramatique de Dijon » et des « Vendredis du Conservatoire », Président de la Fédération des Sociétés Musicales populaires de la Côte-d'Or et de la Comédie de Bourgogne, Membre du Comité National de la Musique Populaire, Président du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France, Vice-Président du Comité Directeur de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education), Membre du Comité Franco-Allemand du Conseil International de la Musique Education Musicale (Unesco), Secrétaire adjoint de l'Association des Anciens Elèves des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et d'Art Dramatique, Membre du jury de concours renommés : Paris, Genève, Montreux, Bruxelles, Reggio Nell'Emilia, Luxembourg.

Il a activement participé à la mise au point du projet de construction d'un nouveau Conservatoire dont il a pu voir la mise en chantier avant d'accéder à la retraite.

Mais l'illustre directeur, le brillant chef d'orchestre ne doit pas faire oublier le compositeur renommé qu'est M^c Ameller. C'est d'ailleurs à cette tâche difficile qu'il a décidé de consacrer maintenant une bonne partie de son temps.

Sur quelques partitions lyriques...

Fantaisie Théâtrale

Moins jeune, Lohengrin, je sais que Faust, ce vieux docteur qui soupirait Le Jour et Nuit auprès de La Dame Blanche, qu'il aperçut en rêve dans Le Songe d'une Nuit d'Été, s'aperçut soudain qu'il lui manquait le principal : la Viguerie et la Jeunesse d'Hercule. Voulant se les procurer à tous prix, il n'hésita pas à faire appel à Robert Le Diable. Celui-ci lui apparut aussitôt et lui proposa La Jeunesse et la Viguerie du Roy Henri. « J'aurais préféré l'autre, dit-il, mais enfin, tant pis, j'accepte. » Après avoir avalé les pilules du Diable et s'être fait raser de frais chez Le Barbier de Séville, il s'en alla déjeuner chez son ami Falstaff, qui, depuis quelque temps, courtisait Madame Favart. Après avoir bien mangé, bien bu, bien ri, il alla trouver la Jolie Fille de Perth, à qui il demanda Le Cœur et la Main. Puis, traversant Le Pré aux Clercs, tout en longeant Le Lac des Cygnes, il rencontra Mignon, La Péricole et Miss Héliet, qui dansaient Le Ballet de Coppélia devant Henri VIII. Le Nouveau Seigneur du Village, qui venait d'épouser Lucie de Lamermor, continuant ses visites protocolaires, alla se présenter devant La Nouvelle Reine de Chypre, qui, pour la circonstance, s'était parée Des Diamants de La Couronne. Voyant cette union, Le Trouvère se dit : « Moi, si j'étais Roi, j'aurais préféré Gillette de Narbonne ou La Grande Duchesse de Gérolstein. » Mais Rigoletto, qui veillait sur l'honneur de sa Mascotte, s'écria soudain : « Fuis Rachel, fuis ces Amours du Diable, car tu sais très bien que Les Huguenots ne peuvent épouser La

Juive. » Soudain, de l'ombre, surgissent les Brigands ayant à leur tête Zampa et Fra Diavolo. Ils s'emparent de Lakmé, la livrent au Caïd, qui voulait faire d'Aïda la Favorite du Calife de Bagdad. Faust croit que tout est perdu, quand, tout à coup, surviennent Les Dragons de Villars qu'escortaient les Mousquetaires au Couvent, tous amis de Guillaume Tell, montés sur Le Cheval de Bronze que conduisait Le Postillon de Longjumeau, guidés par Le Cid et Le Petit Duc, ils procèdent à L'Enlèvement au Sérail et délivrent Aïda. L'Africaine, éfrayée, alla se réfugier chez Le Grand Mogol et put enfin quitter Jérusalem, délivrée à jamais du Spectre d'Hamlet. Manon, à qui le Prophète venait de lui prédire la mort d'Hérodiade, entra au Chalet où soupirait Mireille. Après toutes ces péripéties et aventures de toutes sortes, on put enfin célébrer Les Noces de Jeannette, aux tintements sonores Des Cloches de Corneville, qu'actionnait vigoureusement Le Maître de Chapelle auquel s'était joint Le Jongleur de Notre-Dame. Plus heureux que Roméo et Juliette, et n'enviant surtout pas le sort de Paul et Virginie, les nouveaux époux partirent faire leur Voyage en Chine à bord du Vaisseau Fantôme qu'escortait le galion pirate du Corsaire Noir. Et sur cette Mer calmée de Madame Butterfly, ainsi que Nono-Nanette, La Belle Hélène et La Veuve Joyeuse, ils purent goûter, dans un Rêve de Valse, les délices de leur premier jour de bonheur, et tels Les Amants de Venise, ils s'aimèrent longtemps et eurent beaucoup d'enfants.

M. Maurice Adam, président des Sociétés Musicales du Sud-Est a reçu la Croix de l'Ordre National du Mérite



La musique était à l'honneur, ce samedi soir, au Palais des Fleurs d'Aix-les-Bains, avec la remise de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite à M. Maurice Adam, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, trésorier général adjoint de la Confédération musicale de France et maire adjoint d'Aix-les-Bains.

Tout ce que notre région compte d'animateurs de sociétés musicales était évidemment là autour du président de la C.M.F., André Amellér, venu spécialement de Paris : Vettard, vice-président, et tous les membres du bureau de la Fédération musicale du Sud-Est ; Malfait, président de la Fédération dauphinoise ; les présidents des sept unions départementales du Sud-Est ; tout l'état-major de l'Union départementale des sociétés musicales de Savoie, et de nombreux présidents de sociétés musicales.

Mais Maurice Adam avait également à ses côtés toutes les autorités du département et d'Aix-les-Bains : Louis Besson, président du conseil général et député de la Savoie ; Rinchet et Blanc, sénateurs ; André Grosjean, conseiller général et maire d'Aix-les-Bains ; Murquet, conseiller général ; Jean-Charles Chambre, P.-D.G. de la Banque de Savoie ; Boutin, directeur de l'A.D.D.I.M.S. ; Timjo, inspecteur départemental de la jeunesse et des sports ; Passarelli, inspecteur départemental de l'éducation nationale ; Mme Quilet, secrétaire du conseil départemental d'animation culturelle ; les conseillers municipaux d'Aix-les-Bains.

M. André Amellér évoqua la carrière musicale de Maurice Adam qui, après des études aux conservatoires de Chambéry, Grenoble et Lyon, obtint en cette ville un premier prix de clarinette.

Il fit ses premières armes musicales au sein de l'Echo savoisien des Echelles dont son père était

le directeur. Après avoir joué à la musique du 99^e R.I., à l'harmonie de Chambéry, il donna la pleine mesure de ses qualités d'organisateur en prenant en main la fanfare de Moûtiers. Sous son impulsion, et grâce à une intelligence politique de formation des jeunes, elle devint rapidement une harmonie de qualité. Cette action, il la poursuivra à Aix-les-Bains où il n'aura de cesse de faire renaître l'harmonie municipale.

Parallèlement à son action sur le terrain, il prend des responsabilités administratives. En 1959, il est élu président de l'Union départementale des musiques de Savoie qui comptait alors 17 sociétés (elle en compte 56 aujourd'hui) donnant, avec l'appui du Conseil Général une impulsion nouvelle à la musique en Savoie. En 1960, il devient membre du Conseil d'Administration de la Fédération du Sud-Est, puis en 1975 succédant à M. Rolando, il en prend la présidence. Enfin, franchissant un échelon, il est élu au Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France et devient en 1978 Trésorier Adjoint à l'échelon national.

Il revenait à M. André Grosjean, son parrain dans l'Ordre National du Mérite de parler de la carrière de l'élu local, une carrière qui ne le cède en rien à celle accomplie dans le domaine musical et où il a fait preuve du même dévouement et de la même compétence. Il fut de longues années Maire Adjoint chargé des finances à Moûtiers. Venu à Aix pour des raisons professionnelles, c'est tout naturellement qu'il est appelé aux mêmes fonctions prenant la responsabilité du budget et des investissements. De nombreuses distinctions (dont récemment le prix Béatrice de Savoie) sont déjà venues récompenser son action et c'est tout naturellement qu'il se voit attribuer la croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, juste couronnement d'une carrière bien remplie tout entière au service de la musique et de la collectivité.

Puis M. Grosjean épingla la médaille sur la poitrine de Maurice Adam.

Non sans émotion, le nouveau chevalier remercia toutes les personnes présentes de leur témoignage de sympathie. Aussi bien dans son action au sein des sociétés musicales qu'au conseil municipal ou que dans l'exercice de son métier à la Banque de Savoie, partout il a eu le goût des contacts humains. Et si cela lui a valu préoccupations et soucis, il en retire aussi beaucoup de satisfactions dans une ambiance d'amitié.

Après une pensée pour son père qui lui donna l'exemple tant pour le goût de la musique que pour le dévouement à la chose publique il dit sa volonté de partager l'honneur qui lui était fait avec son épouse dont la compréhension et la discrétion l'ont beaucoup aidé dans sa tâche.

Et pour terminer comme il se doit cet hommage rendu à un musicien savoyard, les accordéonistes aixois et Albert Arnould interprètent Les Allobroges. ▲ D

CONCOURS BILLAUDOT 1981

Le concours Billaudot 1981 était ouvert aux compositeurs pour les instruments suivants :

Niveau préparatoire : trompette, cornet.

Niveau élémentaire : clarinette, trombone.

Il s'est déroulé dans les locaux de la Confédération Musicale de France, le 4 mai 1981.

Le jury, composé de MM. Pierre Bigot, Désiré Dondeyne, Pierre-Max Dubois et Serge Lancen, était placé sous la présidence de M. Roger Thirault.

M. André Petit assurait le secrétariat du concours.

Les œuvres retenues par le jury sont :

Clarinette : « Sérieux et Comique », de M. Jean Brouquières - Niveau élémentaire 2.

Trompette : « Amusette », de M. Jean Rucquois - Niveau préparatoire 1.

Cornet : « A nous deux », de M. Jean Brouquières - Niveau élémentaire 1.

Aucune œuvre n'a été retenue par le jury pour le trombone.

Nous vous rappelons que nous sommes la plus importante maison d'Europe spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour :

HARMONIES, FANFARES, BATTERIES-FANFARES, GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Nous avons également un répertoire très important d'OUVRAGES d'ENSEIGNEMENT et de MUSIQUE INSTRUMENTALE. Consultez-nous pour tout achat.

Et n'oubliez pas que :

**de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :**



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Demandez nos catalogues, en précisant vos fonctions et les articles qui vous intéressent

Lu pour vous...

Un spécialiste écrit pour son instrument : « Art contemporain du plectre », par André Saint-Clivier.

Dans sa préface, l'auteur indique que cet ouvrage est destiné aux professeurs d'instruments à plectres, et qu'il établit d'une manière scientifique et véritable le concept du mécanisme du plectre.

La dernière technique moderne du plectre fut établie par les Italiens, à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, c'est la France qui, la première dans le monde, apporte une certaine technique du plectre, adaptée à notre temps.

Dans son ouvrage, André Saint-Clivier traite du geste d'après la physiologie articulaire et du rendement sonore, ceci avec la collaboration du laboratoire d'acoustique de l'IRCAM.

De nombreux et excellents dessins illustrent cet ouvrage très fouillé et complet.

Nul doute qu'il intéressera au plus haut niveau les spécialistes des instruments à plectres.

Journal de la
Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 30 F
ETRANGER..... 1 an 75 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86